

Pierre-François Lacenaire

Mémoires



Éditions du Boucher

CONTRAT DE LICENCE — ÉDITIONS DU BOUCHER

Le fichier PDF qui vous est proposé est protégé par les lois sur les copyrights & reste la propriété de la SARL Le Boucher Éditeur. Le fichier PDF est dénommé « livre numérique » dans les paragraphes qui suivent.

Vous êtes autorisé :

— à utiliser le livre numérique à des fins personnelles.

Vous ne pouvez en aucun cas :

— vendre ou diffuser des copies de tout ou partie du livre numérique, exploiter tout ou partie du livre numérique dans un but commercial ;

— modifier les codes sources ou créer un produit dérivé du livre numérique.

© 2002 — Éditions du Boucher
16, rue Rochebrune 75011 Paris
site internet : www.leboucher.com
courriel : contacts@leboucher.com
téléphone & télécopie : (33) (0)1 47 00 02 15
conception & réalisation : Georges Collet
couverture : *ibidem*
ISBN : 2-84824-018-0



Préface

Cher Public,

Ta curiosité a été excitée à un si haut point par mes dernières étourderies, tu t'es mis avec tant d'ardeur à la piste de la moindre circonstance qui présentât quelque rapport avec moi, qu'il y aurait maintenant plus que de l'ingratitude de ma part à ne pas te satisfaire. Et puis, que gagnerais-je à garder le silence ? il n'en faudrait pas moins que je serve de pâture à ton avidité. Je vois d'ici une nuée de phrénologues, cranologues, physiologistes, anatomistes, que sais-je ? tous oiseaux de proie vivant de cadavres, se ruer sur le mien sans lui laisser le temps de se refroidir. J'aurais bien voulu m'éviter cette dernière corvée ; mais comment faire ? je ne m'appartiens plus en ce moment ; que sera-ce après ma mort ?

Aussi quelle curée pour la phrénologie, quel vaste champ de conjectures ! que dis-je ? la phrénologie n'en est déjà plus aux conjectures, elle s'appuie sur des données certaines ; elle est enfin aussi avancée dans sa marche que la pathologie du choléra.

Mon crâne à la main, je ne doute pas que ses illustres professeurs ne te donnent les détails les plus minutieux et les plus exacts sur mes goûts, mes passions et même sur les aventures de ma vie... dont ils auront eu connaissance auparavant.

Malheureusement, la science n'est pas infallible, les phrénologues comme les autres sont sujets à des bévues et à des confusions : témoin le fait suivant qui est assez plaisant pour trouver place ici.

On se souvient encore du procès de Lemoine, assassin de la domestique de madame Dupuytren, et de Gilart, accusé de complicité avec

lui. Ce dernier faisait à grand-peine des vers sans mesure ni raison; il avait même, je crois, rimé sa défense. Lemoine, excellent cuisinier de son état, avait une haute portée d'esprit; mais son éducation avait été négligée, et il n'avait jamais essayé de faire un seul vers de sa vie; moi, qui l'ai connu très particulièrement, je puis assurer qu'il en faisait même peu de cas. Il fut condamné à mort et exécuté. Les phrénologues se livrèrent à des observations profondes sur son organisation; mais leur mémoire, peu fidèle sur certains renseignements donnés, confondit Lemoine avec Gilart, dont, fort heureusement pour lui, ils n'avaient pas eu le crâne à leur disposition; et je les ai entendus, moi, en séance publique, affirmer qu'il résultait des découvertes obtenues sur le crâne de Lemoine qu'il devait avoir une forte inclination pour la poésie, découverte confirmée du reste, disaient-ils, par ses occupations poétiques pendant sa détention. Lemoine poète! Après un résultat aussi satisfaisant, qui pourra m'assurer qu'on ne découvrira pas en moi la bosse de la chimie culinaire et du pudding à la chipolata?

Aussi, que ne donnerais-je pas pour pouvoir (en bonne santé bien entendu) assister à ces doctes conférences et, comme Crispin médecin, entendre la faculté raisonner sur ma systole et ma diastole?

Mais je veux être généreux en mourant, et, pour éviter à l'école des dissertations à perte de vue, et peut-être même (quoique je sois très peu susceptible à cet égard) des réflexions impertinentes sur les rapports de ma glande pinéale à mon intelligence et des proéminences de mon crâne à mes appétits brutaux, je me décide, moi, bien vivant, sain de corps et d'esprit, à faire de ma propre main mon autopsie et la dissection de mon cerveau. J'espère qu'en récompense de ce dévouement, ils voudront bien, après mon décès, ne pas éparpiller mes membres dans leurs amphithéâtres et les laisser paisibles dans leur trou pour être plus à portée de se réunir au grand jour de la résurrection.

D'ailleurs, à quoi bon tant de peines et de travaux, puisque je vais moi-même, honnête public, te présenter mon squelette, au risque de faire encore une fois frémir quelques âmes trop sensibles? Mais que dis-je? ne serais-je déjà plus de ce monde? Ma foi, cher public, je ne saurais trop que te répondre; ta question est très embarrassante. Il est certain que je ne suis pas mort au moment où je t'écris, j'avoue même que j'en serais vivement contrarié pour toi qui y perdrais beaucoup, car j'ai encore bien des choses à t'apprendre; mais il y a à parier qu'au

moment où tu liras cette honnête préface, je serai mort, je n'ose pas dire enterré, car je ne suis pas certain d'avoir cet honneur.

Quand j'aurais encore cent ans de vie, je fais trop peu de cas de toi, bon public, pour essayer de me faire valoir à tes yeux; juge donc si, venant à toi, pour ainsi dire ma tête à la main, je me donnerai la peine de déguiser la vérité. Je n'ai plus d'amour-propre, quoique je sois devenu tout à coup un personnage fort remarquable; car, qui sait? peut-être aurais-je les honneurs du salon de Curtius à côté de Fieschi, comme un avocat me l'a donné à entendre avec tant de convenance dans son plaidoyer aussi concis qu'élégant.

Je vais donc t'initier dans tous les secrets, non seulement de ma vie, mais encore de mes sensations et de mes pensées les plus intimes. Si tu t'attendais à trouver dans ce livre des scènes de roman, tu te tromperais; ma vie, quoique bien pleine, est vide de ces épisodes que l'on retrouve assez de reste sous la plume de nos auteurs. Je ne te promets qu'une chose, moi, c'est de te faire lire dans mon cœur aussi bien que moi-même et de t'en faire compter tous les battements, toutes les pulsations.

Tu peux donc, les yeux fermés, t'abandonner à ma sincérité, quoique je n'aie pas prêté serment.

[sept lignes censurées]

Ma seconde préface

De combien peu il s'en est fallu que le public ne se vît tout à coup frustré de ces Mémoires qu'il attend, peut-être, avec grande impatience.

Lorsque j'appris qu'un journal annonçait un extrait de mes Mémoires joint au compte-rendu de mon procès, je fus sur le point de poser la plume pour me livrer tout à fait : au douce farniente, et m'engraisser dans une molle et sainte oisiveté.

Un extrait de mes Mémoires, bon Dieu!... mais mon manuscrit n'était encore tout au plus qu'à moitié. À cette annonce du journal, je me mis à feuilleter pour m'assurer qu'aucune page n'en avait été détachée. Rien n'y manquait. Bien certain de mon fait, je commençai déjà à rendre grâce à la personne charitable qui, sans mon aveu pourtant, s'était chargée d'un travail si ingrat et si ennuyeux, lorsque, mieux informé quelques jours après, je sus que ce que l'on avait jugé à propos d'annoncer sous le titre : d'extrait de mes Mémoires, n'était tout au plus qu'une vingtaine de lignes relevées, il est vrai, sur un article écrit par moi, mais qui n'a pas le plus léger rapport avec cette publication.

Le lecteur verra à la suite de cet ouvrage la qualification que je donne à de semblables manœuvres que je dévoile tout à fait; il est donc inutile de s'y arrêter davantage.

Tant de prétendus observateurs ont eu la fatuité de me juger; on m'a peint sous des formes si bizarres, si éloignées de la vérité, que lorsque je l'aurai rétablie, lorsque j'aurai présenté non seulement les faits de mon existence, mais encore mes opinions, ma manière de sentir et

de juger, le public s'apercevra combien il a été pris pour dupe par ces gens qui ont parlé de moi sans m'avoir jamais ni vu ni connu, et par ceux même qui, s'en étant approchés en dernier lieu, ont rendu de mes diverses conversations des comptes peu exacts, mais appropriés à leur système, pour les faire coïncider avec leurs opinions personnelles.

Et puis, il faut en convenir, sous un faux air de bonhomie, je suis quelquefois plus malicieux qu'on ne pense. Combien en ai-je vu, sous un prétexte d'intérêt, venir chercher auprès de moi un article de journal ! Ils croyaient que je me livrais à eux. Pauvres gens ! Aurais-je donc perdu tout d'un coup le fruit de vingt ans d'étude et d'expérience !

Quelques-uns m'ont peint comme un homme ne rêvant au fond de son cachot (ainsi qu'il leur plaît de l'appeler) que meurtre et vengeance. Ils se sont trompés, je ne suis pas si sot. J'ai été vindicatif, il est vrai, c'est un dernier triomphe qu'il me restait avant de mourir à remporter sur moi-même, et cela dans mon propre intérêt. La vengeance fait trop de mal à celui qui la médite sans pouvoir l'assouvir.

J'ai longtemps haï et méprisé le genre humain, c'est vrai ; aujourd'hui je le méprise plus que jamais, mais je ne le déteste plus ; et pourquoi ? La haine se commande et le mépris, non. Est-ce donc ma faute si on m'en fournit tous les jours de nouveaux motifs ?

En vérité, je n'ai plus, à l'heure qu'il est, aucun sentiment de haine ni de vengeance contre qui que ce soit. Il y en a au contraire plusieurs pour lesquels j'ai une profonde estime et une sincère affection. C'est même, s'il faut le dire, à ces deux derniers sentiments que j'ai voués à une personne, que le public devra ces Mémoires. S'ils sont de quelque utilité, c'est à elle et non à moi qu'il en aura l'obligation.

Je ne dois pas cacher ici qu'étant à la Force, j'avais déjà en partie écrit l'histoire de ma vie. Une circonstance que je ne ferai pas connaître, me força de la détruire. Celle-ci a été rédigée à la hâte et sans aucune espèce de prétention. C'est cette négligence de style même qui lui servira de cachet et qui prouvera surtout que je n'y ai apporté aucun sentiment d'amour-propre, mais simplement la franchise que l'on avait droit d'attendre de moi, d'après les débats, seul mérite auquel je veuille prétendre aujourd'hui. Aussi, en finissant, je porte le défi à qui que ce soit de prouver que j'ai menti dans la plus légère circonstance.

Tous ceux qui ont parlé de moi peuvent-ils se présenter avec autant d'assurance?...

LACENAIRE

Mémoires

Mon père descendait d'une famille de bons cultivateurs de la Franche-Comté. Il était né, autant que je puis le croire, en 1745. Ce pays, comme on le sait, avait été arraché depuis peu à la domination espagnole, et conservait encore beaucoup d'usages de sa mère patrie. Mon père était l'aîné de six enfants; aussi ses parents, quoique assez à leur aise, ne pouvaient, sans compromettre l'avenir du reste de la famille, faire de grands sacrifices pour son éducation. Indépendamment de ces raisons de fortune, les bons et naïfs paysans conservant avec vénération les coutumes de leurs ancêtres, ne faisaient pas consister leur amour-propre à élever leurs enfants au-dessus d'eux pour s'en voir un jour méprisés. Aussi mon père eût-il couru grand risque de demeurer toute sa vie un simple et honnête cultivateur, si le curé et le seigneur de la paroisse ne l'eussent pris en affection à cause du grand respect qu'il témoignait pour tout ce qui tenait à la religion. De cette manière, mon père acquit une espèce d'instruction, telle que pouvait la lui donner un curé de campagne; il eut un autre avantage, ce fut celui d'être admis de temps en temps au château, dont le seigneur et maître lui témoignait cette bienveillante condescendance, et cette supériorité affectueuse qui valait bien, à mon sens, la morgue et le pédantisme de notre aristocratie financière. De cette double fréquentation il résulta deux choses : d'abord mon père ne fit que se fortifier dans son amour pour la religion et ses ministres, qu'il regardait comme aussi

infaillibles que le pape; ensuite, étant reçu chez des gens qui lui étaient supérieurs par la naissance, il s'imagina qu'il en rejaillissait sur lui un certain lustre qui devait diminuer en proportion de la décadence de la noblesse, et qu'il se crut obligé, autant par reconnaissance que dans l'intérêt de son amour-propre, de défendre en toute circonstance. Aussi ai-je toujours vu mon père le défenseur le plus zélé, et le moins éclairé à vrai dire, de l'aristocratie et du clergé, et l'antagoniste le plus aveugle et le plus forcené de tous ceux qui s'avisèrent de les dénigrer. Je ne croirai pas trop m'avancer en disant qu'il eût signé de bon cœur leur arrêt de mort, tant le fanatisme religieux et politique rend injuste et barbare!

Une autre cause qui a sans doute contribué puissamment à déterminer chez mon père cette humeur impérieuse, ce caractère tracassier, enfin cette raideur indomptable dans le commerce de la vie, dont au reste il a été lui-même la première victime tout en faisant le malheur de ceux qui l'entouraient, ce fut, je crois, d'être l'aîné de sa famille. Beaucoup de personnes ignorent ce qu'était alors et ce qu'est presque encore aujourd'hui le droit d'aînesse, même chez de simples paysans en Franche-Comté, pays à mœurs patriarcales, et qui n'avaient encore secoué aucun de ses vieux préjugés, qui, tout ridicules qu'ils paraissent quelquefois, font peut-être le bonheur de la société. L'aîné de la famille, en Franche-Comté, en est aussi le chef. Il représente le père en son absence; tous les autres membres lui portent le plus grand respect et ne se permettent jamais de le tutoyer. Il n'est donc pas étonnant que mon père, habitué dès son enfance à ne voir autour de lui que soumission et obéissance de la part de ses autres frères ses égaux par nature, ait toujours conservé depuis un caractère dur et intolérable avec ses semblables, tandis qu'il était obséquieux et presque servile à l'égard des prêtres et des nobles, qu'il avait pris l'habitude, également dès l'enfance, de regarder comme des créatures d'une essence bien au-dessus de la sienne.

Je m'arrête peut-être trop longtemps sur ces détails au gré de beaucoup de personnes, mais je les crois nécessaires et même indispensables pour faire connaître comment s'est formé le caractère de mon père qui a une si grande influence sur le mien, par rapport à l'éducation qu'il crut devoir me faire donner.

La sienne, comme je l'ai dit, s'était bornée à peu de choses, malgré la bonne volonté de son pasteur. Lire, écrire, calculer, tant soit peu d'orthographe et de français, c'est à quoi ont été réduites, toute sa vie, les connaissances et l'instruction de mon père. Quelque peu brillante que fût une semblable éducation, elle l'empêchait néanmoins d'être d'aucune utilité à sa famille pour la culture et l'exploitation des terres. Aussi, à peu près dès l'âge de 20 ans, ne voulant plus lui être à charge, il se munit de quelques lettres de recommandation, d'une centaine de francs, et s'en vint tenter la fortune à Lyon. Ce fut le dernier secours qu'il tira jamais de son pays; il a été le propre artisan de sa richesse qui, comme il arrive à tant d'autres, n'a pu faire son bonheur. Du reste, mon père avait absolument tout ce qu'il fallait pour réussir dans le commerce de Lyon, tel qu'il était à cette époque. Laborieux, tenace, sobre, économe, sédentaire, aussi ennemi des novations que des plaisirs les plus innocents, il dut plaire à ces négociants routiniers, qui faisaient alors le commerce comme on fait du pain aujourd'hui. Aussi, après avoir passé par tous les grades subalternes, il devint tour à tour teneur de livres, chargé de la correspondance, puis enfin associé de la maison Albert frères, marchands de fer en gros, à Lyon.

Depuis cette époque jusque vers 1792, vingt années de l'existence de mon père peuvent se résumer par ces deux mots : travail et économie, auxquels il faudrait ajouter, comme distraction, de violentes discussions politiques, même avec ses meilleurs amis, qui n'avaient jamais le don de pousser l'exaspération à un aussi haut degré, contre les idées nouvelles qui surgissaient en France.

À cette époque, c'est-à-dire en 1792, la fortune de mon père était à peu près faite; il avait alors environ 47 ans; et cependant il était encore garçon, n'ayant trouvé aucune femme dont le caractère lui parût assez souple, assez malléable pour pouvoir s'accorder avec le sien. Un tel trésor devait être difficile à rencontrer; c'était pour ainsi dire une victime de tous les instants qu'il fallait à mon père. Il lui était réservé de la trouver.

Bien que riche et célibataire, mon père, toujours fidèle à ses principes d'ordre et d'économie, n'avait pas cru convenable de se monter une maison. Il s'était mis en pension, tant pour la table que pour le logement, chez une pauvre veuve, chargée de quatre enfants qui, pour aider un peu à sa dépense, tenait des pension-

naires autant que la distribution de son appartement pouvait le lui permettre. Cette veuve avait récemment éprouvé de grands malheurs. Son mari, peintre ou plutôt dessinateur distingué, mais possédé de la passion du jeu, venait, à la suite de pertes considérables qui le réduisaient à un état voisin de la misère, de mettre fin lui-même à son existence, et de laisser sa malheureuse veuve, comme je l'ai dit, avec la charge de quatre enfants, tous incapables de l'aider. L'aînée de cette triste famille fut ma mère!... En rentrant le soir, un peu avant le moment de se coucher, mon père causait avec elle; car c'était la seule personne de sa famille qui pût soutenir une conversation avec un homme d'un caractère aussi sérieux. En causant ainsi presque tous les soirs, il avait été à même d'apprécier la douceur et la flexibilité de son humeur, et l'amour avait succédé facilement à l'estime dans le cœur d'un homme qui vivait d'une manière très retirée, et avait peu de rapport avec le beau sexe; cette inclination n'avait rien de surprenant, si l'on considère que ma mère, alors dans la fleur de la jeunesse, était douée d'une beauté remarquable. Mon père fut pourtant longtemps à se décider; la différence d'âge l'effrayait : j'ai dit qu'il avait 47 ans, ma mère en avait 18. Cependant, toute réflexion faite, malgré cette disproportion et l'inégalité de fortune, chose à laquelle, il faut le dire, il ne songeait nullement, il la demanda en mariage. On doit penser comment une semblable proposition dut être accueillie par la bonne veuve, qui, peut-être, n'avait pas été sans quelque intention secrète, en laissant si souvent en tête-à-tête sa fille avec son pensionnaire. Quoi qu'il en soit, lui riche, elle pauvre, l'affaire fut bientôt conclue, et ce qu'il y eut peut-être de plus étonnant et ce que ma mère m'a rapporté elle-même, c'est que, malgré sa jeunesse, ce fut aussi de son côté un mariage d'inclination; bizarrerie d'autant plus inconcevable, que, même avant l'hymen et dans le moment où il était empressé de lui faire la cour, mon père avait eu de la peine à dissimuler son caractère grondeur et bourru. Pouvait-elle prévoir que cette union, si vivement souhaitée par les deux parties, deviendrait pour elle une source de contrariétés, de misère et d'infortune, qui ne se sont terminées qu'à sa mort? Heureuse encore de n'avoir pas vécu jusqu'à ce moment!

Deux mots sur ma mère

Je n'ai jamais connu de femme plus sincèrement dévote sans bigotisme, plus profondément vertueuse sans pruderie, plus sensible aux peines des autres, plus indulgente pour leurs défauts et plus résignée dans ses propres souffrances, qu'elle a toujours dissimulées autant que possible à celui qui l'en a abreuvée toute sa vie, même en la chérissant. Mais ce qui fait un éloge complet de ma mère, c'est que je ne me souviens pas de l'avoir entendue médire d'une personne de son sexe. Excepté moi, je ne pense pas que quelqu'un ait jamais eu à se plaindre d'elle. Pourquoi faut-il que je sois forcé de lui imputer une partie de mes malheurs et de mes défauts nés de son injustice à mon égard? Pourquoi faut-il que ce soit moi qui vienne l'accuser, moi qui l'ai tant aimée depuis, et qui aurais mille fois donné ma vie pour elle et sacrifié mon bonheur au sien? Mais je me suis engagé à dire toute la vérité; et, comment pourrais-je me faire juger, si par des considérations qui paraîtront de convenance à quelques personnes, je dissimulais certaines circonstances qui ont eu tant d'influence sur mon avenir? Si ma mère eût vécu, rien n'eût pu me décider à ouvrir la bouche. Heureusement elle a quitté cette terre qui n'eut pour elle que des douleurs. J'ai dit : heureusement! car je puis ajouter comme Œdipe :

Ô ciel! et quel est donc l'excès de ma misère,
Si le trépas des miens me devient nécessaire?

Je me croirai donc d'autant moins blâmable à cet égard que je n'ai à l'accuser que d'injustices dont j'ai été la seule victime, tandis qu'elle a toujours été aussi juste que bonne pour ceux qui l'approchaient. Puisse cet enseignement n'être pas perdu pour bien des parents.

Reprenons.

Dès les premières années de son mariage, ma mère avait cessé d'être heureuse, et avait pu commencer à entrevoir la source de chagrins qu'elle s'était ouverte en unissant sa destinée à celle d'un homme d'un caractère aussi sauvage qu'irascible. Outre ce que ses emportements et ses susceptibilités lui apportaient de souffrances à elle, frêle et délicate créature, sa jalousie fut encore pendant un certain espace de temps un supplice de plus pour elle. Il faut pourtant rendre cette justice à mon père que, homme aveugle, mais de bonne foi, il fut bientôt trop persuadé de la vertu de sa femme pour conserver aucun doute à cet égard. Il s'était cru cependant autorisé pendant quelque temps à concevoir des soupçons.

Que l'on se peigne, en effet, un homme du caractère de mon père, fuyant le monde et la société qui l'avait toujours importuné (celle des prêtres exceptée); qu'on se peigne, dis-je, un homme semblable uni à une femme qui aurait pu passer pour sa fille, et qui, par sa beauté, ses talents et les succès qu'elle obtenait dans le monde, ne devait pas désirer de lui dire un éternel adieu. Dans les premiers temps, il fut assez juste pour concevoir qu'il ne devait pas la priver de ce qui faisait son bonheur. Mais bientôt il se fatigua de la voir l'objet de mille petits soins et de mille compliments qu'on lui adressait de toute part, tandis qu'on s'inquiétait assez peu de lui. Alors, sans lui faire une défense absolue, qu'il était sûr de voir respectée par ma mère, il lui chercha tant de mauvaises querelles de mari, lui fit des scènes si fâcheuses toutes les fois qu'il la ramenait des soirées où elle avait été invitée avec insistance, que ma mère comprit ses intentions; et, autant pour le repos de son mari que pour le sien propre, elle se décida à ne plus voir le monde et à rester continuellement chez elle. C'est à ce genre de réclusion qu'elle a été condamnée le reste de sa vie; et, sauf nos parents les plus proches, il n'y a jamais eu de réunions à la maison qu'en l'honneur des prêtres et pour le triomphe de la

bonne cause. Je vous laisse à penser quel séjour amusant pour une jeune femme!

Six ans s'étaient écoulés depuis leur hymen, et mes parents n'en avaient aucun fruit. Mon père, qui avait toujours continué le commerce, possédait alors quatre à cinq cent mille francs. Ne comptant plus désormais se créer des héritiers, il jugea à propos de se retirer des affaires; de sorte qu'après avoir liquidé son commerce, il acheta une superbe propriété à deux heures de Lyon (à Francheville), où il se retira avec ma mère, espérant y passer le reste de ses jours dans la tranquillité et l'abondance, et à l'abri des revers de la fortune et des orages politiques.

C'était alors en 1797, le calme venait à peu près de renaître en France, après d'effroyables tempêtes. Lyon avait été assiégée. On se souvient des horreurs dont cette ville fut victime à cette époque si critique pour elle. Mon père avait pris une part active à toutes ses agitations. Il est inutile de dire que c'était en qualité d'aristocrate. Sa vie avait été plus d'une fois en danger. Tous les hommes de son opinion avaient été décimés ou dispersés; un ordre de chose qu'il détestait avait prévalu en France, et y avait remplacé les objets de son premier culte. On ne sera donc pas étonné si son humeur, déjà si peu sociable, s'était aigrie à un tel point que la société lui était devenue tout à fait insupportable. Nul doute que s'il n'eût été marié, il eût partagé le sort des émigrés. Il y avait de la ténacité et de la grandeur dans son caractère. Heureux si une éducation plus complète eût déraciné chez lui le fanatisme! Mais, que dis-je, chaque chose n'a-t-elle pas son abus, et d'ailleurs, est-ce à moi de parler des bienfaits de l'éducation?

Un an tout au plus après que mes parents se furent retirés du monde dans lequel ils pouvaient bien ne jamais rentrer, ma mère devint enceinte puis accoucha d'un fils : c'était mon frère aîné. Je parlerai de lui en temps et lieu. Qu'il suffise de dire en passant que j'ignore ce qu'il est devenu, il y a près de six ans que je n'ai eu aucune nouvelle de lui. Je ne puis donc pas savoir s'il est mort ou vivant. S'il vient à me lire par hasard, il sera sans doute peu flatté du portrait que je fais de lui, mais au moins il rendra justice, j'espère, aux vérités que j'avance.

La naissance d'un fils ne dérangeait encore en rien les calculs et les projets de retraite de mon père. Certain jusqu'alors de laisser une fortune plus que suffisante à l'héritier de son nom, il

l'accueillit, ainsi que ma mère, comme une véritable faveur de la Providence, sur laquelle même il ne devait plus compter. Espoir trompeur et trop tôt déçu ! Il semble que ce soit en exauçant leurs désirs les plus ardents que la fortune prenne plaisir à accabler les hommes de souffrances inattendues ; il semble, dis-je, que cette bizarre fortune que ma mère avait sans doute accusée plus d'une fois d'une stérilité qui l'affligeait, se soit fait un malin plaisir de la doter ensuite d'une inconcevable fécondité. Treize grossesses successives durent la convaincre encore mieux que l'épouse d'Abraham que sa postérité ne devait pas s'éteindre de sitôt. Peut-être le sera-t-elle dans peu de temps, mais ce ne sera pas sans une longue et cruelle agonie, car peu de familles ont éprouvé autant de revers et de malheurs que la nôtre, et je suis même persuadé que c'est moi qui ai été le plus heureux de tous ceux qui l'ont composée.

Ma mère avait été comblée de joie à la naissance de ce premier fruit de son hymen. Elle nourrit elle-même mon frère, et lui prodigua tous les soins dont la mère la plus tendre est capable. Retirée au fond d'une campagne, privée de toute société, condamnée à un isolement pour lequel elle n'était pas faite, il ne fallait rien moins qu'un semblable événement pour lui faire prendre goût à une existence si monotone. Aussi concentra-t-elle toutes ses affections sur ce fils qu'elle avait attendu si longtemps. Il lui suffisait seul ; elle m'a avoué même qu'à ce moment elle eût donné l'impossible pour ne pas avoir d'autre enfant. Il n'est donc pas étonnant que la naissance d'un second l'ait malgré elle affectée d'un sentiment de déplaisir. C'était ma sœur aînée, pauvre enfant, morte à 17 ans, dans toute la fleur de sa beauté, morte sans avoir éprouvé aucune jouissance ici-bas. Chère sœur, tu fus, ainsi que moi, l'objet des injustices de ta mère ; mais, plus sensible que moi, tu devais succomber aux souffrances qui torturaient ton jeune cœur ! Tu fus ma seule amie, et pourtant il m'a été impossible de répondre à tes épanchements fraternels ! Tu me crus souvent insensible à tes caresses, et pourtant...

Une autre fille, morte en nourrice, accrut encore les répu gnances de ma mère pour une nouvelle progéniture. Ses grossesses étaient extraordinairement laborieuses et pénibles ; d'un tempérament délicat et valétudinaire, c'était tout ce qu'elle avait pu faire que de sevrer mon frère aîné ; elle avait été obligée

d'abandonner ma sœur à des soins mercenaires. Ce fut dans ces malheureuses circonstances que je fis mon entrée dans le monde, en 1800; ma naissance ne procura aucun plaisir à mes parents. On eut même hâte de se débarrasser de moi, et je fus immédiatement confié aux soins d'une nourrice qui délivra mes parents d'un hôte importun. Pour ne plus revenir sur ce sujet, je dirai que des treize grossesses de ma mère, il ne resta que six enfants : mon frère, quatre sœurs et moi.

Avant de continuer, je dois faire une observation au lecteur. Si je parle avec tant de détail et de précision de certaines circonstances qui ont eu lieu presque au sortir de mon berceau, c'est que d'abord ces circonstances m'ont frappé, tout jeune que j'étais, et que j'en ai conservé un fidèle souvenir, souvenir d'ailleurs confirmé par les aveux et confidences que ma mère m'a faits à une époque bien plus récente, à une époque où, quoique déjà proscrit par la société, elle me jugea plus digne que jamais de toute sa tendresse et me dédommagea amplement de ce qu'elle m'avait fait souffrir dans mon enfance par la seule faiblesse de son caractère.

Je vais essayer de me peindre ici tel que je suis sorti des mains de la nature. Par ce que je suis maintenant, on jugera de la différence que l'éducation, les circonstances et ma propre volonté ont apporté à mon caractère primitif.

Quant au physique, j'avais un corps grêle et délicat en apparence, comme encore aujourd'hui; quoique j'aie toujours été d'une constitution robuste, je crois qu'il y a bien peu de personnes plus maigres que moi; mais, comme pour donner un démenti à cette chétive construction, je n'ai jamais été malade de ma vie. J'étais très coloré dans ma jeunesse; je pense même, sans avoir été précisément beau garçon, que j'avais une physionomie assez remarquable. J'avais de fort beaux cheveux, bien que clairsemés! S'ils ont blanchi avant le temps ordinaire, c'est plutôt à l'étude et à une réflexion continuelle qu'il faut l'attribuer, qu'aux malheurs et aux chagrins qui ont eu peu de prix sur mon âme, aussitôt que je l'ai voulu.

Il semble que la nature se soit fait un jeu cruel de rassembler en moi tous ses dons les plus précieux pour me faire parvenir à ce que le monde appelle le comble de l'infamie et du malheur. J'étais né avec toutes les qualités qui peuvent faire le bonheur de

l'individu et l'ornement de la société. Est-ce ma faute si j'ai été obligé de les fouler aux pieds moi-même ? J'avais un cœur délicat et sensible. Porté à la reconnaissance et aux plus tendres affections, j'aurais voulu voir tout le monde heureux autour de moi. Rien ne me paraissait si doux et si digne d'envie que d'être aimé. La vue du chagrin d'autrui m'arrachait des larmes. Je me souviens, à l'âge de 7 ans, d'avoir pleuré en lisant la fable des deux Pigeons. Je devinais à cet âge, étant seul et isolé, quel sentiment c'était que l'amitié. Mon esprit vif et pénétrant eût fait de moi un homme plus brillant que solide, si les injustices dont j'ai été l'objet au sein de ma famille ne m'eussent pour ainsi dire forcé de me replier en moi-même, de chercher mes jouissances dans mon propre cœur et de me dépouiller d'une sensibilité que je dus regarder comme un présent funeste et dont la nature ne dotait que ceux dont elle avait résolu le malheur. Voyons comment ces idées me sont venues, et puisse cette leçon n'être pas perdue pour bien des parents !

Porté à l'affection et à la reconnaissance, comme je viens de le dire, je m'étais singulièrement attaché à ma nourrice, de sorte que lorsqu'après m'avoir ramené à la maison paternelle elle fut sur le point de se séparer de moi, je m'abandonnai aux pleurs et à la désolation. Ce qui aurait dû donner à ma mère une bonne opinion de mon cœur et lui prouver que je savais reconnaître les soins que l'on me donnait, fut précisément ce qui l'irrita contre moi, parce que, quoique bonne, elle était faible et peu éclairée ; peut-être avait-elle besoin d'épancher sur un autre l'amertume dont elle était abreuvée depuis longtemps, sans oser se plaindre ; peut-être aussi fut-elle injuste de bonne foi et faute de réflexion. Après avoir abandonné mon enfance à une étrangère et s'être reposée sur elle de sa charge de mère, qu'elle ne pouvait remplir dans toute son étendue, elle se persuada pourtant que la nature seule aurait dû me la faire distinguer et reconnaître, tout en oubliant d'un seul coup celle qui l'avait remplacée. Ce fut donc probablement une susceptibilité mal dirigée qui la rendit injuste pour la première fois ; et puis, il faut le dire, on avait deux enfants à la maison, c'était assez et même trop. Ma petite sœur Julie, arrivée avant moi, s'était déjà ressentie de cette disposition d'esprit, et n'était pas plus heureuse que je n'étais destiné à le devenir.

À mon retour chez mes parents, je restai plusieurs jours désolé de l'absence de ma nourrice, d'où il fut conclu et décidé que j'étais un enfant maussade et détestable. On m'eût volontiers renvoyé si on l'eût osé, tellement ma mère avait conçu de répugnance pour moi pendant ce peu de temps. On prit à mon égard un terme moyen; et, pour se débarrasser à peu près de ma personne déplaisante, on m'abandonna tout à fait aux soins et à la sollicitude d'une jeune fille de 17 ans, qui remplissait chez nous les fonctions de vachère, mais qui, en cette circonstance, fut spécialement érigée pour moi en bonne d'enfant.

Ce fut pour moi un bienfait du hasard que le choix que l'on fit de cette fille pour prendre soin de mon enfance. Marie était bien un véritable trésor de tendresse et de sensibilité. Je peux dire avec justice que, sans en excepter même ma mère, c'est la femme la plus parfaite que j'aie jamais connue de toute ma vie. Cette pauvre enfant me prit en affection, en proportion même des rebuts dont elle me voyait accablé par mes parents. Elle veillait sur moi avec plus de sollicitude qu'une véritable mère; nous nous comprenions tous les deux comme si j'eusse déjà atteint l'âge de raison, ou comme si elle eût été un enfant de mon âge. Que de fois elle m'a consolé! que de fois elle a mêlé ses larmes aux miennes, pour essayer de détourner le fiel dont elle voyait mon cœur se gonfler! Quel amour! quel dévouement pour un enfant qui ne lui était rien! Ô femmes, vous seules êtes capables de ces sentiments-là! Il faut avouer que je lui rendais bien; lorsque, çà et là, par caprice ou par distraction, ma mère m'ôtait de ses bras, ce n'étaient que pleurs et trépignements. Que voulez-vous? ma mère, à moi, c'était celle qui m'aimait, qui me soignait. Oh! le méchant enfant! Pauvre mère, que tu me connaissais mal! Que de peines tu nous aurais épargnées à tous deux, si tu eusses voulu lire dans mon âme, comme tu l'as fait plus tard! Quel changement eût apporté dans mon existence un seul de ces baisers de mère auxquels un enfant ne se trompe jamais et que j'étais mieux que bien d'autres digne de savourer! Car ces émotions, je vous les retrace de mémoire telles que je les ai ressenties alors, elles ne se sont jamais effacées de mon cœur. C'est un pesant fardeau qui a sans doute été plus lourd pour ma mère que pour moi : que ses pleurs m'auraient bien vengé si j'avais pu demander vengeance contre ma mère!...

Femmes toujours sensibles, mais quelquefois aveugles, qui avez de ces préférences injustes en faveur d'un de vos enfants, mères qui tenez auprès d'eux la place de la Providence, qui devez être leur divinité, apprenez qu'un fils qui peut accuser sa mère d'injustice, ne sera jamais ni vertueux, ni religieux, et que rien ne peut remplacer dans son cœur vos premières caresses et votre premier amour.

Si ma mère m'avait vu en quelque sorte de mauvais œil dès mon arrivée au logis, il n'en fut pas tout à fait ainsi de mon père. Ma mine espiègle et éveillée, mes saillies enfantines lorsque rien ne m'affectait péniblement, l'émerveillaient et faisaient qu'il aurait toujours voulu m'avoir sur ses genoux; mais, comme sa conduite à mon égard était inégale ainsi qu'avec tout le monde, je ne pouvais me livrer franchement à ses boutades de tendresse paternelle, démenties en mille autres circonstances, et surtout par les préférences et la partialité dont il usait à l'égard de mon frère, peut-être sans s'en rendre compte à lui-même. Mais que l'œil d'un enfant et surtout d'un fils est pénétrant! Que le moindre regard, le moindre geste est pour lui significatif!

Je m'étais d'ailleurs si bien attaché à la bonne Marie, que je n'étais bien que dans ses bras. Elle commença à devenir importune à mon père autant qu'elle l'était à ma mère, parce qu'elle avait trouvé le secret de se faire aimer d'un enfant que ses parents dédaignaient. Il n'est sorte de mépris, de querelles auxquelles elle n'ait été en butte pour la forcer à demander un congé qu'on n'osait lui donner sans motif apparent, car elle était aimée et estimée de tout le reste de la maison. Que de dégoûts n'a-t-elle pas essayés sans se plaindre pour me conserver ses soins et sa tendresse, à moi, triste enfant, qu'elle voyait rebuté de sa famille! Comme elle sentait bien qu'il n'y avait qu'elle pour me soutenir contre tous! Ah! demandez-lui si je fus méchant, à cette femme qui a élevé mon enfance et m'a tenu lieu de mère pendant dix ans, à côté même de la mienne : demandez-lui si je méritais alors d'être aimé, à elle qui, depuis que nous sommes séparés, n'a jamais pu me revoir sans pleurer! Ah! trouverez-vous ridicule ce long souvenir que je donne à cette pauvre fille sans éducation, qui, lorsqu'elle me voyait revenir les larmes aux yeux d'auprès de ma mère, et pénétré de son injustice, me disait en mêlant ses larmes aux miennes : Que veux-tu, mon pauvre enfant, c'est ta

mère, il faut toujours bien lui obéir, tu verras que Dieu te bénira et qu'elle finira par t'aimer! Ô vous, qui voudriez voir le modèle de toutes les vertus sur la terre, allez à Francheville, c'est là que vous trouverez sans doute encore aujourd'hui cette femme, je peux dire sublime dans son état d'abaissement. Je l'ai revue bien souvent; elle est mariée à un homme dur et brutal, dont elle supporte les défauts avec une patience héroïque. Mère d'une nombreuse famille, qu'elle a bien de la peine à élever, elle vit dans la misère sans accuser la Providence qui ne lui a peut-être pas accordé un seul jour de bonheur. Jamais son œil ne se leva contre le ciel pour lui adresser un reproche. Marie! pardonne-moi! Je ne pensais pas à toi lorsque j'ai nié la vertu!... Puisses-tu, pour prix de tout le bien que tu m'as fait, ne jamais apprendre mon sort! C'est mon dernier vœu pour ton bonheur!...

Lorsque je fus convaincu que rien ne pouvait me gagner le cœur de mes parents et les faire revenir de leur partialité pour mon frère, je descendis dans ma conscience, et je me demandai, de bonne foi, s'il y avait de ma faute; ma conscience me répondit que non; alors je cessai tout à fait de m'en affecter, et je me raidis contre leur froideur. Dès ce moment mon cœur fut fermé à mon père, et s'il n'en fut pas de même pour ma mère, c'est qu'un fils ne peut jamais cesser d'aimer sa mère.

Quoi qu'il en soit, c'est à cette époque que se fit en moi un changement miraculeux, et sans que personne pût s'en apercevoir, ni même s'en douter. Des idées grandes et fortes se présentèrent à moi. Je devins homme, mais pour moi seul, à l'âge de 8 ans. Dès lors, l'éducation ne put rien faire sur moi : ce fut moi qui fis mon éducation morale; c'est moi qui me suis fait ce que je suis aujourd'hui. Cessez donc, ô moralistes! d'accuser la philosophie du dix-huitième siècle de ce que vous appelez ma démoralisation. Apprenez que lorsque je lus, pour la première fois, Helvétius, Diderot, Volney et Rousseau, il me sembla que je les lisais pour la seconde fois, ou du moins, que je retrouvais chez eux une partie de mes idées; et j'avais alors 12 ans! On sera peut-être étonné que je ne parle pas de Voltaire; je dois dire ici, avec franchise, que je ne l'ai jamais aimé ni estimé, et que la seule chose par laquelle il a excité ma sympathie, c'est la rare impudeur avec laquelle il s'est joué du genre humain, qui, à mon avis, mérite bien ce mépris.

Sans vouloir m'avantager, nul doute que si, dès lors, j'eusse voulu donner une autre direction à mes idées, je serais devenu un homme remarquable, car il y avait en moi une haute capacité. Et qu'on ne pense pas ici que je veuille, pour étayer mon opinion, me targuer de quelques succès de collègue. Ce n'est pas par ces triomphes futiles que je me juge, mais par cette vaste et profonde science du cœur humain que j'avais déjà acquise à 13 ans, moins encore par la lecture que par d'austères méditations et des observations constantes.

Cet amour, cette fureur même d'observation naquit en moi, dès que je m'aperçus que je ne pouvais pas espérer de bonheur au sein de ma famille et dans mon entourage. Ne voyant alors personne de mon âge avec qui je pusse sympathiser, et forcé de me concentrer en moi-même et d'y chercher mes jouissances, je m'en créai une dans l'observation de tout ce qui m'entourait. Avec quelle persévérance je m'attachai à la connaissance du caractère des personnes qui fréquentaient la maison! avec quelles délices, au bout d'un certain temps, je reconnaissais la justesse de mes remarques! Après une certaine série d'études de ce genre, je crus pouvoir conclure qu'une fois que l'on connaissait bien le cœur d'un homme, on pouvait à peu près les juger tous sur la même échelle. Cela était vrai dans un certain sens, mais bientôt je me détrompai, et une longue expérience m'a appris que ses replis sont innombrables, et qu'il y a toujours de nouvelles découvertes à y faire. J'ai la prétention de croire que peu d'hommes sont arrivés à une connaissance aussi profonde en ce genre. Je me suis bien rarement trompé dans mes appréciations. En ai-je été plus heureux? Hélas! cette science dessèche le cœur; malheur à celui qui s'y adonne! C'est un fer rouge qui brûle celui qui y porte la main. C'est cette connaissance funeste qui m'a appris à mépriser et presque détester l'humanité. Hommes, est-ce ma faute si je vous ai vus tels que vous êtes? est-ce ma faute si j'ai vu partout l'intérêt personnel se couvrir du manteau de l'intérêt social, l'indifférence se cacher derrière l'amitié et le dévouement, la méchanceté et l'envie de nuire, se décorer du beau nom de vertu et de religion? Tout enfant que j'étais, cette connaissance flétrit mon âme; je me mis à penser que je serais bien à plaindre, bien malheureux, si un jour je venais

à avoir besoin de ces hommes que je voyais si égoïstes, si insensibles à tout ce qui n'est pas *eux*; je compris, moi qui aurais placé tout mon bonheur à aimer et être aimé, que je jouerais un rôle de dupe, si je ne travaillais à étouffer de ma propre main ma sensibilité. Peut-être, sans cette envie délirante de fouiller dans le cœur humain pour y découvrir ce qui aurait toujours dû m'être caché, peut-être eussai-je été heureux dans mes illusions. Le bonheur n'est-il pas une illusion lui-même? Existe-t-il en réalité?

Mon enfance s'était passée tout entière à la campagne, sauf quelques courts séjours que nous venions faire à la ville pendant l'hiver; mais enfin, mon frère qui avait quatre ans de plus que moi, ayant atteint l'âge où l'on commence l'éducation, mon père jugea à propos de venir se fixer tout à fait à Lyon. On nous mit tous les deux ensemble dans la même institution, car j'annonçais beaucoup plus de facilité pour l'étude, et j'étais au moins, dès lors, à son niveau.

Mon frère se dessinera de lui-même d'une manière plus complète dans le cours de ces Mémoires; il me suffira de dire que c'était à cette époque un véritable enfant gâté, fort égoïste, mais nullement méchant, qui, content de dominer ses parents et de leur faire céder à tous ses caprices, ne cherchait aucunement à me tourmenter ni à étendre son influence jusque sur moi, me jugeant d'humeur à ne pas fléchir sous lui. Au résumé, je peux dire qu'alors, comme par la suite, nous n'avons jamais eu l'un pour l'autre ni affection, ni répugnance, quoique je lui aie dû plus tard une partie des malheurs qui me sont arrivés.

Mes débuts au collège annoncèrent la facilité que j'avais à apprendre, et pourtant je travaillais très peu à mes devoirs d'écolier, non que je ne sentisse déjà les avantages de la science; mais, certain comme je l'étais, d'apprendre assez tôt tout ce que l'on enseigne au collège, je ne me pressais pas, et je continuais à me livrer à mes méditations et à mes observations.

Il est malheureux pour un enfant que les premiers faits qui viennent se présenter à son intelligence le frappent de la conviction de l'injustice de ceux qui l'entourent; et, qu'on ne s'y trompe pas, il n'y a personne pour se connaître en injustice mieux qu'un enfant, personne qui calcule avec autant de justesse si l'on a tort ou raison à son égard. Malheur donc si ce sont les parents eux-mêmes qui lui en fournissent la première démonstration, s'il

est forcé de donner raison contre eux; quelle idée doit-il se faire du monde, si ceux qu'il doit aimer et estimer les premiers se montrent à lui sous un point de vue désavantageux pour leur caractère? Dès ce moment, il commence à mépriser tous les hommes, et si plus tard il en rencontre qui le forcent à l'estime et à l'admiration, loin de revenir de sa prévention contre le genre humain, il ne les regarde que comme de belles exceptions.

En quittant seulement quelques instants par jour la maison paternelle, j'entrais déjà dans un monde nouveau pour moi. Au milieu de mes maîtres et de mes camarades, je fus frappé de nouvelles sensations, de nouvelles idées qui ne pouvaient s'être présentées à mon esprit dans l'intérieur de ma famille, où, comme je l'ai dit, je voyais très peu de personnes. Au bout de quelques jours, je fus remis de ces nouvelles émotions, et je continuai mon rôle d'observateur.

Je voulais absolument savoir si la justice existait; hélas! il ne me fut pas possible d'y croire longtemps. Dans nos maîtres, je ne trouvais que caprices, mauvaise humeur sans cause et provenant sans doute de leur position personnelle; injustes préférences pour les élèves qui appartenaient aux parents les plus fortunés, pour ceux qui avaient un physique plus avantageux ou qui étaient couverts de plus beaux habits. Quant aux pauvres petits diables qui n'appartenaient qu'à des familles pauvres, qui étaient mal vêtus, malingres et d'une figure désagréable, c'était sur eux que tombait tout le fardeau de la mauvaise humeur, c'étaient des sujets qui servaient à l'expectoration de la bile du professeur. Ô Rousseau! ton *Émile* est le seul livre, parmi les tiens, que j'aie lu avec plaisir, parce que, malgré quelques théories peut-être impraticables, il est plein d'importantes vérités. Parents et maîtres de toute espèce, voulez-vous faire des élèves justes, vertueux et estimables, soyez-le vous-mêmes à leurs yeux.

Mes camarades, simples enfants, me paraissaient bien supérieurs par leur caractère social; il est vrai que je retrouvais encore chez eux l'injustice, la loi du plus fort. Un élève, connu par la vigueur de son bras, a ses flatteurs aussi; mais que de dévouement, d'attachement, d'amitiés sans restrictions et surtout sans arrière-pensée! Il ne faut pourtant pas leur en faire un trop grand mérite, tous ces sentiments-là sont détruits plus tard par des

passions qui sont inconnues aux enfants, l'ambition et l'avarice.
— L'orgueil est de tout âge.

À cette époque, c'est-à-dire à peu près en 1810, l'instruction religieuse entraînait pour bien peu de chose dans l'éducation publique et dans les lycées. Ce n'était qu'une partie accessoire. Aussi s'inquiétait-on très peu de notre plus ou moins de ferveur à cet égard. Je suis sûr que si je ne continuais pas, beaucoup de personnes s'écrieraient qu'il n'est pas étonnant que je sois devenu un scélérat. Attendez. Je n'étais certainement pas venu jusqu'à cet âge, élevé chez mes parents que j'ai déjà fait connaître par leur amour pour la religion, sans y avoir été poussé. Tout se faisait à la maison au nom de Dieu, c'était à lui qu'on rapportait toutes les actions. Il n'y avait que mon frère qui avait le privilège de plaisanter quelquefois à cet égard. J'avais voulu me le permettre une seule fois, j'avais été traité de monstre. Je ne récidivai pas

[neuf lignes censurées]

..... Sans doute on ne le connaît pas bien encore, j'essaierai de le connaître moi. J'interrogeai le fond de mon cœur, et de bonne foi, je vous assure

[deux lignes censurées]

..... Certainement dans mon système bien des choses m'embarraisaient comme elles m'embarraissent encore. Je n'avais pas encore un raisonnement assez profond pour en établir un qui me parût irréfutable

[trois lignes censurées]

..... La seule chose dont je demeurai bien convaincu, c'est que, soit qu'il y eût un Dieu, soit qu'il n'y en eût pas, cela ne devait rien changer à ma conduite, qui n'avait jamais eu besoin du culte; que la seule manière de l'honorer était d'être juste avec les autres hommes. Car, me disais-je, nous sentons bien évidemment au-dedans de nous ce qui est bien ou ce qui est mal, le vice ou la vertu; Dieu n'a pas voulu nous en faire un mystère, parce qu'il a voulu que nous y conformassions notre conduite. Donc, s'il eût voulu que l'on crût à lui, qu'on lui adressât un culte quelconque, il se serait révélé au cœur de chaque homme de manière à ne lui laisser aucun doute. Ces réflexions me sont venues lorsque j'étais

bien jeune, mais j'abandonnai au temps à me convaincre, et je continuai à m'abandonner aux recherches avec la plus grande bonne foi, mais je dois convenir que c'est de là que je suis parti.

Cependant nous continuions, mon frère et moi, le cours de nos études. Nous étions entrés tous les deux au lycée de Lyon, lui en cinquième et moi en sixième. C'était encore une nouvelle injustice; mais, comme il était mon aîné, on avait voulu lui épargner la honte de ne pas paraître plus avancé que moi. Dans le fait, j'aurais pu moi, entrer en cinquième et lui tout au plus en septième; il était, du moins sous le rapport de l'étude, d'une incapacité désespérante. Aussi au bout de quelque temps il fut question de le faire descendre dans une classe inférieure. Alors on chercha à nous séparer, l'occasion s'en présenta facilement. Un beau jour, mon frère revint tout en pleurs en se plaignant que son professeur l'avait traité de paresseux et l'avait fait mettre à genoux; ce fut à la maison un concert de malédictions contre ce brutal de professeur qui avait osé prendre une semblable licence envers ce pauvre enfant. On retira mon frère; depuis il n'a plus quitté la maison. On n'a plus voulu le commettre avec des gens si peu respectueux; quant à moi, je serais bien revenu roué de coups, on eût dit que c'était bien fait et que je l'avais bien mérité. Mais déjà je n'y attachais plus aucune importance. J'avais vu, dès mon entrée à la maison, mes parents établir une odieuse distinction entre mon frère et moi; distinction qui exista plus tard également entre mes deux sœurs Julie et Louise, et qui était aussi révoltante. Non seulement mon père et ma mère avaient une injuste préférence pour mon frère, mais encore il fallait à la maison que tous ceux qui la fréquentaient s'y conformassent, sous peine de perdre les bonnes grâces de ma famille. Un étranger qui y serait venu pour la première fois, et, frappé de me voir espiègle et éveillé, m'eût accordé quelques caresses sans faire attention à mon frère, eût déplu du premier coup et n'aurait jamais été invité à y revenir. Quelque enfant que je fusse, j'avais trop d'intelligence pour ne pas m'en apercevoir; d'ailleurs on ne prenait pas la peine de se cacher, il y avait dans cette conduite une impudeur de préférence qui a choqué beaucoup de personnes. Dans les premiers temps, j'y avais été très sensible, mais enfin, après en avoir été révolté, je me mis à réfléchir que je serais

bien dupe de me rendre malheureux moi-même s'il n'y avait rien de ma faute.

On est en général assez mauvais juge dans sa propre cause, je le sentais; mais j'avais un sujet de comparaison devant les yeux. La même injustice existait dans la conduite de mes parents entre mes sœurs Julie et Louise. Certes, c'étaient de charmantes enfants toutes les deux. Toutes les deux, je les ai aimées, et j'en ai été de même beaucoup aimé, quoique j'aie donné, moi, la préférence à Julie, précisément parce que c'était celle qui était la moins caressée à la maison; pourtant elle était l'aînée, elle avait un cœur admirable, des sentiments nobles et distingués, même au-dessus de son âge. Eh bien! ce n'était que rigueur pour elle, et douceur pour Louise; explique qui pourra ces bizarreries de la nature et cette injustice de la part d'une mère. Mais ce qui n'est peut-être pas moins bizarre, c'est que, quoique mon frère et Louise aient été ce que l'on peut appeler gâtés par leurs parents, mon frère a toujours été un bon enfant, malgré son égoïsme, et Louise une fille très douce et nullement impérieuse. Ce qu'il y a encore de bizarre, c'est que ni moi ni Julie n'avons jamais détesté mon frère et Louise, qui semblaient nous enlever toute l'affection de mon père et de ma mère. J'étais juste, je ne pouvais en vouloir à mon frère : il ne faisait rien pour me faire de la peine. Ce n'était pas à lui qu'il fallait m'en prendre si on le préférait à moi, car il ne cherchait pas à me nuire dans l'esprit de mes parents.

Une fois bien persuadé qu'il n'y avait rien de ma faute, et que je ne m'étais pas attiré les injustices dont j'étais la victime à la maison, je ne pris plus garde à l'indifférence et même à l'aversion de ma mère; dès ce moment je ne fis plus rien pour regagner son affection. J'attendis qu'elle revînt elle-même à moi. Cela est arrivé en effet, hélas! trop tard pour tous deux!

C'est ainsi que je peux dire en avoir toujours agi dans le cours de ma vie! Toutes les fois que j'ai eu à commettre une action hors des usages, des préjugés, des convenances et même des lois de la société, je me suis toujours interrogé avec bonne foi, et je me suis demandé si j'avais tort ou raison. Une fois convaincu que la justice était de mon côté, je marchai à mon but sans hésitation et sans crainte. Et si j'ai souvent commis des actions qui étaient et me paraissent condamnables en elles-mêmes, c'est qu'elles

m'étaient devenues absolument nécessaires, et je me rendais encore la justice que ce n'était pas de ma faute si je me trouvais dans cette position extrême. Triste excuse pour la société et pour moi!

Cependant mon frère étant, comme je l'ai dit, rentré tout à fait à la maison, on jugea à propos de lui donner un précepteur particulier, et, pour lui éviter l'humiliation d'avoir un frère beaucoup plus jeune et beaucoup plus instruit sous les yeux on se décida à me faire quitter le domicile paternel et à me mettre en pension. C'était d'ailleurs un bon moyen de se débarrasser, ne fût-ce que pendant un temps, d'un enfant importun et désagréable. Je fus envoyé d'abord à la pension de l'*Enfance*, à la Croix-Rousse, pour ainsi dire aux portes de Lyon. Mais, comme étant si près on aurait eu trop mauvaise grâce de ne pas me faire venir parfois à la maison les jours de congé, on voulut encore se débarrasser un peu mieux de moi, et on me fit partir pour le collège de Saint-Chamond, à douze lieues de Lyon. L'annonce de ce départ ne me fit aucune peine. Je n'aimais plus mes parents, je le croyais du moins. Cependant, au dernier moment, ma mère retrouva pour un instant son cœur de mère et m'accabla de caresses. Elles me firent du bien et du mal. Quant à mon père, nous vivions déjà à peu près ensemble, sous le rapport des démonstrations amicales, comme deux étrangers; ce fut tout au plus s'il m'embrassa. Cependant il m'aimait, je le sais; mais, outre qu'il me préférait aussi mon frère, il avait encore d'autres raisons pour garder son décorum avec moi, on les connaîtra bientôt. Le long de la route je fus assailli par des idées bien tristes. Pouvais-je en effet me voir pour la première fois exilé si loin de ma famille, sans éprouver des pressentiments pénibles sur ce qui m'était réservé! Si mes propres parents me maltraitent ou me négligent, dois-je raisonnablement espérer plus de soins et de bonté de la part des étrangers qui n'ont d'autre intérêt à me porter que celui de l'argent qu'ils reçoivent pour moi?

Heureusement ces craintes étaient mal fondées. Je fus accueilli d'une manière tout à fait paternelle, par le directeur du collège de Saint-Chamond, qui était un aussi brave homme que je pouvais le désirer; de sorte que je me convenais beaucoup mieux dans cette institution que dans le sein de ma propre famille; et lorsqu'un enfant se trouve dans cette position, soyez

certain que ce sont ses parents et non lui qui ont tort. Je ne pourrais dire au juste pourquoi mes sensations premières se modifièrent beaucoup pendant le cours de cette première année passée à Saint-Chamond. Cela vient probablement de ce qu'oubliant un peu ma famille et me voyant bien accueilli et bien traité par mes nouveaux camarades, je perdis un peu de ma misanthropie et par conséquent de mon caractère observateur. Car remarquez bien qu'en général, si les malheureux sont des observateurs un peu trop partiaux et disposés à voir tout en mal, les gens heureux n'observent guère, ils se laissent vivre. Toutefois cette année, où je me laissai moins dominer par mes sensations intérieures, ne fut pas perdue pour l'étude; au contraire, je fis de rapides progrès, parce que j'y employai toutes mes facultés. J'eus quatre prix à la fin de l'année. C'était la première fois que j'allais être couronné, car, jusqu'alors, je n'avais jamais suivi une classe en entier. Vous qui m'accusez d'amour-propre, qui croyez que j'ai visé à l'effet, vous pensez sans doute que je fus au comble de la joie; nullement. Des prix à moi, des couronnes, des triomphes et devant qui? devant des personnes qui ne me portaient aucune affection, qui ne s'intéressaient pas à moi, qu'importait? Ah! si ma mère eût été là pour me poser la couronne sur la tête!... Aussi souriai-je de pitié en entendant notre bon directeur répéter les célèbres paroles de Villars : Des succès, on en désire lorsqu'on peut les partager avec un ami ou en jouir au moins devant lui, parce qu'on est certain qu'il les voit avec plaisir. Voilà comme j'ai toujours conçu l'amour-propre à cet âge-là. On verra bientôt également que j'en ai eu un autre et d'une nature bien différente.

Les vacances étaient arrivées; et, suivant l'usage établi, je retournai au sein de ma famille. J'arrivais précédé des renseignements les plus favorables sur ma conduite, et avec des preuves évidentes de mon assiduité au travail. Mon père me reçut très bien, mais moralisant toujours comme un père de comédie; ma mère sembla s'être dépouillée en ce moment de toutes ses préventions contre moi; elle m'embrassa en versant des larmes, me pressa sur son sein en me couvrant de mille baisers. Je joignais mes larmes aux siennes sans pouvoir articuler aucune parole. Ah! c'est le seul vrai moment de bonheur pur dont j'ai joui : que ne suis-je mort ce jour-là!... Il est certain que si ma mère m'eût continué ces marques de tendresse, elle eût changé

son existence et la mienne. Quatre jours après, tout était rentré dans l'ordre accoutumé, c'est-à-dire injustice de la part de ma mère et indifférence de la mienne. Je dois pourtant dire ici la vérité. Je pense, d'après ce que j'ai observé depuis, que ma mère eût été assez disposée à m'aimer si mon caractère eût changé. Mais le coup était porté chez moi : je n'étais plus un enfant, surtout de ces enfants sémillants et toujours disposés aux caresses. Peut-être que quelques marques d'amour filial m'eussent alors ramené le cœur de ma mère ; je me repens bien sincèrement de ne l'avoir pas essayé ; mais j'étais trop fier, j'aurais eu trop peur de perdre mes avances, ça été là mon plus grand vice. Peu d'hommes ont été aussi sensibles que moi à une humiliation de ce genre. Pour offrir mon amitié à quelqu'un, il fallait que je fusse bien certain qu'elle serait acceptée. Peut-être même faut-il attribuer les excès auxquels je me suis porté aux humiliations que j'ai éprouvées en cherchant à ne pas me mettre en hostilité avec la société. Elles m'ont été tellement sensibles que mon mépris s'est changé en haine bien prononcée. Étrange contradiction de l'esprit humain, direz-vous ; vous vous piquez de fierté, vous dites que les humiliations vous pèsent, et vous avez affronté les regards du public qui se sont portés sur vous comme sur un épouvantable scélérat ! Deux fois j'ai comparu sur les bancs de la police correctionnelle couvert du rouge de la honte, et je n'ai pas rougi un instant à la cour d'assises. Comprenez-vous maintenant ?... Non, vous ne comprenez pas, j'en suis sûr ; vous pensez que je préfère l'horreur et la haine au mépris, et c'est vrai. Mais ce n'est pas ce qui m'a donné de l'aplomb à l'audience ; c'est parce que horreur, haine, mépris, n'étaient rien pour moi ; c'est parce que je me suicidais. — Mais je m'écarte ; revenons.

À la fin des vacances, je repartis pour Saint-Chamond, où je devais encore passer deux ans. C'est à cette époque que commença mon instruction morale par mes premières études de l'histoire ancienne. Que d'horreurs, d'injustices, n'y trouvais-je pas, et presque toujours justifiées par le succès ! Que sont donc les hommes ? me disais-je ; avec qui suis-je donc destiné à vivre ? jusqu'ici je n'ai vu que de petites injustices, dont j'ai été la victime, il est vrai, mais enfin que l'on peut dédaigner avec un peu de philosophie et d'insensibilité. Mais que deviendrais-je si un

jour j'étais appelé à jouer un rôle sur la scène du monde? Que vois-je dans l'histoire que j'étudie? bourreaux et victimes; n'ai-je donc qu'un de ces deux rôles à choisir? Je reviens au pessimisme et à la misanthropie. Je méprisais même l'humanité à un tel point que j'aurais abandonné tout à fait le désir de m'instruire; et, si j'y revins, ce ne fut que par égoïsme et pour mon plaisir particulier.

Bien que l'éducation de collègue ne fût pas non plus essentiellement religieuse, on ne la négligeait cependant pas à cet égard. Outre les exercices ordinaires dans les institutions, nous avions encore souvent à écouter les prédications et déclamations des orateurs chrétiens de différentes églises, où l'on nous conduisait quelquefois, surtout pendant le temps du carême, et cela au grand ennui de mes jeunes camarades, mais non de moi : j'étudiais et j'observais toujours.

Jusqu'ici on a pu le voir, non seulement je n'avais aucune idée de religion, mais je ne croyais presque pas en Dieu. Pour y croire, il m'eût fallu m'en faire une tout autre idée que celle que l'on avait cherché à m'en donner. Je ne pouvais pas, comme on l'a vu, croire au Dieu de mes parents. Je disais alors comme le Christ : *A fructibus eorum cognoscetis eos*; et quels fruits rapportait ce Dieu-là! Je cherchai à me baser davantage et à approfondir l'idée de la divinité; je lus d'abord l'Évangile avec attention : de bonne foi, je pense que c'est une sublime création; mais tel qu'il a dû être écrit, et non tel que nous l'ont transmis quelques auteurs, qui ont dû le faire plier, soit dans le texte même, soit dans leurs interprétations à toutes les exigences, non de la faiblesse des hommes, mais de leurs propres intérêts. L'Évangile... c'est, je l'avoue, la plus belle morale, la plus pure, la plus dépouillée d'égoïsme. Le Christ cherchait à établir une religion qui fit le bonheur de l'humanité; qu'en ont fait les hommes de cette religion? Lisez les Pères de l'Église après l'Évangile; après les Pères de l'Église, lisez l'histoire des conciles; lisez encore l'histoire de quelques successeurs des apôtres, et arrêtez-vous à la Saint-Barthélemy¹...

1. Le lecteur saura apprécier quelle portée peut avoir la science exégétique de Lacenaire. On se demande seulement si Lacenaire a lu les Pères de l'Église. (Note de l'éditeur de 1836.)

Oui, j'en conviens, si l'on m'eût annoncé un Dieu ami de la tolérance en fait de culte, ne demandant à l'homme que le bonheur de son semblable, j'y aurais cru; mais, notez-le bien, seulement par sentiment, et non par raisonnement, car le raisonnement serait arrivé plus tard et aurait tout enlevé; et qui sait s'il n'eût enlevé en même temps le dogme avec la morale? Car, remarquez-le bien, aucune religion ne peut exister sans mystère, c'est-à-dire sans que l'homme ne fasse abnégation de son propre raisonnement. Toute religion peut être contestée : ceci est un fait, il faudrait être aveugle ou de mauvaise foi pour me le nier. Or, lorsque vous aurez prouvé à un néophyte la fausseté de ses dogmes, qu'il en sera convenu avec vous, n'est-il pas à craindre que, confondant les dogmes avec la morale, il ne vienne à conclure que

[deux lignes censurées]

..... Exemple. Dites à un pauvre ouvrier catholique de bonne foi : Mon ami, comment pouvez-vous croire à une religion qui vous enseigne que Dieu perd à jamais ceux qui n'ont pas le bonheur d'y être nés ou même d'en avoir jamais entendu parler? Dieu peut-il damner Platon, Socrate et bien d'autres gens vertueux qui ont été dans l'impossibilité de connaître sa loi? Si cet homme écoute sa raison, il vous répondra : Non, c'est impossible. Dieu ne serait pas assez injuste. Que si vous venez, par suite de semblables raisonnements, à le convaincre que sa religion

[trois lignes censurées]

..... de ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qui vous fût fait, n'est-il pas également

[trois lignes censurées]

..... et que cependant, telle est la faiblesse de l'esprit humain, qu'il est dangereux de l'attaquer.....

[une ligne censurée]

..... *destiné à voir de semblables commotions!* Il en est de cela comme des révolutions politiques faites en l'honneur des princes, elles nuisent à tous sur le moment, et plus tard, elles finissent encore par être détournées de leur véritable route par des intrigants; c'est l'histoire de tous les siècles. Quand viendra le

temps où les hommes Jamais, parce qu'ils ne seront jamais parfaits, *parce qu'il y aura toujours des gens disposés à tirer parti de leur faiblesse*, parce que l'homme se décidera difficilement à faire le bien sans espoir de récompense et simplement pour le plaisir de le faire; mais qu'on se persuade bien qu'il n'y a rien d'aussi dangereux pour la société que les commotions religieuses et les attaques portées aux croyances. Ce qu'il y a à gagner, sous le rapport de la diminution de l'influence du clergé, est trop bien compensé par la démoralisation de l'espèce humaine, à qui il faut un frein, quoi qu'on en puisse dire.

Je viens d'analyser ici toutes les idées qui me surgissaient au cerveau pendant les sermons de Saint-Chamond. Elles sont encore fraîches à ma pensée, parce que, depuis longtemps, je ne me suis amusé à réfléchir sur ces matières-là. Beaucoup de personnes auront peine à croire que ce soient les réflexions d'un enfant de cet âge, je ne peux répondre que deux mots : cela est.

Cependant, je venais de passer deux autres années au collège; d'après les idées auxquelles je me livrais spécialement, on doit penser que je n'attachais pas autant d'importance à l'étude du latin; je ne la négligeais pourtant pas entièrement, mais je m'y livrais avec trop peu d'ardeur pour obtenir des succès brillants. Cependant, je ne laissais pas que d'avancer toujours; j'avais trop de facilité pour qu'il n'en fût pas ainsi.

J'étais toujours allé passer mes vacances à la maison, j'y revins encore au bout de cette troisième année, et je comptais bien y retourner encore; il ne devait pas en être ainsi.

Étant à Saint-Chamond, je m'étais procuré, je ne sais plus comment, un livre contenant l'exposé des dogmes de la religion réformée; j'aurais également peine à dire de quel auteur. Je le lus avec avidité, et *demeurai convaincu à peu près que si toutes les religions*

[trois lignes censurées]

..... Un jour, dans une conversation d'épanchement avec un de mes camarades, où nous nous entretenions sur des sujets de cette nature, je lui fis part de mes convictions, en ajoutant que si l'on était malheureusement obligé de suivre une religion dans le monde, je choisirais de préférence la religion protestante, attendu qu'elle me paraissait d'une bien plus grande simplicité.

Mon camarade, sans être à ma hauteur, loin d'être scandalisé d'une semblable profession de foi, y applaudit et n'en divulgua rien pour le moment. Cependant il en arriva plus tard quelque chose de mortifiant pour moi ou plutôt pour mes parents. Ce jeune homme était allé en vacances chez son père, qui demeurerait également à Lyon. Un jour, j'ignore à propos de quoi, il s'avisa de lui répéter les propos que je lui avais tenus sur les deux religions. Son père M. P..., homme pour le moins aussi bigot que le mien, fut effrayé d'une semblable incartade et lui demanda qui pouvait lui avoir inculqué d'aussi abominables principes. Il insista tellement sur ce point, que ce pauvre diable, poussé à bout, ne put moins faire que de lui découvrir que c'était moi qui l'avais ainsi endoctriné. Il ajouta même que je lui avais assuré qu'aussitôt que je serais mon maître, j'abjurerais la religion catholique pour me faire recevoir dans l'Église réformée. Ceci était faux, comme on a dû le remarquer. Forcé comme contraint, je n'aurais pas hésité, il est vrai, à me faire protestant; mais le cas n'existant pas, j'estimais trop peu toutes les religions pour penser que l'une valût d'être troquée contre une autre. C'eût été de ma part une œuvre sans conviction et d'hypocrisie purement gratuite. Quoi qu'il en fût, M. P..., furieux à cette révélation, écrivit au directeur du collège de Saint-Chamond, pour lui faire part de ce qu'il venait d'apprendre, et lui annoncer la ferme résolution où il était de ne pas y renvoyer son fils, ne voulant, sous aucun prétexte, qu'il habitât la même maison et respirât le même air qu'un impie tel que moi. J'avais oublié de dire que la direction du collège de Saint-Chamond était passée en d'autres mains. Le premier, le meilleur homme du monde que l'on pût voir, était un véritable précepteur, comme on en rencontre peu maintenant, faisant son devoir en conscience et ne cherchant pas précisément un vil bénéfice dans la plus auguste des fonctions qu'il soit donné à l'homme de remplir. Son remplaçant n'était certainement pas un méchant homme; mais, pour lui, son institution était une véritable affaire de négoce. Sauf ce défaut, c'était aussi un des plus estimables ecclésiastiques que j'aie connu, et j'en ai connu beaucoup.

Un mot à cet égard, car je ne voudrais pas être accusé de partialité et de prévention dans le jugement que je porterai tout à l'heure sur une certaine partie du clergé. J'aurais peur qu'on y vît

le résultat de mon esprit d'irréligion. Je suis juste, j'ai du moins la prétention de le croire.

J'avoue donc ici que, quoique je n'aie jamais eu aucun sentiment de religion, j'ai beaucoup d'estime en général pour le clergé français; c'est la plus belle partie de la population. C'est chez nos ecclésiastiques qu'on retrouve le peu qui reste de vertu sur la terre. Notez bien encore que je ne parle pas ici des jésuites, ni de tous les intrigants pour lesquels la religion n'est qu'un moyen de parvenir : ceux-là, c'est ce qu'il y a de pis, ils sont capables de tout; je parle de ces bons curés de campagne, attachés à leur devoir par conviction, quoique leur conviction sur les dogmes ne soit peut-être pas aussi inébranlable qu'ils voudraient bien le faire croire. Mais pourquoi leur en faire un crime? Lors même que leur croyance ne serait pas aussi ferme qu'on aurait le droit de s'y attendre, d'après leur profession, pourquoi les en accuser? Lancés dans cette carrière presque sans l'avoir désirée, et n'ayant de vocation que celle que leur inspirait la famille, ils ont dû faire plier leur raison naissante devant des autorités plus imposantes. Il y a déjà eu là une espèce d'humilité. Et plus tard, si le raisonnement détruit ces convictions de sentiment, quel beau dévouement trouvez-vous en eux? Quelle abnégation de toutes les jouissances de la vie pour ne pas apostasier et causer du scandale? Et vous viendrez ensuite leur reprocher quelques défauts qui sont inhérents à leur position et à leur manière de vivre forcée! Sont-ils donc des êtres d'une autre nature que la nôtre? peuvent-ils être parfaits? Pourquoi donc, philosophes, les envelopper dans le mépris que vous avez pour la religion? Quant à moi, je ne pense pas qu'on puisse jamais rencontrer de plus dignes ministres qu'une grande partie de ceux que j'ai trouvés sur mon chemin. Mais me direz-vous, il y a hypocrisie dans leur fait, s'ils ne croient pas à la parole qu'ils annoncent. C'est possible, mais lorsqu'il faut choisir entre l'hypocrisie et le scandale, l'hypocrisie a bien son mérite. D'ailleurs quelle hypocrisie est celle qui consiste à annoncer une belle morale? Heureux celui qu'ils persuadent! plus heureux ceux qui l'entourent. Oh! si j'avais pu croire...

Cet exposé de principes de la part d'un homme qui est forcé de convenir qu'il n'a jamais pu croire à rien, empêchera sans doute de soupçonner ma franchise dans ce qui va suivre.

D'après la lettre de M. P... le directeur de Saint-Chamond jugea le cas assez grave et assez urgent pour nécessiter sa présence sur les lieux. Il fallait choisir entre deux exclusions, s'il ne parvenait pas à une conciliation ; il espéra en venir à bout. On va voir comment il y réussit peu.

À son arrivée à Lyon, il fut voir immédiatement M. P..., en sa qualité de demandeur. Il chercha à le ramener à des idées moins hostiles, et avec d'autant plus de persévérance et de chaleur que ceci était pour lui une question d'argent. On doit donc juger du soin qu'il apporta à cette négociation, puisque, d'une part, il tenait à conserver ses deux pensionnaires, et que, de l'autre, il craignait également d'indisposer M. P... qui aurait pu se plaindre de lui, et mon père qu'il savait très bien vu des membres de la sainte congrégation, circonstance qui pouvait le rendre très dangereux pour un chef d'institution. M. P... lui répéta de vive voix tout ce qu'il lui avait écrit, et lui réitéra aussi l'assurance de la résolution inébranlable où il était de ne pas renvoyer son fils au collège, si j'y étais reçu désormais. Il fut donc obligé, bien malgré lui, de donner raison à M. P..., qui, sans cela, n'eût pas manqué de proclamer dans la ville que le collège de Saint-Chamond était un véritable foyer d'impiété. La difficulté était alors de faire, tout doucement, avaler la pilule à mon père ¹. Il arriva à la maison avec une de ces figures dolentes à laquelle je jugeai qu'il y avait quelque chose de nouveau. Pourtant j'eus la curiosité d'écouter à la porte pour voir ce qu'il en était et si sa physionomie ne m'avait pas trompé. Une fois enfermé avec mon père, il débuta par quelques paroles de condoléances auxquelles mon père ne pouvait rien comprendre ; il lui dit qu'il plaignait sincèrement des parents si vertueux, si attachés à la religion, et qui avaient le malheur d'avoir des enfants qui répondaient si mal aux bons exemples qu'ils trouvaient, à cet égard, dans leurs familles. Forcé de s'expliquer plus amplement, il finit par lâcher le grand mot, et put raconter ce qu'il venait d'apprendre chez M. P... Jugez

1. L'éditeur croit devoir laisser dans ces *Mémoires* des expressions qui, si elles ne sont pas de bon ton, ont du moins le mérite de montrer Lacenaire tout entier. (Note de l'éditeur de 1836.)

quelles furent la fureur de mon père et la douleur de ma mère à cette terrible révélation ! On me fit appeler : je n'étais pas loin, j'avais tout entendu. Aussi, loin de m'intimider, j'assurai qu'il était bien possible que j'eusse tenu une partie de ces propos, attendu qu'en effet la religion protestante me paraissait préférable à la religion catholique. À ces mots foudroyants, mon père fut sur le point de perdre la tête et de se jeter sur moi ; je ne sais même pas comment aurait fini cette scène à voir la rage qui l'animait et s'accroissait par degré, si, pour détourner l'orage de dessus ma tête et la faire tomber sur celle d'un autre, je n'avais eu la malice infernale d'ajouter que je n'étais pas le seul de ses élèves qui professât une pareille doctrine ; que j'en avais beaucoup entendu tirer les mêmes raisonnements par suite des lectures qu'ils avaient faites. Ma ruse me réussit au-delà de mon espérance ! Mon père, sans plus faire attention à moi, reporta toute sa colère sur le pauvre directeur qui ne savait plus où se mettre, et dont la figure piteuse m'amusait beaucoup. Il lui fit de violents reproches, l'accusa à son tour de mon irréligion, pour n'avoir pas veillé sur les livres qui se lisaient dans son institution. Bref, l'affaire se termina aussi mal que possible pour M. le directeur du collège de Saint-Chamond ; car lorsqu'il retourna chez M. P... celui-ci lui signifia que, pour rien au monde sous aucun prétexte, il ne laisserait son fils remettre les pieds chez lui. Deux jours après, il retourna chez mon père pour proposer de me reprendre, il en fut mal accueilli.

Le lendemain même de cette aventure, mon père n'avait rien eu de plus pressé que d'aller en rendre compte à la sainte congrégation des jésuites, dont le principal foyer était alors chez M. M..., négociant de Lyon. Ce fut là qu'il alla évaporer sa bile et rendre compte de l'atteinte qui avait été portée à la religion, dans le sein même de sa famille. La liaison de M. M... avec mon père a exercé trop d'influence sur lui et par conséquent sur moi, pour que je n'en dise pas quelques mots. C'était un homme sans conscience et sans probité dans son commerce, et qui, dans une vue d'intérêt, s'était posé comme point de réunion et de ralliement entre tous les jésuites à longues et courtes robes de la ville. C'était chez lui que se trouvaient tous les furibonds apôtres de la doctrine ultramontaine. Sa maison était un perpétuel conciliabule de tout ce qu'il y avait de fanatiques, déclamant sans cesse

contre la démoralisation du siècle et l'indifférence en matière de religion. Il y avait dans ce club catholique, comme dans toutes les associations humaines, des dupes et des fripons; mon père était dans le nombre des premiers. Tout ce qui portait soutane était pour lui un objet sacré et inviolable, à moins pourtant que ce ne fût quelque pauvre ecclésiastique trop tolérant qui ne fût voué à sa haine par le concile M... Quant à tous les autres, il les soutenait envers et contre tous; et, sous peine d'exciter son indignation, il n'aurait pas fallu lui dire que Mingrat était un brigand, il vous aurait répondu, avec la meilleure foi du monde, que c'étaient les ennemis de la religion et les buveurs de sang de 93 qui faisaient courir ces bruits-là. Aussi, était-il parfaitement vu par toute la sainte congrégation. Pendant ce temps-là, M. M... ne négligeait pas de vendre ses coquilles et le plus cher possible, je vous assure. Enfin il faisait, comme l'on dit, sa petite affaire; car c'eût été un acte d'impiété de la part du plus petit initié de la bande d'aller se fournir partout ailleurs que dans son magasin, et même de ne pas y envoyer ses amis et connaissances, pour la plus grande gloire de Dieu et le triomphe de la religion sur l'impiété. M. M... d'après le proverbe connu : avec qui gagnera-t-on, sinon avec ses parents et amis, vendait à tous ces bons amis-là, tout ce qu'il avait de plus mauvais, un peu cher, il est vrai, mais pouvait-on marchander avec un homme comme lui? le moyen de s'aller imaginer qu'il vous pût demander quelque chose au-dessus de ce que sa conscience lui prescrivait, le saint homme! Les habits de mon père lui revenaient toujours à un tiers de plus qu'aux autres.

Aussitôt que la junte apostolique eut pris connaissance du fait que mon père venait lui annoncer presque les larmes aux yeux, ce ne fut plus parmi les fidèles qu'un concert, un chorus de malédictions et d'anathèmes contre le directeur négligent et coupable qui laissait introduire, au milieu des élèves confiés à ses soins, des livres si dangereux et si impies. Il fut conclu que les lycées, collèges et institutions qui ne relevaient pas immédiatement de l'autorité ecclésiastique, étaient de vrais foyers de corruption, et qu'il n'y avait de bonne éducation à espérer, pour un jeune homme, que dans un séminaire ou au moins un petit séminaire. Mon père se signa à ces mots sacramentels, admira la sentence qui lui parut sans appel et s'y soumit de tout cœur. Dans ces doctes conférences, il n'opinait jamais que du bonnet, semblable

à ces fameux députés qui s'enrouent à crier aux voix ou la clôture, mais qui ne montent jamais à la tribune.

M. M... avait un fils au petit séminaire d'Alix, village à quatre lieues de Lyon; ce fut donc là que l'on résolut de m'envoyer, pour commencer l'œuvre de mon salut. Ce fut encore une occasion pour M. M... d'écouler quelque peu de sa marchandise. Il fit entendre à mon père que les couleurs ordinaires, telles que le bleu, le vert, etc., étaient très indécentes dans une pareille maison, et il lui choisit pour moi, dans son magasin, un drap pour me faire un habillement complet et d'une couleur qu'on ne pouvait regarder sans rire. Ce fut avec ce bel équipage que je partis pour Alix, en emportant toutefois mon ancien habit d'uniforme du collège de Saint-Chamond qui me valut bien des tribulations.

Quelle maison que ce séminaire d'Alix, quand j'y pense! jamais coup d'œil aussi triste, aussi hideux n'avait et n'a depuis frappé mes regards : dix ou douze figures humaines sur près de quatre cents personnes, tant hommes qu'enfants. Mon cœur se serra en y entrant, il me sembla que j'allais y étouffer, et j'aurais tout à fait perdu courage, sans l'amabilité et les manières engageantes de celui qui devait être mon professeur. C'était M. Reffay de Lusignan. C'est lui seul qui m'a sauvé du découragement et du désespoir pendant l'année que j'ai passée dans ce détestable séjour et qui m'a paru au moins un demi-siècle. De tous les professeurs que j'ai rencontrés, je n'en ai connu aucun aussi bon, aussi éclairé sur les devoirs de son état; jamais homme qui ait su aussi bien se faire aimer de ses élèves et leur rendre leurs devoirs faciles; jamais aussi personne qui leur ait porté autant d'intérêt, et indistinctement à tous. S'il avait quelque affection pour l'un d'eux, motivée par son application, son intelligence ou son caractère, cela ne dégénérerait jamais en partialité, et personne ne se fût avisé, même intérieurement, de lui en faire un reproche. Cet intérêt qu'il portait à ses élèves s'étendait sur tous, non seulement ce qui avait rapport à leur instruction, mais encore ce qui concernait leur santé, leur bien-être et même leurs récréations. Et ces liens d'amitié et de reconnaissance qui lient en quelque sorte le maître et les élèves, il ne les a pas brisés en les quittant. Je l'ai rencontré depuis plusieurs fois sur ma route, et je l'ai constamment vu s'intéresser au sort de tous ceux qui avaient étudié sous lui, les suivre d'un œil d'affection dans leurs débuts

dans le monde, et faire ce qui dépendait de lui pour leur être utile; malheureusement, sa trop grande confiance dans les hommes l'avait mis hors d'état de me rendre service la dernière fois que je l'ai revu à Paris; sans cela je n'en serais pas où j'en suis, ce qui lui eût sans doute évité bien de la peine et de la douleur; car il s'est empressé, aussitôt qu'il a eu connaissance de ma position, de venir m'apporter les consolations de son amitié, qui en tout temps m'a toujours été si précieuse. J'aurai encore à en parler à la fin de ces Mémoires.

À cette époque, M. Reffay était encore jeune, il pouvait avoir tout au plus une vingtaine d'années; beaucoup de ses élèves étaient plus vieux que lui. Aussi était-il autant notre ami que notre professeur; sa classe était notre récréation, à nous. J'ai eu raison de dire plus haut que sans lui je serais mort d'ennui et de chagrin, car l'ennui a toujours été mon épouvantail; j'ai appris depuis à m'y soustraire dans toute espèce de position, mais je n'avais pas cette ressource.

Jusqu'alors, en allant au collège, j'avais très peu regretté la maison paternelle, par une bonne raison, c'est qu'au collège j'étais plus heureux que dans ma famille; mais à Alix, quelle différence! figures de professeurs atrabilaires, moroses, ascétiques; figures d'élèves stupides, blafardes, cafardes. Quatre ou cinq heures au moins par jour d'exercices spirituels, messes, offices de la Vierge, méditations, conférences, sermons, prédications furibondes contre tout ce qui respirait, contre tout ce qui ne mettait pas l'état dans l'église; c'est là que je passais le temps véritablement le seul malheureux de mon existence, c'est là que ma jeune philosophie est venue échoir pendant quelques mois, malgré Horace, que je lisais alors avec tant de plaisir, et c'était bien fait pour cela, mettez-vous à ma place: au milieu des ennuis, des dégoûts dont j'étais abreuvé, je n'avais pour moi aucune espèce de compensation; je ne pouvais adoucir mes peines par le souvenir de ma famille, par l'idée du bonheur que j'aurais à rentrer dans son sein après ces jours d'épreuve et de souffrance. Cet espoir m'eût soutenu, mais je ne pouvais malheureusement pas me bercer de cette illusion. Souffrir continuellement, et souffrir sans espérance d'un avenir plus heureux, ce fut au-dessus de mes forces. Je réfléchis longtemps à ma triste position dans le monde, aux chagrins que j'avais déjà essuyés, à ceux

que j'essayais, et à ceux que je devais essayer encore, et cela sans pouvoir me dire que je l'avais mérité. J'eusse été dans ce cas moins malheureux, car l'injustice dont je me voyais victime faisait bouillonner mon sang et bondir mes artères. Quelquefois je tombais la nuit dans des convulsions de rage qui auraient bien étonné si l'on en avait été témoin. Cet état ne pouvait durer, il était trop violent; peu à peu mon physique s'affaiblit avec mon moral, et j'arrivai à un état de malaise et d'abattement voisin de la stupeur.

C'est la seule époque de ma vie où j'ai été réellement malade, sans que pourtant on pût s'en apercevoir au premier coup d'œil. L'idée du suicide me vint alors. Plus de dix fois j'eus la pensée de mettre un terme à ma misérable existence. Une seule idée m'a retenu. Eh quoi! me disais-je dans mes plus fortes crises, je n'ai encore connu aucune jouissance de la vie; je n'en ai au contraire éprouvé que les peines, et je l'abandonnerais comme un sot! Il est impossible que ma position ne change pas tôt ou tard. Une fois que j'aurai au moins goûté un peu de bonheur, vienne la mort quand elle voudra. Je restai près de quatre mois dans cet état pénible; mais, luttant toujours, je n'étais plus que l'ombre de moi-même; je ne me reconnaissais plus, je n'avais goûté à rien, je végétais enfin. Heureusement, le printemps arriva, quelques promenades dans des endroits champêtres et pittoresques, où M. Reffay nous accompagnait, commencèrent un peu à chasser cette humeur noire. Semblable aux autres végétaux, je sentis ma sève se remettre en activité aux doux rayons du soleil de mai. Ce fut une nouvelle secousse, je me réveillai comme d'un rêve, ma gaieté, mon esprit caustique revinrent avec la santé, je fus sauvé et me retrouvai dans un parfait équilibre physiologique et moral. Depuis lors, je n'ai plus rien éprouvé de semblable.

Une fois revenu à mon état naturel, je repris mes méditations et mes observations philosophiques. Je prêtai quelque attention aux sermons que l'on nous récitait : je dois assurer que dès ce moment-là, eussé-je eu l'esprit le mieux disposé à la dévotion ...

[neuf lignes censurées]

..... Pendant l'espèce de maladie dont je viens de parler, j'avais été plongé dans un engourdissement qui donnait à ma figure cet air de tristesse et d'insignifiance qui était parfaitement d'accord avec la plupart de celles de la maison; aussi avait-on peu fait

attention à moi alors : on avait pris mon air morne et hébété, à la chapelle, pour de la méditation, et mon silence et mon air pensif pour du recueillement ; on n'en avait pas demandé davantage. Je passais dans la foule ; mais quelque temps après que je me fusse senti renaître à la vie, force fut bien de s'apercevoir de mon air évaporé, de mes yeux distraits pendant les prières et les offices, et quelquefois même de mon expression de figure, tantôt ennuyée, tantôt sardonique. Dès lors, je me vis en butte à tous les traits de la sainte colère de nos charitables apôtres ; plus d'une fois je me suis vu l'objet de leurs diatribes et de leurs déclamations. Il est vrai que mon malheureux habit d'uniforme leur offusquait la vue. Quelle foi, quelle religion voulez-vous attendre des jeunes gens qui sortent de ces maisons de perdition ? disaient-ils hautement en chaire, de ces maisons que l'on désigne sous le nom de collège, et qui ne sont que des écoles de Satan ? Quels exemples peuvent vous offrir ceux qui n'ont pas honte de se présenter dans cette sainte maison revêtus encore de la livrée du démon ! Je riais dans ma barbe ; que n'eussent-ils pas ajouté s'ils eussent su le motif qui m'avait conduit pour mes péchés au milieu d'eux ! Je me gardai bien de le leur faire savoir, j'aurais eu peur d'être lapidé.....

[huit lignes censurées]

..... Voilà le tableau !...

Dans tous les autres établissements où je m'étais trouvé jusqu'alors, j'avais montré un caractère assez gai, assez liant même : mon humeur était généralement bienveillante, parce que j'avais trouvé presque toujours des caractères assez en harmonie, sous ce rapport, avec le mien ; sans avoir précisément des amis, je pouvais compter quelques camarades d'enfance. Mais, à Alix, il n'en fut pas de même ; là, toutes les figures me déplaisaient, me repoussaient. Point de ces jovialités du jeune âge, partout un sérieux de glace, des airs tristes et sournois. Aussi, sauf sept ou huit élèves de ma classe, je ne pense pas avoir parlé trois fois à un de ces séminaristes, pendant toute l'année que j'y ai passée. Partout ailleurs, j'eusse dû paraître bien maussade ; mais là, on ne me remarquait pas, c'était l'allure ordinaire, je crois même que beaucoup n'étaient pas fâchés de ma réserve avec eux, car ils me prenaient volontiers, d'après tout ce que les cafards débitaient

sur mon compte, pour un véritable suppôt de Lucifer. Je me laissai bientôt d'observer toutes ces figures insignifiantes pour moi, et me laissai aller tout à fait à un autre genre de méditation. C'est dans le courant de cette année que je suis devenu poète, et c'est à Horace que je dois ce goût, qui m'a fait passer des moments bien agréables et peut-être les plus heureux de ma vie. Mais on sent que, dans une maison de ce genre, nos lectures étaient trop bornées pour que je pusse augmenter beaucoup mon instruction. Cependant ces études n'ont pas été tout à fait perdues pour moi. J'ai dit que la poésie m'avait procuré de grands plaisirs; et qu'on ne pense pourtant pas que je m'y sois livré par amour-propre, pour me faire un nom ou me faire remarquer en aucune manière. La meilleure preuve que je puisse apporter de cette assertion, c'est que, depuis l'âge de 15 ans, jusqu'à ce jour, je me suis constamment occupé de poésie dans quelque position que je me sois vu. J'ai fait considérablement de vers, médiocres, bons et même quelques-uns excellents, sans vanité. Eh bien, je défie qu'on puisse trouver dans le monde seulement quatre originaux, je n'en ai pas communiqué dix. Je laissais tout perdre après avoir eu le plaisir de composer, ou j'allumai ma pipe avec mes brouillons. Si naguère j'ai recueilli quelques-unes de mes dernières poésies par l'espérance que l'on m'avait fait concevoir d'en tirer quelque profit, c'est uniquement ce motif qui m'a déterminé et nullement la gloire littéraire. Si j'ai réclamé contre une usurpation, ce n'est pas encore l'amour-propre qui m'a guidé, mais le mépris et l'indignation, et le désir de dévoiler au public les jongleries dont il est la dupe. Au reste, je reviendrai encore sur ce sujet.

Cependant la fin de l'année arrivait; j'avais toujours continué à m'attirer les foudres de l'éloquence de nos petits prédicateurs. J'étais regardé enfin comme une âme déjà damnée. Aussi, lorsqu'au moment des vacances mon père vint me chercher pour me ramener à Lyon, on l'avertit charitablement de ne pas me renvoyer l'année suivante, attendu que mes principes religieux étaient trop peu en harmonie avec ceux de la maison. Quel affront pour mon père, et cela en face de M. M... qui était venu avec lui chercher aussi son fils! Mon père voulut me faire de la morale, je lui répondis nettement qu'il connaissait ma façon de penser, que l'hypocrisie ne me convenait pas, et qu'enfin on

n'envoyait dans le séminaire que ceux qui se destinaient à l'état ecclésiastique; qu'il avait donc eu tort de m'y mettre, attendu que je n'avais jamais eu de pareilles idées. Mes raisonnements fermèrent la bouche de mon père : il fit contre fortune bon cœur et me ramena à Lyon sans trop me faire supporter sa mauvaise humeur.

Après ces différentes absences, ma mère m'accueillait toujours avec un peu moins d'affection, d'année en année; rien n'était changé dans ses préventions.

Mon père, mieux conseillé cette fois par quelques-unes de ses connaissances de commerce, me fit entrer au collège de Lyon en qualité de pensionnaire. On ne voulait pas de moi à la maison. Quant à mon frère, il y avait longtemps qu'il avait quitté ses études sans les avoir terminées. Il ne se livrait plus qu'aux arts d'agrément, le dessin et la musique. Quant à moi, on n'a jamais voulu me donner de maîtres de cette espèce, et le peu que j'en sais, je l'ai appris après avoir quitté tout à fait la maison paternelle.

Je passais six mois au collège de Lyon, comme pensionnaire. Cette époque-là a laissé très peu de traces dans ma mémoire; je sais pourtant que je ne m'y déplaisais pas. Au bout de ce temps il y eut une révolte, justement dans mon quartier d'étude. Je ne m'en étais mêlé en rien. On avait prétendu, aux environs du collège, avoir entendu les cris de vive la République. C'était faux, j'en étais sûr, car, sans avoir été acteur, j'avais été témoin. Le lendemain on fit des exemples. On renvoya une vingtaine d'élèves de notre quartier : je n'étais pas du nombre. Deux jours après, on écrivit à mon père de venir me chercher. Le proviseur l'engagea à me garder quelque temps à la maison jusqu'à ce que l'effervescence fût tout à fait apaisée, prétendant que ce qu'il en faisait était tout à fait dans mon intérêt, parce que j'avais la tête chaude et que je pouvais me compromettre. C'était un véritable tour de jésuite : sa résolution était déjà prise dès ce moment. Aussi, lorsqu'au bout de huit jours, las de m'avoir sous les yeux, mon père voulut me ramener, le proviseur, avec beaucoup de circonvolutions, à la manière des enfants d'Ignace, l'engagea à ne pas me remettre comme pensionnaire, et à me faire seulement suivre les cours en qualité d'externe. Cela ne faisait pas le compte de mon père et encore moins de ma mère. Aussi vint-il plusieurs fois

à la charge sans pouvoir tirer d'autres paroles du proviseur qui avait des raisons pour me renvoyer. Mais il ne voulait pas les faire savoir à mon père, parce qu'il aurait fort bien pu lui dire que si c'était pour ce motif qu'il me renvoyait, il n'aurait pas dû attendre si tard. Ce motif-là je le comprenais déjà sans en rien dire; j'en fus certain quelque temps après.

Nous avions pour maître de quartier, ce que l'on appelle, je crois, à Paris, *chien de cour*, un homme composé de tous les vices; il a été, depuis, renvoyé pour vol, si je ne me trompe; mais ce n'est pas de cela qu'il est question. Cet individu était adonné aux goûts les plus hideux; il n'avait pas honte d'abuser de l'inexpérience de quelques jeunes gens trop simples. Un jour, je l'avais surpris en flagrant délit. Depuis ce jour-là, il chercha à se venger et à me faire renvoyer pour se débarrasser de ma présence, mais sans pourtant se mettre en jeu lui-même de crainte que je ne dévoilasse son infâme conduite. Un jeudi, étant allé voir mes parents avant de rentrer au collège, j'achetai d'un bouquiniste *Les Galeries du Palais-Royal*, livre plat et insignifiant, qui n'avait certainement rien d'indécent, si ce n'est dans les gravures peut-être, encore je dois convenir que je ne m'en souviens guère. Ce livre dépassant un peu de ma poche, dans un moment de récréation, notre chien de cour s'approcha de moi et me l'enleva. Après avoir lu le titre, il voulut me faire des reproches. Je lui répondis de manière à lui laisser voir ce que je pensais de lui, et le danger qu'il courait en faisant du bruit pour cette affaire. Il emporta ce livre, et je n'en entendis plus parler. Seulement, à quelques jours de là, étant allé chez le proviseur, je m'aperçus à quelques mots assez embrouillés qu'il me tint, qu'il avait été instruit. C'était en effet pour cela qu'il me renvoyait. Quelque temps après avoir été installé comme externe, je pris sur moi de lui demander une explication, et je fis si bien que je l'amenai à me confesser que c'était en effet au maître de quartier que je devais mon exclusion. Je ne fus pas ingrat, comme on le pense, et je déclarais ce que j'avais vu, mais je n'avais pas de preuves à apporter, et d'ailleurs, c'était une affaire trop délicate pour l'ébruiter.

Il n'en résulte pas moins que voilà la troisième fois que je suis congédié; ce qui viendrait à l'appui d'une assertion d'un journal qui n'en avait, je pense, accusé qu'une. On voit que je le justifie

complètement du titre d'imposteur. Ce n'est pas à ma louange, il est vrai ; mais, que voulez-vous, j'ai promis de dire la vérité.

Durant les cinq ou six mois que je passai à la maison, tout en suivant les cours du collège, mon éducation fit un pas immense, moins par ces cours-là que par mes études particulières à la maison ; car, à dire le vrai, je faisais très souvent l'école buissonnière : je n'avais que ces moments-là pour me distraire, et puis le latin m'inquiétait fort peu. Que de fois m'est-il arrivé, après avoir fait quelque escapade avec mes camarades et avoir manqué la classe, de lire une grande partie de la nuit, en ayant soin de mettre quelque chose devant ma chandelle pour en intercepter les rayons ! À la maison, ce n'était plus comme à Alix, où l'on eût mis Boileau à l'index si on eût osé ; je pouvais me procurer toutes sortes de livres à mon choix, tant à la bibliothèque de la maison, où il n'y en avait que de bons, que dans les cabinets de lecture de la ville. Ma première lecture de toutes, fut le *Cours de Littérature* de Laharpe, dont j'aimais beaucoup le style ; je n'estimais guère son caractère, car je ne l'ai jamais cru de bonne foi dans ses opinions religieuses. Molière vint ensuite, et cela par hasard, car je ne le cherchais pas, n'en ayant qu'une vague connaissance par Laharpe. Une fois que j'y eus goûté, je le dévorai ; je l'ai peut-être lu vingt fois de suite, et toujours avec un nouveau plaisir ; c'est avec lui que j'aimais à observer les hommes. Puis après, vint Le Sage, à son tour, avec *Gilblas* ; il m'amusa beaucoup, mais je le goûtai moins dans le principe que je ne l'ai fait par la suite, par une bonne raison, c'est que quelque peu d'estime que j'eusse pour les hommes, je ne pouvais encore les croire si corrompus ; depuis, j'ai trop bien reconnu qu'il n'avait rien outré, et j'ai été obligé de lui rendre cette justice, qu'il n'avait été qu'un peintre fidèle, peut-être même le tableau ne serait-il pas assez chargé aujourd'hui. Je lisais beaucoup le bon Lafontaine ; quant à lui, je ne l'avais jamais perdu de vue ; nous étions de vieux amis, il y avait longtemps que je le savais par cœur. Comme ces lectures étaient très sérieuses pour moi par l'application que je voulais en faire à ce qui se passait sous mes yeux, pour me distraire de temps en temps, je louais des romans, mais en cachette de ma famille. Pour les premières fois, je m'en rapportai au choix du libraire, qui me donnait tantôt Madame de Genlis, tantôt Ducray-Duménil. Quelle lecture ! j'en fus bientôt las. Je choisis

alors moi-même, je lus avec plaisir *Don Quichotte*, le roman de l'abbé Prévôt, de madame Cottin, quelques contes de Marmontel; mais ces ouvrages, sauf le premier, ne me plaisaient guère; malheureusement, Walter Scott n'écrivait pas encore ses chroniques si intéressantes. Je me souviens qu'à ce moment-là, Sterne me tomba sous la main; je le lus, mais je sentis que ce n'était pas encore à ma portée, et je le notai dans ma tête *bon à relire plus tard*. Comme personne ne me guidait dans mes lectures, je les faisais, pour ainsi dire, au hasard. L'histoire ne me tomba entre les mains que quelque temps avant la fin des vacances, sans cela elle eût presque tout absorbé; ça été depuis ma lecture favorite, celle où j'ai toujours trouvé le plus d'instruction pour celui qui sait lire, car cette instruction se base sur des faits.

Les hommes sont les mêmes à toutes les époques; en voyant ce qu'un homme a fait dans telles circonstances, vous pouvez vous attendre à ce que fera un autre dans un cas pareil : c'est une échelle de proportion qui peut toujours s'appliquer à propos. Quant aux philosophes du dix-huitième siècle, Voltaire, Helvétius, Diderot, d'Alembert, etc., quoique je les connusse parfaitement de nom et de réputation, quoique l'horreur qu'on avait voulu m'inspirer contre eux fût un attrait de plus pour moi, je m'en abstins parce que je voulais me créer un système basé sur des faits, un système qui fût mien et non le résultat des vingt mille théories que j'aurais trouvées dans leurs livres. J'ai toujours été un homme très systématique, peut-être est-ce pour cela que je suis entêté dans mes opinions; un système est un véritable dada, une fois qu'on le grimpe, c'est fini...

Si les lecteurs ont suivi jusqu'ici avec attention le fil de ces mémoires, surtout l'esprit dans lequel ils ont été rédigés, ils se seront aperçus sans doute que je n'avais pas encore parlé de ma première communion. Mon intention n'est pourtant point de la passer sous silence. Cette circonstance est trop importante dans la vie, pour que je n'en donne pas ici quelques détails.

Mon frère avait, comme on sait, quatre ans de plus que moi; il avait donc dû nécessairement me précéder dans cette imposante solennité; outre que son caractère uni et sans aucun angle saillant n'y avait pu mettre de retard.

Cependant, comme il était alors d'une santé assez fragile et qu'il tomba justement malade à l'époque ordinairement désignée pour cette cérémonie, on fut obligé de la lui faire retarder quelque peu, de sorte qu'elle arriva justement au moment des vacances; j'étais à la maison alors, je pus observer.

Mon frère était certainement une excellente pâte d'homme qui, j'en suis sûr, n'a jamais eu l'idée du crime. Je ne crois pourtant pas qu'il ait jamais eu plus de dispositions à la dévotion que moi. Mes sœurs même, quelque vertueuses qu'elles fussent, n'avaient tout juste de religion que ce qui convient à une femme, et n'en remplissaient les devoirs que machinalement et sans ferveur. Cette observation n'est pas sans importance, si l'on considère quelle était l'exagération des principes religieux de mes parents.

Quant à moi, je tenais à voir de quelle manière mon frère remplissait un devoir que l'on me peignait comme si important pour le reste de la vie. Je m'attachai à observer s'il comprenait seulement ce qu'il allait faire; je m'aperçus que non, et certes il y a bien d'autres enfants de son âge qui sont dans le même cas. Il n'avait que 11 ans; mon frère fit donc sa première communion presque sans s'en douter parce qu'il fallait qu'il la fit

[trois lignes censurées] ¹

..... En revenant de l'église, mon frère eut une légère altercation avec ma mère, ce qui, du reste, était assez rare, parce que ma mère avait l'habitude de céder. Malheureusement celle-ci tomba ce jour-là. Ma mère, forte de la position où se trouvait mon frère, qu'elle croyait tout absorbé en Dieu, se permit de pousser la discussion un peu plus avant que d'ordinaire, d'où il résulta que son Benjamin, selon sa louable coutume, l'envoya promener en termes fort peu respectueux, et surtout fort peu convenables dans la bouche d'un enfant qui venait de s'approcher de la Sainte Table. J'étais présent à cette scène, ce fut comme un coup de poignard porté au cœur de ma mère. Elle fut se renfermer dans sa

1. L'éditeur croit devoir supprimer ici une phrase inconvenante. (Note de l'éditeur de 1836.)

chambre en versant un torrent de larmes ; elle y resta longtemps. Si j'avais osé, je serais allé la consoler, mais j'aurais été mal reçu. Je me contentai de rendre hommage en moi-même à la religion catholique et au bonheur qu'elle répandait dans les familles. C'est toujours à ces marques que je l'ai reconnue.

On sent bien que ce n'est pas à Alix que l'on m'eût jugé digne de participer aux saints mystères ; cette question n'avait jamais été agitée. Au reste, autant que je puis croire, j'étais d'une classe trop avancée pour que l'on pût douter que je n'avais pas encore fait ma première communion. On négligea donc même de s'en informer, et ce ne fut pas moi qui cherchai à relever leur erreur. Je pense sincèrement que dans aucune institution où l'on m'eût eu continuellement sous les yeux, on ne se serait décidé à me la faire faire ; pour y parvenir il ne fallait rien moins que la position où je me suis trouvé, après mon exclusion du collège de Lyon.

J'avais 15 ans alors, c'était le temps où jamais d'en finir. Mes parents me tourmentaient tous les jours à ce sujet ; quant à moi, je ne demandais qu'à en être débarrassé sans être obligé de jouer un rôle d'hypocrite, la chose du monde qui me répugnait le plus. Heureusement, dans une paroisse, ce n'était pas comme dans un collège : personne ne savait ce que je faisais, ce que je pensais. Sur la réputation même de mes parents, mes prêtres me prirent pour un jeune homme très dévot. Mon père m'avait d'abord fait inscrire au catéchisme ; puis moi, sous prétexte des cours et des études du collège, j'en fus demander une dispense, de sorte que je ne m'y représentai plus que deux ou trois fois au plus. Je fus néanmoins reconnu bon pour communier. Je reçus l'absolution en bonne forme de mon confesseur qui, tout simple homme, jugea à ma mine que je n'étais guère disposé à ce que j'allais faire, il m'engagea même à différer quelque temps ; je lui répondis hardiment : Je vous assure, mon père, que je ne serais pas mieux disposé dans dix ans. Il ne comprit pas le sens de mes paroles, abominablement jésuitiques, et me renvoya bien et dûment absous. Talma était à Lyon à cette époque ; en sortant du confessionnal, moi, qui devais faire ma première communion le lendemain, je fus voir jouer Manlius, et comme je revenais un peu tard à la maison, je dis pour excuse que je n'avais pu quitter l'église plus tôt... Je fus me coucher tranquille là-dessus, pensant plutôt

à Manlius qu'au Dieu fait homme dont je devais me nourrir le lendemain

[trois lignes censurées] ¹

..... Est-il donc étonnant que je sois devenu un scélérat? Parlons sérieusement maintenant, je le répète, j'ai toujours détesté l'hypocrisie, mais cet acte était tout à fait forcé de ma part; ce n'était qu'à ce prix-là que je pouvais avoir la paix avec ma famille.

Mon frère avait eu un cierge superbe ce jour-là, à moi on m'en donna un qui ressemblait à une chandelle de six. On me donna en outre vingt sous pour mettre au bassin; j'y mis dix centimes, mais je donnais dix francs aux pauvres en sortant. On verra tout à l'heure d'où venait cet argent; du reste, je dois dire ici en passant, que toute ma vie j'ai été très charitable, et que si j'ai détesté les heureux du siècle à cause de leur égoïsme, j'ai toujours, du moins autant qu'il a dépendu de moi, cherché à secourir les malheureux. Je n'ai jamais aimé à voir souffrir personne.

Ma première communion a été le dernier acte de religion de ma part. Depuis, je cessai de reparaître à ma paroisse, au grand désappointement du curé. Je m'abstins même de me faire confirmer, tout en cherchant à persuader mes parents que je l'avais été.

Jusqu'à mon exclusion du lycée, toujours renfermé à la maison, sans camarades, je n'avais jamais eu occasion de dépenser de l'argent; lorsque je partais pour le collège, mon père m'en donnait quelque peu et en remettait pour moi au directeur. On avait si peu d'occasion de dépense, que jamais je n'en avais manqué; par conséquent, je n'en connaissais guère la valeur. Je ne l'avais jamais considéré même comme un moyen de jouissance. Mais une fois externe au collège, et arrivé à un âge un peu plus avancé (j'avais alors à peu près 14 ans), je fréquentais, dans nos écoles buissonnières, quelques camarades à peu près de mon âge. Je n'avais que le moment de la classe pour me procurer quelque plaisir, puisqu'une fois cette heure passée, il fallait rentrer au logis et n'en plus ressortir. Ces heures de distraction, prises aux dépens de l'étude, ne m'empêchaient pas, comme on

1. On croit devoir supprimer ici quelques lignes où l'impudeur est poussée trop loin. (Note de l'éditeur de 1836.)

l'a vu, de m'instruire seul à la maison, au moyen de lectures suivies, poussées même souvent bien avant dans la nuit. Mais on conçoit qu'entre quatre ou cinq jeunes gens de 15 à 16 ans, il ne devait pas être toujours question d'école buissonnière, c'est-à-dire, de promenades dans les bois; nous faisons de temps en temps de petites parties de plaisir, quelquefois même nous allions jouer aux boules aux Brotteaux, ou essayer quelques carambolages. Cela coûtait un peu d'argent; en véritables frères, on payait les uns pour les autres, c'est-à-dire ceux qui avaient pour ceux qui n'en avaient pas. Dans le commencement, j'étais toujours un de ces derniers, mon père et ma mère se seraient fait scrupule de me donner un sou. Cependant il ne convenait pas à mon caractère de toujours laisser payer pour moi; d'un autre côté, il eût fallu me décider à abandonner tout à fait cette société : c'était la première à ma convenance que j'eusse rencontrée, il me coûtait de m'en séparer. Déjà dans son sein, je m'étais dépouillé de mes manières raides et maussades, et je les avais remplacées par un grand laisser-aller; mais une fois hors de ce cercle d'amis, je redevais le même qu'auparavant. Je cherchais donc dans ma tête le moyen d'accorder mes inclinations avec ma susceptibilité, et de me mettre à même de payer mon écot et de prendre ma revanche avec des camarades qui m'avaient prévenu si obligeamment. Pour me procurer de l'argent, je ne trouvai pas de plus bel expédient que de vendre un dictionnaire grec dont je pouvais me passer très aisément. Il avait coûté 20 francs, je le revendis 6. Dans le moment où j'étais occupé à me défaire agréablement de l'argent que je m'étais procuré d'une si belle manière, mon frère me rencontra avec mes braves compagnons de plaisir; c'étaient, la plupart, des fils de bons négociants de Lyon. Il sut que j'avais payé quelques frais, et me demanda où j'avais pris l'argent; je commençai par nier que j'eusse aucun argent, mais il ne se contenta pas de cette raison; enfin il cherchait à m'arracher mon secret, mais il ne pouvait en venir à bout. Ses reproches n'avaient rien de bien redoutable, et il me paraissait vouloir seulement connaître la source où j'avais puisé. Il finit bientôt par me dire : Pour avoir ainsi de l'argent, il faut nécessairement que tu en voles à la maison. En voler à la maison? répondis-je avec étonnement; c'est impossible, est-ce que ma mère n'a pas toujours la clef de son armoire sur elle? J'avais effectivement

remarqué que l'argent du ménage était dans l'armoire de ma mère; mais quand elle n'était pas dans sa chambre, je n'y voyais jamais la clef; mon frère savait mieux que moi ce qu'il en était. Il avait alors 19 ans; il fréquentait peu les jeunes gens de son âge, et n'aimait pas leur société; il préférait beaucoup celle des grisettes et des femmes de moyenne vertu; il avait même eu l'effronterie d'introduire à la maison une de ses maîtresses, comme lingère à la journée. Ma mère le sut après, et ne la renvoya pas, tant était fort son engouement pour mon frère. Cependant toutes ces connaissances nécessitaient des frais auxquels, malgré toute la bonne volonté de ma mère, il ne pouvait suffire. Mon père, dont les affaires étaient dérangées depuis quelque temps, devenait de plus en plus économe, et cherchait querelle à ma mère toutes les fois qu'elle lui demandait de l'argent pour les frais du ménage, qui se montaient bien à 1 000 francs par mois, au moins. Il ne se doutait pas que ma mère en détachât une partie en faveur de mon frère; s'il l'eût su, il eût fait beau bruit, lui qui nous cornait sans cesse aux oreilles que dans sa jeunesse, il n'avait pas dépensé 10 francs pour son plaisir, en deux ans, et c'était vrai. Mon frère, n'osant pas en demander à ma mère en certains moments où ses dépenses avaient dépassé le budget ordinaire, s'avisa de saisir le moment où elle n'était pas dans sa chambre, et lui prit quelques pièces de vingt sous. La première fois ma mère n'eut qu'un léger doute sur la soustraction, mais ce doute suffit pour y faire mieux attention; à la seconde fois, sûre de son fait, elle porta ses soupçons sur moi, et vint un beau soir fouiller dans mes poches et dans ma chambre, au moment où j'étais couché, pour voir si je n'aurais pas encore, par hasard, sur moi quelques pièces de conviction. Elle ne trouva rien, et se garda bien d'en parler à mon père qui eût fait une scène affreuse à la maison. Quant à moi, j'ignorais parfaitement cette circonstance et le motif qui avait amené ma mère dans ma chambre; elle ne m'en avait rien dit, mais elle ne put le cacher à mon frère; et, tout en lui découvrant qu'on lui avait pris de l'argent, elle lui avoua que c'était moi qu'elle soupçonnait; mon frère se garda bien de la détromper. Pour prévenir une prétendue récidive de ma part, elle l'avertit qu'elle allait retirer la clef de son armoire toutes les fois qu'elle sortirait de sa chambre, en la mettant sous le chevet de son lit.

Mon frère s'était risqué à voler, parce qu'il pensait que l'on ne s'en apercevrait pas ; mais aussitôt qu'il sut que ma mère était sur ses gardes, il y renonça, du moins par lui-même, de crainte d'être pris sur le fait ; mais il avait conçu une idée qui consistait à se servir de moi pour tirer les marrons du feu ; aussi lorsque je lui eus formulé ma réponse, ou plutôt ma demande : Bah ! est-ce que ma mère n'a pas toujours sa clef sur elle ? Tu fais l'ignorant, me répondit-il, tu sais bien que non, tu sais bien où elle la met. Non, lui dis-je, je n'y ai jamais fait attention. Eh bien, me dit-il, je te dirai qu'elle la met sous son chevet, et il n'y aurait rien de si facile que d'entrer dans la chambre lorsqu'elle n'y est pas, et d'ouvrir l'armoire. Je conçus son idée de suite. Bon, répondis-je, et si elle entre au moment où j'aurais la main dans le sac ? Imbécile, me répondit-il, est-ce que je ne serai pas là pour l'amuser. J'avais besoin d'argent, je ne croyais pas qu'il y eut grand mal à en prendre un peu à mes parents qui passaient pour riches : cependant je ne m'y serais jamais décidé de moi-même, si je n'en eusse reçu la proposition formelle de la part de mon frère. J'acceptai donc, et notre nouvelle société se forma, et tout aussi bien, je vous jure, que celle des premiers et des plus fins voleurs de Paris ; nous avions des signes à nous connus, et même des mots d'argot de notre composition que personne, autre que nous, ne pouvait comprendre ; mon frère, avec son air sucré, était dans ce genre-là un compère presque aussi rusé que moi : c'était lui qui avait inventé notre argot. Qu'il savait bien, dans ces moments-là, enjôler et caresser ma mère ! Eh bien, c'était justement en cet instant qu'il me parlait à moi également. Lorsqu'il disait à ma mère : embrasse-moi, cela voulait me dire à moi : va vite ; lorsqu'il disait : embrasse-moi vingt fois, trente fois, quarante fois, c'était me dire : prends vingt, trente, quarante francs. La première fois, j'avais pris quatre-vingts francs, je lui en remis soixante et j'en gardai vingt ; depuis, c'est toujours à peu près sur ce pied-là que nous nous partageâmes. Je sentais qu'à son âge, il avait plus besoin d'argent que moi : nous ne faisons que des dépenses d'enfant. Maintenant que j'examine le passé avec sang-froid, je ne puis m'empêcher de reconnaître que ces vols commis dans l'intérieur de ma famille ont eu une grande influence sur ma conduite subséquente, non quant aux principes : rien ne pouvait les changer, ni les modifier ; mais tout en reconnaissant alors,

comme je le reconnais encore aujourd'hui, que celui qui n'a pas et qui meurt de faim a le droit

[cinq lignes censurées]

..... en reconnaissant, dis-je, ce principe, je suis obligé d'avouer que j'aurais hésité bien plus longtemps à commettre mon premier vol si je n'en eusse fait, pour ainsi dire, un long apprentissage à la maison.

Enfants, ne volez jamais vos parents. En vain direz-vous pour votre justification que ce n'est qu'un avancement d'hoirie, puisque ce qu'ils ont doit vous appartenir un jour; en supposant que vous ayez raison, sous ce rapport, ce qui pourrait pourtant être facilement contesté, je vous dirai : le mal ne consiste pas dans cette fausse propriété que vous vous attribuez, mais dans les capitulations que vous êtes forcé de faire à votre conscience; dans cette habitude de dissimulation que vous contractez; enfin, dans ces véritables allures de voleur qu'a aussi bien celui qui vient en secret mettre la main à la caisse de son père que celui qui s'attaque au coffre-fort du voisin. Le premier pas est fait, il vous a coûté; songez que le second ne vous coûtera guère plus, et le troisième beaucoup moins.

Mon frère, qui certainement n'a pas joué le plus beau rôle dans notre société, et qui certainement était le plus coupable, a gardé un immense avantage sur moi : c'est de ne pas s'habituer au calme et à la présence d'esprit en commettant un vol, ce qui fait que je suis persuadé que hors de la maison il n'eût jamais osé rien dérober. Vous me direz qu'un homme qui ne vole pas parce qu'il n'ose pas, n'est guère honnête; d'accord, mais le procureur du roi ne lui peut rien. Quant à moi, il est certain que je n'ai jamais eu la conscience bien timorée dans les choses pour lesquelles les autres, en général, se montrent les plus susceptibles. Victime de l'injustice dès mon jeune âge, j'étais devenu tout à fait systématique, et je m'étais créé une manière de voir bien différente de celle des autres hommes. Cependant, tout en les méprisant, je ne leur voulais aucun mal. Alors, les injustices que j'avais éprouvées me venaient presque toutes de la part de mes parents, et je ne pouvais nourrir aucun ressentiment contre eux. J'ignorais encore ce besoin de vengeance, qui a été depuis si violent pour moi, que, quelque flegmatique que je sois devenu,

quelque maître de mes sentiments et de mes émotions que j'aie été, je n'ai jamais pu dompter cette passion.

Oh! alors, j'en conviens, je devenais méchant et cruel même!... Malheur à celui qui m'offensait si je pouvais saisir un moment favorable! J'étais d'autant plus dangereux que je ne me vengeais qu'à coup sûr, et que je ne laissais rien paraître de ma haine jusqu'à l'instant propice pour la satisfaire! Mais à l'époque de ma vie que je décris en ce moment, j'ignorais encore cette passion qui ne s'est développée que fort tard. J'étais un homme systématique, comme je viens de le dire, mais j'étais juste, ou du moins j'ai presque toujours cru l'être. Il n'est pas étonnant que, m'écartant tout à fait et avec préméditation des sentiers fréquentés par le reste de la société, je me sois trompé bien souvent!

Plus je réfléchis, plus je pense que si je n'avais jamais volé mes parents, je ne serais pas où je suis aujourd'hui. Et pourtant il n'aurait pas fallu m'en savoir trop de gré; car la théorie ou le principe eussent toujours existé au fond de mon cœur, la pratique seule y eût manqué. Car, sans ce funeste apprentissage que j'ai fait ainsi dans l'intérieur de ma famille, j'aurais eu, je pense, beaucoup de répugnance à vaincre pour me décider à voler. Mais n'avais-je pas été déjà un véritable voleur chez mon père? En effet, quoique je ne me crusse pas bien coupable en m'appropriant une partie de ce que je pensais devoir être un jour ma propriété, n'avais-je pas eu à surmonter mille sentiments d'amour-propre et de délicatesse? N'avais-je pas eu à calculer toutes les chances de réussite; à m'habituer d'avance à la honte d'être surpris; à la braver, ainsi que le mépris de mes sœurs qui eût été alors pour moi aussi cruel que plus tard le mépris de la société tout entière? C'est donc à ce triste antécédent que j'attribue ma perte, c'est donc à mon propre frère que je la dois! Cela est horrible à dire! Mais cela est vrai.

À peu près à la même époque, je fis une autre espèce d'étourderie qui a encore eu pour moi un résultat que je ne saurais expliquer, mais que je comprends. Je l'ai dit souvent, je me dispensais de suivre les cours du lycée que je remplaçais par quelque partie de plaisir. Mon absence de la classe se prolongea une fois pendant près de quinze jours. Mon professeur en rendit compte au proviseur, qui crut devoir en avertir mes parents. Il écrit donc deux mots à ce sujet à mon père. La lettre venait d'arriver au

moment où je rentrais à la maison. Ma mère m'en prévint et me fit même voir la lettre qui était sur son lit. Je me doutais de suite de ce que le proviseur pouvait avoir à écrire à mon père; et, sans plus de réflexion, par une inspiration subite, je saisis adroitement la lettre en question et courus m'enfoncer dans ma chambre. J'étais certain que mon père ne rentrerait qu'à deux heures, suivant son habitude : j'avais encore une heure devant moi. Je pris une feuille de papier que je pliai d'une manière exactement semblable à la lettre que je voulais soustraire; je contrefis la signature du proviseur, et j'écrivis en son nom à mon père que, le trimestre étant échu depuis quelque temps, il le priait de vouloir bien passer à la caisse de l'économe pour le régler. Une fois cette belle lettre terminée, je fus la placer à l'endroit où j'avais pris la première : elle fut remise de suite à mon père à son arrivée. Il n'y trouva rien d'étrange, et ne fut étonné que de l'oubli qu'il avait commis en ne soldant pas plus tôt la rétribution universitaire. Pour la réparer, il me donna l'argent à moi-même en me recommandant de passer chez l'économe, et de lui rapporter le reçu. J'eus presque envie, pour continuer la plaisanterie, de fabriquer un reçu et de garder l'argent; mais je ne succombai pas à cette tentation. Sur le moment, personne ne se douta du tour que j'avais joué, et le proviseur, la conscience en repos par l'avis qu'il avait donné à mon père, et qu'il croyait bien lui être parvenu, ne s'occupa plus de moi. De sorte que j'eus toute liberté de m'absenter quand bon me semblait. Trois mois peut-être après, tout se découvrit par hasard. Mon père traita cette affaire-là aussi sérieusement qu'un procureur du roi chargé de poursuivre un faux en écriture publique. Mais voici le plus beau. Deux jours après, j'eus à sortir avec mon père; nous traversions ensemble la place des Terreaux; c'était un jour d'exécution, nous n'en savions rien ni l'un ni l'autre, et nous ne nous en aperçûmes qu'en face de la guillotine. Là, mon père s'arrêta, et me montrant l'échafaud avec sa canne : « Tiens, me dit-il, regarde, c'est ainsi que tu finiras si tu ne changes pas. » Horrible prédiction dans la bouche d'un père! Sur quoi était-elle basée? Dans toute ma vie, je n'avais jamais fait à la maison un seul acte de méchanceté. Dès ce moment, un lien invisible exista entre moi et l'affreuse machine. J'y pensais souvent sans pouvoir m'en rendre compte. Je finis par

m'habituer tellement à cette idée que je me figurais que je ne pouvais pas mourir autrement. Que de fois j'ai été guillotiné en rêve ! Aussi cette cérémonie n'aura pas pour moi le charme de la nouveauté. Il n'y a à vrai dire que depuis que je suis en prévention que je ne fais plus de ces rêves-là.

Mon père devenait tous les jours bourru et intolérant de plus en plus ; il ne trouvait jamais rien de bien et cherchait noise à tout le monde, excepté à mon frère ; enfin il n'y avait plus moyen de l'aborder. Fallait-il attribuer ce redoublement de mauvaise humeur à l'âge ou aux circonstances ? Quelle était sa position alors ? Quelque temps après être venu se fixer tout à fait à Lyon et avoir abandonné la campagne pour nous faire faire notre éducation, mon père s'était remis dans le commerce. Habitué à une vie toute d'activité et d'occupation qu'il avait pu entretenir dans une propriété rurale, il s'était promptement ennuyé à la ville dans son oisiveté. D'ailleurs, se voyant à la tête d'une nombreuse famille, il crut ne pouvoir lui laisser trop de fortune. Fatale ambition paternelle ! Il entreprit alors le commerce de soieries qui allait très bien à Lyon à cette époque, mais il n'y entendait absolument rien. Il fut obligé de prendre un associé sans capitaux, mais au fait de la fabrique. Une association avec mon père ne pouvait pas durer longtemps ; aussi, après avoir rompu divers actes de société, pour être absolument maître chez lui et pouvoir y commander à son aise, il resta seul et se contenta de prendre des premiers commis qui fussent à même de surveiller la fabrication, car pour lui il ne s'entendait absolument qu'à la comptabilité. Qu'en arriva-t-il ? Les commis, qui avaient un intérêt dans les bénéfices sans participer aux pertes, et ne risquant de cette manière aucuns capitaux, l'entraînèrent dans de fausses spéculations, lui firent vendre à des gens sur lesquels ils avaient de mauvais renseignements et qui manquèrent plus tard, de sorte que peu à peu, au lieu de l'augmenter, mon père voyait diminuer sa fortune ; semblable aux joueurs qui courent après leur argent, loin de quitter la partie, il ne s'y engagea que de plus belle. Mais il ne parlait jamais à personne de ses pertes. C'était là sans doute la cause de ces fréquentes bourrasques que nous avions à essayer à la maison.

Avant ce commencement de déconfiture, mon père avait eu l'intention de me destiner au barreau ou à la médecine, parce

qu'alors il avait le moyen de me faire suivre les cours nécessaires ; mais lorsqu'il en vit pour ainsi dire l'impossibilité, d'après le délabrement toujours progressif de ses affaires, il changea d'idée et résolut de me faire entrer dans le commerce et dans celui qu'il faisait lui-même ; c'était déjà la destination de mon frère. À la fin de l'année scolaire que je venais de passer au lycée, mon père me mit en apprentissage chez un de ses ouvriers pour y apprendre la fabrique, ainsi que c'est l'usage pour ceux qui se destinent à cette partie. Mais, fidèle à son système de contrainte qu'il avait continuellement mis en pratique à mon égard, il voulut m'attacher à une chaîne si courte, que je la brisai de colère. Ce n'était pas ainsi qu'il eût fallu s'y prendre avec moi. Les vexations ne faisaient que m'irriter. Je me raidissais contre la force et l'autorité paternelle dans toute sa rigueur, et j'eusse cédé à la douceur et à l'affection. Je déclarai résolument à mon père que je ne voulais pas absolument suivre cette carrière, et que rien au monde ne pourrait m'y forcer. Je m'y pris de manière à le convaincre. Au bout de deux mois de ce triste apprentissage, j'en fus débarrassé ; et, comme nous étions arrivés à la fin des vacances, mon père résolut à tout hasard et en attendant mieux, de me faire terminer mes études. Mais il ne voulut pas me garder à la maison, et je crois qu'à ce moment il n'avait pas tort. Il m'envoya au collège de Chambéry. L'année que j'y ai passée m'a laissé peu de souvenirs ; vie de collège, voilà tout. Je me souviens pourtant que j'y fus heureux, sauf sur les derniers jours. Je terminai là d'une manière brillante, mes études, mais j'éprouvais encore une catastrophe. Il était sans doute écrit que je serais renvoyé de tous les collèges. Quinze jours avant les vacances, étant en promenade, le pédagogue qui nous conduisait voulut infliger une punition à un des plus jeunes du collège ; c'était fort injustement. Je m'y opposai. Il voulut me punir à sa place ; et comme je résistais, il se mit en devoir d'employer l'argument *ab hominem*. Nous nous battîmes ensemble comme deux Hercules, ou plutôt comme deux chiffonniers. Malheureusement mon adversaire était un ecclésiastique, mon action fut regardée comme un véritable sacrilège, plutôt que comme un acte d'indiscipline. Je fus mis au cachot, et condamné à y rester jusqu'aux vacances. On écrivit à mon père pour lui rendre compte de ma conduite, en ajoutant que, par égard pour lui, on voulait bien ne pas me renvoyer avant la fin de l'année,

mais que je resterais en punition jusqu'à mon départ. Je m'ennuyais horriblement dans ce cachot et beaucoup plus que dans mon cabanon de la Conciergerie. Je brisai trois ou quatre portes à différentes fois pour m'évader; ensuite j'allais tranquillement me promener dans le jardin du directeur et quelquefois même en ville; je rentrais ensuite quand j'étais las; car, étant absolument sans argent, je ne jugeai pas à propos d'entreprendre à pied la promenade de Chambéry à Lyon. Ces quinze jours de punition m'ont duré beaucoup, parce que je n'ai peut-être pas dormi vingt-quatre heures dans cet intervalle. Pour me distraire dans ma solitude, je m'adonnai tout à fait à la poésie, ce qui m'empêchait souvent de dormir. J'y composai un poème burlesque de près de deux mille vers; et il ne faut pas s'en étonner : il n'est peut-être personne qui ait eu une aussi prodigieuse facilité que moi à faire des vers, bons ou mauvais. Je ne dis pas ceci pour m'en glorifier, c'est un véritable don de nature, et je n'ai certes aucun mérite à en avoir été favorisé. Mais une chose digne de remarque, c'est que je n'aimais pas à montrer mes compositions, ou que si je les lisais à quelqu'un, je n'en laissais jamais prendre de copie. J'ai conservé cette habitude jusqu'en 1833, époque à laquelle, dans un but d'intérêt seulement et non d'amour-propre, je commençai à rendre publiques quelques-unes de mes chansons politiques. Il est donc tout à fait faux, quoique quelques personnes, en apparence dignes de foi, l'aient annoncé, que qui que ce soit ait aucune pièce autographe de moi, datée d'avant 1833, et par conséquent, comme on le prétend, des compositions de ma jeunesse. Il n'en existe pas, et s'il paraissait jamais quelque chose de ce genre dans le public, ce ne seraient que des pièces apocryphes, lancées par nos jongleurs littéraires, de la part desquels du reste aucun charlatanisme, aucune effronterie ne me surprendrait aujourd'hui.

Que de douceurs, de jouissances, la poésie a apportées dans mon existence! C'est à elle que je dois mes plus beaux moments; elle m'a consolé dans bien des tribulations. J'étais né poète enfin, il n'y a qu'un poète qui puisse comprendre ces jouissances-là. Oui, fussé-je dans une île déserte comme Robinson, je ferais des vers, je ferais des vers pour moi seul, pour le plaisir d'en faire, pour les réciter aux arbres ou aux chèvres sauvages. J'ignore si tous les poètes sont comme moi; mais si je compose des vers avec

facilité, je les oublie de même, aussi je ne peux livrer au public que ceux qui ont été conservés par d'autres que par moi, en vertu d'un dépôt; sans cette précaution, je ne serais pas plus avancé pour ces dernières poésies que pour les autres; il ne m'en resterait pas un mot dans la tête. Sans exagération, j'estime qu'en toute ma vie, je peux avoir composé près de trente mille vers. Allez les chercher, aujourd'hui... Ce qu'il y a encore de particulier, c'est que, sauf de petits poèmes burlesques, je n'ai jamais essayé de composer quelque ouvrage de longue haleine. Odes, satires, chansons, telles ont toujours été mes compositions favorites. Si j'aime la poésie, en revanche rien n'est aussi assommant pour moi que d'écrire en prose; c'est dommage, lecteur, qu'il soit si difficile au langage des muses de se dépouiller de l'hyperbole; sans cela, tu aurais eu le plaisir de lire mes mémoires en vers, et cela m'eût beaucoup moins coûté que cette mauvaise prose : et qu'on ne soit pas étonné d'avoir pu trouver un poète assassin, je ne suis certes pas le seul. Dernièrement encore, un jeune nourrisson des muses de Bar-le-Duc m'a gratifié d'une pièce de vers qui était bien faite pour assassiner un homme. J'ai déjà trop fait de mal à la société pour me permettre de la mettre sous les yeux du public.

Ceux qui m'auront lu jusque-là s'apercevront aisément que j'ai été renvoyé de tous les collèges, ou du moins prié de ne pas y revenir. Je n'ai pu sauver que les honneurs de la guerre : et pour quel motif toujours? Les premières fois, parce que je ne pouvais être bigot, et la dernière, parce que j'avais voulu m'opposer à une injustice qui ne me regardait pas, il est vrai; je n'en avais que plus de mérite bien que je n'aie jamais eu l'habitude de me mêler des affaires des autres. Si j'avais horriblement péché en portant la main sur un prêtre qui m'avait frappé le premier, j'en fus puni d'une manière effrayante; car, outre les quinze jours de cachot, je fus privé de l'honneur d'être couronné et de recevoir les prix que j'avais mérité; je m'en moquais autant que d'une pipe de tabac, c'est-à-dire autant que je pouvais m'en moquer alors, parce que je ne fumais pas; je n'avais point encore contracté ce vilain défaut. Puisque j'ai prononcé ce mot-là, je ne le quitterai pas sans en dire quelque chose. Le tabac joue un plus grand rôle dans la vie humaine que l'on ne pense, surtout le tabac à fumer. Au moins il en a joué un grand dans la mienne; sans le tabac, je serai

peut-être actuellement un bon négociant. Ce sont ces bizarres et vaporeuses ondulations qu'on voit avec tant de charme se développer dans les airs, qui m'ont perverti en me livrant à une contemplation toute de poésie et d'extase, d'où je ne sortais qu'à regret pour rentrer dans les choses de ce monde. Quand je fume, je rêve réellement tout éveillé; fumée et poésie peuvent-elles aller l'une sans l'autre? Quant à moi, je ne saurais concevoir un poète qui ne fume pas. Il n'y a rien comme la pipe pour échauffer l'imagination et vous entretenir dans une molle indolence loin de la réalité et dans un monde imaginaire. Comment un homme qui ne fume pas peut-il rester inoccupé? Si j'avais un fils, je ferais ce que je pourrais pour l'empêcher de fumer jusqu'à sa majorité, à moins que je ne fusse assez riche pour en faire un flâneur ou un poète. Je ne ris pas, soyez-en bien sûr; je m'étonne même qu'aucun physiologiste ne se soit occupé de cette matière. C'est probablement parce que les physiologistes ne sont pas fumeurs; cela viendra sans doute avec le temps; jusque-là, je soutiens que l'homme à idées, qui fume, est perdu pour les affaires de ce monde. Avis aux pères de famille et aux jeunes élèves qui sortent du collège pour entrer dans l'estaminet, cet abîme qui engloutit autant de jeunes gens que les maisons de jeux.

Enfin, le jour de ma délivrance arriva : je fus déposé à la voiture de Chambéry pour Lyon. C'était une petite patache qui mettait deux jours à faire le trajet. On couchait au Pont-de-Beauvoisin. Ce fut dans l'auberge où l'on s'arrêtait d'ordinaire que je fus, pour la première fois, initié aux mystères de l'amour, par une de ces filles complaisantes qui servent les voyageurs à table. Mon physique était loin d'être alors aussi développé que mon moral. J'avais eu déjà, sans en profiter, bien des occasions de me débarasser de ma robe d'innocence, sans parler même du temps où j'étais externe au lycée de Lyon, époque à laquelle j'allais souvent, avec des camarades plus formés que moi, dans les maisons dites *d'éducation*. Je me contentais de rire, de plaisanter avec les femmes qui s'y trouvaient; mais c'était tout, mes sens n'avaient pas encore parlé; on sent bien qu'avec de pareilles créatures mon cœur ne pouvait pas être de la partie. Je jugeais donc inutile de porter plus avant ce qui n'eût été de ma part qu'un simple mouvement de curiosité, dans la crainte d'user mon tempérament par des excès anticipés. La pauvre fille qui avait mes prémices, au

Pont-de-Beauvoisin, eut beaucoup de peine à se le persuader, tellement elle me trouva différent de ceux qu'elle avait vus dans la même position que moi; je ne fus avec elle ni timide ni passionné; on eût pu dire un homme de 30 ans. En sortant de ses bras, je disais entre mes dents : Quoi! n'est-ce que cela?... Ma complexion amoureuse était d'une singulière nature; vous allez en juger. Je n'ai été sérieusement amoureux qu'une seule fois dans ma vie; cet amour-là a duré cinq ans, et peut-être encore subsisterait-il aujourd'hui si je n'eusse été séparé de l'objet de mon véritable culte d'une manière violente. Quelque temps après mon entrée dans le monde, je fis, par hasard, la connaissance de madame Dormeuil : je lui donne ici un nom de comédie. Je serais bien fâché de la signaler plus exactement, car il peut bien se faire que son mari vive encore, et je pense qu'il serait flatté moins que jamais de connaître l'intimité qui a régné entre moi et son aimable femme. Lorsque je la vis pour la première fois, ce fut comme une commotion électrique qui me réveilla d'un long engourdissement : il me sembla que c'était là la femme que j'avais toujours rêvée. Fort heureusement pour moi il y eut sympathie des deux côtés, et je ne déplus pas à madame Dormeuil; elle me répondit, à la fin de la soirée, de manière à me laisser croire que je ne lui étais pas indifférent. Enfin, notre intelligence fut bientôt complète; nous nous aimâmes tous deux avec une égale passion. Cependant, j'avais beaucoup de ménagements à prendre, si le mari nous eût surpris, sa femme était perdue. Pendant longtemps, je me contentai de lui rendre des visites chez elle, et souvent même en présence du jaloux, qui, je le pense, ne s'est jamais défié de moi. Notre liaison, faute de circonstances propices, demeura pendant près de quatre mois tout à fait platonique. Peut-être n'eût-il tenu qu'à moi de faire cesser cet état plus tôt; mais je m'en gardais bien; je tremblais, au contraire, tout en faisant l'empressé, craignant le moment où il ne me serait plus permis de reculer pour ravir la dernière faveur. C'est que tout en adorant madame Dormeuil, mes sens ne me disaient rien auprès d'elle; je la contemplais avec extase, c'était ma divinité, j'étais heureux dans cette position, et je craignais que la jouissance et la possession ne vinssent y mettre un terme. J'avais déjà fait de belles observations sur mon tempérament à l'égard de deux ou trois petits caprices que j'avais eus; j'avais remarqué que

ce but, auquel deux amants tendent sans cesse, était pour moi le tombeau du désir, et je craignais de détruire de ma propre main l'idole que je m'étais créée, et je ne me trompais pas. Vint le moment où, sous peine de passer pour un sot ou un eunuque, je fus obligé de sortir du sentier que je m'étais tracé avec tant de plaisir. M. Dormeuil ayant quitté Lyon pendant quelques jours, nous eûmes alors un peu plus de liberté, des caresses un peu plus vives que d'habitude et auxquelles nous n'étions accoutumés ni l'un ni l'autre nous allumèrent les sens; je triomphai... en apparence. Notre liaison a duré cinq années pendant lesquelles j'ai toujours aimé passionnément madame Dormeuil; mais je n'ai jamais, depuis cette circonstance, retrouvé près d'elle ce charme inconnu et enivrant qui ne peut se définir et qu'on ne goûte, je pense, qu'une fois dans sa vie. Je crois qu'il en a été de même de son côté, quoiqu'elle n'ait jamais voulu me le laisser deviner; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que, chez elle, le cœur l'emportait aussi sur les sens. Ce tendre commerce ne m'empêchait pas de faire de temps en temps quelques orgies avec mes amis et de fréquenter les bons endroits de la ville; mais cela n'altéra en rien mon amour pour madame Dormeuil, à qui je le rapportais au contraire plus pur; aussi n'était-elle nullement jalouse de ces légères distractions, que je lui avouai même plusieurs fois. Lorsque, plus tard, elle m'a été ravie par un coup imprévu, mon cœur a été enterré avec elle; c'est ma sylphide qui l'a remplacée dès ce moment-là, aussi elle m'est apparue bien souvent sous ses traits. Ne vous étonnez donc pas de l'inspiration poétique qu'elle m'a fournie; je n'ai fait que mettre en vers le rêve de mon existence. Depuis lors, mon cœur n'eut plus aucune part dans mes liaisons amoureuses, sauf pour une petite grisette qui m'inspira, pendant quelques jours, un caprice assez fort. Je fis ce que je pus pour arriver à sa possession; je la mis en chambre sans avoir encore rien obtenu d'elle; enfin, la veille du jour que je croyais devoir éclairer un triomphe, j'étais allé à la chasse après en avoir prévenu ma dulcinée; je revins de meilleure heure que je n'avais compté; je n'eus rien de plus pressé que de me présenter chez elle. J'y trouvai à mon grand désappointement, un jeune homme de ma connaissance qui avait obtenu du premier coup ce qu'elle m'avait refusé avec tant d'opiniâtreté; il est vrai qu'il avait fait les choses plus grandement que moi. À cette vue, bien qu'amoureux

comme un fou un quart d'heure avant, ma passion s'éteignit tout d'un coup; loin de m'emporter, je partis d'un grand éclat de rire, je remerciai celui qui avait déchiré le bandeau, et je sortis avec mon rival, non pour me battre, mais pour boire un bol de punch à sa réussite et à ma guérison. Dès lors, j'ai évité constamment et avec le plus grand soin l'attachement, même le plus léger en apparence; j'avais appris ce que c'était que l'amour par ma propre expérience; je fus convaincu que c'est un ennemi qu'il ne faut jamais s'aviser de combattre, et que ce n'est qu'en fuyant qu'on peut éviter sa défaite. Aussi, lorsqu'une femme faisait une certaine impression sur mon cœur, je l'évitais comme la peste. Je ne fus plus, pour le sexe, qu'un véritable satyre cherchant à satisfaire ses passions brutales, et ne fréquentant plus que les Vénus dont les charmes sont cotés comme une marchandise. Cette méthode était en vérité bien moins dispendieuse et m'évitait tout l'ennui d'une déclaration et les préliminaires ennuyeux d'une conquête galante avec des créatures qui ne valent guère mieux que les autres. Cependant, je dois le reconnaître, j'ai toujours aimé les femmes, non pour ma jouissance, mais à cause des aimables qualités, et surtout de la sensibilité exquise qui les distinguent. Sous ce point de vue, il y a une énorme différence entre l'homme et la femme. Qu'une femme nous trompe en amour, je lui pardonne, nous le lui rendons bien, Dieu merci! Ce n'est le plus souvent que la vanité qui nous attache à elle; mais si on a ce léger reproche à lui faire, de perfidie et d'inconstance, par combien d'autres qualités n'est-il pas compensé! Ce n'est qu'avec elle qu'on trouve ce commerce affectueux, dégagé de tout intérêt, ce cœur si tendre qui s'ouvre à toutes les émotions de la pitié, qui soulage toutes les infortunes avec une inappréciable délicatesse et un tact inné de convenance, qualités que vous ne découvrirez jamais chez l'homme qui se prétend son seigneur et maître, et qui se pique de vertu; tandis qu'au contraire chez la femme la plus corrompue, vous rencontrerez encore de ces élans de sensibilité qui ravissent. Que les femmes me pardonnent donc si j'ai été si longtemps insensible à leurs charmes; je sais du moins rendre justice à leur cœur. Il y a plus de vertu dans une seule femme qu'au fond de l'âme de dix philosophes.

En arrivant de Chambéry à Lyon, j'étais porteur d'une véritable lettre de *Belléophon*, avec cette différence pourtant que je

me doutais à peu près de son contenu. Il me semblait dur pourtant d'en être chargé moi-même. J'eus un moment l'envie de la mettre en morceaux; mais je ne le fis pas, parce que je pris une espèce de plaisir à affronter l'orage. D'ailleurs, aujourd'hui ou dans huit jours, il faut toujours que cela arrive, me disais-je : lorsque l'on capitule avec un mouvement de crainte ou de répugnance, on devient bientôt pusillanime et incapable de prendre un parti.

Je rougis en moi-même de mon hésitation, et remis bravement la lettre à mon père. Certes MM. les phrénologues qui ont avancé que j'étais né avec la protubérance de la fermeté, se sont grossièrement trompés. J'avais au contraire le caractère le plus faible, le plus inconstant, le moins prononcé qu'il soit possible de voir. Élevé avec tendresse, heureux de l'affection de ma famille, j'eusse été toute ma vie l'homme le plus irrésolu et le plus flexible sous les influences étrangères, le véritable bon enfant de Paul de Kock. Ce sont les impressions d'enfance qui ont changé ma nature première en me persuadant que, privé des caresses de ma famille, en butte à ses mauvais traitements, je n'avais, pour ne pas être brisé, que la ressource de m'armer d'un cœur d'airain et d'une fermeté à toute épreuve. Je m'en suis convaincu par les fréquents combats que j'ai eu à soutenir avec moi-même pour y parvenir, et par la continuelle surveillance que j'ai exercée sur mon âme. À cet égard, comme à beaucoup d'autres, je me suis fait ce que je suis. La nature n'avait rien fait pour moi.

Je m'armai donc de résolution pour présenter à mon père la redoutable épître qui devait le frapper par tous les endroits sensibles à la fois. Elle ne lui apprenait rien moins que le redoublement de mes incartades pendant le temps que j'étais resté au cachot, et lui présentait en même temps un compte d'une cinquantaine de francs de portes brisées et serrures forcées pour faciliter mon évasion. Il y a des moments où l'on a tant à dire que l'on ne dit rien. C'est ce que fit mon père. D'ailleurs il pensa que, puisque j'allais rentrer dans le monde, je n'avais plus besoin de morale de collègue. Il n'appuya un peu que sur les 50 francs qu'il payait, il est vrai, assez mal à propos pour le peu de plaisir que j'avais eu à les dépenser. Il m'avertit que, dès le lendemain, il me conduirait chez un avoué de ses amis pour y apprendre quelque peu de jurisprudence et de procédure, car il me déclara, dès ce

moment, que son intention n'était pas de me faire faire un cours de droit, ni de me destiner au barreau, et que s'il voulait me voir acquérir quelques connaissances en chicane, ce n'était absolument que pour qu'elles me fussent utiles plus tard dans le commerce auquel il me réservait. Cette déclaration me fit beaucoup de peine ; je me sentais assez de capacité pour me distinguer sous la toque. J'accusai de nouveau mon père d'injustice dans le fond de mon cœur ; mais j'avais tort en ce moment ? D'après ce que j'ai vu depuis, mon père était déjà gêné dans ses affaires, et se voyait dans l'impossibilité de fournir aux dépenses qu'eût nécessitées cette nouvelle éducation. S'il me l'eût dit au moins, il nous aurait peut-être épargné à tous les deux bien des malheurs !

Cependant j'avais de la peine à faire pardonner mon genre de vie à ma mère. Ce n'est pas qu'elle fût bien scandalisée de mes équipées de collège ; de la part de mon frère elle en eût plutôt ri de bon cœur ; mais il y avait en moi je ne sais quoi qui lui déplaisait. Aussi avait-elle vu venir avec peine la fin de mes études, dans la crainte d'être forcée de se rapprocher de moi ; et, avant mon retour de Chambéry, elle avait prié mon père de s'arranger de manière à ce que je ne restasse pas à la maison. Il fut donc décidé, contre l'usage ordinaire, que je coucherais dans une petite chambre qui dépendait de l'appartement de l'avoué chez lequel j'allais travailler, et que je serais en pension chez un traiteur voisin de l'étude, et où mangeaient également beaucoup de clercs. Ce parti adopté à mon égard, à part l'injustice que je voyais toujours dominer, me convint beaucoup en m'exilant de nouveau du toit paternel, sous lequel je me plaisais fort peu.

Me voilà donc pour la première fois lancé dans le monde. J'y fis bien triste figure à mon début. Pendant les six premiers mois, j'interrompis toute espèce de lecture et d'étude ; fort de mes réflexions et de la connaissance approfondie que j'avais de l'histoire, je me livrai tout entier à mes observations pour analyser les rapports qui pouvaient exister entre les hommes passés et ceux que j'avais sous les yeux. Je voulus m'assurer par moi-même si le monde était si hideux que me le représentait l'histoire. J'en reconnus tous les tableaux ! Partout fourberie, égoïsme, partout amour de l'or, partout intérêt personnel se cachant sous le masque du désintéressement. Ô Molière, toi qui peignis à si larges traits ton Tartuffe religieux, que n'as-tu achevé tous les tableaux

de l'hypocrisie qui existe chez l'homme, pour toutes les vertus ; car, en général, c'est de celles qu'ils pratiquent le moins, qu'ils cherchent le plus à faire parade !

Pendant tout le temps de ces premières observations que je n'avais entreprises que pour porter un pied plus assuré sur le terrain du monde, je fus tellement dégoûté des résultats que j'obtenais chaque jour, que je me livrai à la mélancolie et presque au désespoir. Je m'abrutis insensiblement et devins, en quelque sorte, un véritable automate, n'ayant plus l'air de faire partie de la société. Ceux qui m'avaient connu dans le courant de mes études étaient étonnés de ce changement ; d'autres me prirent même pour une espèce d'idiot ; je me souviens même à ce sujet d'une particularité assez bizarre.

Mon père avait assuré à l'avoué chez lequel il m'avait placé que j'avais obtenu beaucoup de succès au collège. Quand il m'eut vu pendant quelque temps il en fut tout étonné. Est-il bête ! disait aussi parfois un autre avoué qui, associé avec lui, demeurait dans le même appartement et avait la même étude. Il ne me regardait presque jamais sans hausser les épaules. En effet, lorsqu'il m'expliquait quelque chose, j'avais l'air de ne pas le comprendre, et quelquefois je ne le comprenais réellement pas ; je fixais sur lui des yeux hébétés, mais mon imagination était à cent lieues de là. Un jour, mettant l'adresse pour Mézières, il demanda quel était le département, personne ne répondit, nos clercs n'étaient pas forts sur la géographie ; moi, poussé par un mouvement machinal, sans presque y songer, sans lever la tête, je dis : Ardennes. L'avoué ouvrit un dictionnaire géographique et ayant trouvé la confirmation de ce que je venais de dire, il fit un saut de surprise ; et, me regardant comme je pense que Balaam dut regarder sa monture lorsqu'elle s'avisait d'entamer la conversation avec lui : « Tiens, dit-il, comment est-ce qu'il peut savoir ça ?... » Il y avait vraiment bien d'autres choses que je savais et qu'il ne savait pas.

Lassé de toutes les découvertes qui avaient payé mes recherches, je fis enfin une réflexion judicieuse et adoptai un parti plus raisonnable. Je connais les hommes, me dis-je, je sais combien la plupart sont méprisables. Est-ce une raison pour me rendre malheureux moi-même en leur témoignant mes sentiments et m'attirant leur haine ? Non ; oublions plutôt ce que j'ai appris à

cet égard, ce n'est qu'une bienveillance mutuelle qui embellit les relations des hommes; dissimulons plutôt et témoignons-leur la nôtre afin d'obtenir la leur. Nous ne serons francs ni les uns ni les autres, mais nous serons plus heureux que de nous regarder continuellement du mauvais côté. Laissons-nous vivre enfin. C'est ce que je fis, me contentant de garder pour moi seul le fruit de mes observations et me garantissant le plus que je pouvais des impressions de mépris qu'elles m'avaient laissées pour l'espèce humaine.

Voudrais-je prétendre par là que je n'aie jamais rencontré d'hommes bons et vertueux et que je me sois cru supérieur aux autres? Non sans doute; j'ai rencontré souvent des hommes qui avaient de rares et précieuses qualités, des hommes honnêtes et délicats, des hommes attachés à leurs devoirs et pratiquant la vertu, ce que vous appelez la vertu vous autres du moins. Quant à moi, je ne connais qu'une seule vertu, mais elle vaut toutes les autres, c'est la *sensibilité*. Or, combien peu d'hommes la possèdent! combien peu d'hommes compatissent aux misères d'autrui autrement qu'en théorie et dans de beaux livres! chez la plupart, quelle dureté, quelle indifférence pour tous les maux qui ne les touchent pas! combien en est-il qui n'ont d'autre aumône à donner à celui qui leur tend la main, que ces mots jetés du haut de leur morgue stoïque : Travaillez, paresseux! Il ne faut pas encourager le vice et l'oisiveté, disent-ils pour excuse. Vice tant que vous voudrez; si le vice ne devait pas manger, seriez-vous bien certains de dîner aujourd'hui, riches si froids et si orgueilleux, qui ne savez même pas placer un bienfait sans humilier et qui le faites même à dessein pour montrer une supériorité que vous ne devez qu'à votre or?

Une fois ce parti adopté, je changeai tout à coup de manières, et devins un véritable jeune homme. Je me livrai à l'expansion et à la franchise qui étaient mon caractère naturel. Je cherchai à me faire des amis et j'y réussis; un de ceux que j'affectionnais le plus est mort il n'y a pas longtemps. Tant que les circonstances ne m'ont pas séparé de lui, il a été le dépositaire de mes plus secrètes pensées. Il me connaissait bien et m'aimait, j'ose le dire; j'en ai eu beaucoup d'autres à cette époque, qui existent encore aujourd'hui; leur amitié a fait le charme de cette partie de mon existence; j'ai gardé d'eux un bien doux souvenir, puisse-t-il en

être de même de leur côté! puissent-ils ne pas confondre leur ami de cette époque avec celui qui s'est acquis une si triste célébrité! J'ose l'espérer, car, depuis ma condamnation, j'ai reçu des marques bien précieuses de l'intérêt de quelques-uns, et surtout, avant mon jugement, de la part d'un de ceux que j'ai toujours le plus aimés et estimés. C'est l'un des trois à qui j'ai adressé ma chanson intitulée *À mes amis*. J'ai ri de pitié en vérité, lorsque j'ai su qu'un docte phrénologue m'avait fait dire que je n'avais jamais eu d'amis et que je ne croyais pas à l'amitié. À l'amitié des hommes de 30 ans, non, mais à ces amitiés de jeunesse, oh! oui j'y crois, et avec ferveur. Je serais bien ingrat, si je n'y croyais pas!... Oui, je l'ai dit, et je le répète, ce n'est que dans la jeunesse que l'on ressent et que l'on comprend ces affections générales, ce dévouement que l'on ne conserve pas longtemps, il est vrai! On s'en dépouille lorsque, jetant un œil inquiet dans l'avenir, on cherche à se faire une position dans le monde. Alors naît l'égoïsme, alors seuls quelques vieux bons amis de jeunesse peuvent encore compter sur le cœur de quelques-uns; mais n'attendez rien des nouvelles liaisons formées sous de nouveaux auspices. L'amitié n'est plus qu'un vain nom, un égoïsme de plus, parce que chacun espère trouver un avantage dans ce commerce, et cherche à prendre l'autre pour dupe, mais en vérité le monde serait bien à plaindre, bien malheureux, si l'on ne pouvait ajouter foi à un cœur de 20 ans!

Je n'apportai dans mes relations sociales qu'un défaut qui pourtant atteignait rarement mes amis. C'était un esprit mordant dont je n'ai jamais pu me corriger, et qui m'a nui dans l'esprit de beaucoup de personnes, sans toutefois me faire d'ennemis déclarés, car je ne poussais jamais cette raillerie à l'excès; si quelque trait de satire m'échappait parfois contre mes amis, c'était pour ainsi dire malgré moi, et toujours en leur présence. Mais je ne pense pas avoir jamais eu de véritables ennemis, si ce n'est dans les prisons, et je me souviens de n'avoir manqué que rarement l'occasion d'obliger quelqu'un, même à mes dépens, et souvent sans le connaître.

Mon père, trouvant au bout de quelques mois que ma pension lui coûtait trop cher, et jugeant qu'il me nourrirait chez lui à meilleur compte, me fit revenir à la maison. Ce furent de nouvelles vexations. Enfin, un beau jour, n'y tenant plus, et à la suite

d'une discussion orageuse avec mon père, je partis de la maison comme un furieux, en déclarant que je n'y remettrais les pieds de ma vie. Cela ne m'empêcha pas de retourner chez mon avoué, assez embarrassé de la manière dont je me tirerais d'affaire pour vivre. Heureusement, le lendemain, mon frère vint me voir et m'apporta de l'argent; ma mère l'avait envoyé, après avoir obtenu l'approbation de mon père. Ce fut une grande faute; le moment était venu ou jamais de montrer, sinon de la sévérité, du moins de la fermeté; et de ne pas revenir à moi tout d'abord. Un enfant qui s'exile de la maison de son père ne renonce-t-il pas dès lors à sa protection et à son assistance? Si l'on m'eût laissé livré à moi-même, j'eusse été bien attrapé, mais c'eût été un grand bonheur pour moi; avec le caractère ferme et entier que je m'étais fait, je n'aurais pas plié, j'aurais pris un parti quelconque et me serais habitué de bonne heure à ne compter que sur moi-même. À ce moment-là je n'eusse pas fait de bassesses, je n'aurais jamais voulu déshonorer ma famille, ne fût-ce que par rapport à mes sœurs. Cet exil ne dura que trois mois; à l'occasion du jour de l'an, je rentraï à la maison.

À partir de cette époque, la répugnance que ma mère avait pour moi commença à diminuer de jour en jour, et à faire place à une affection qui est allée toujours en augmentant, et dont elle ne s'est jamais départie depuis. Je lui vouai aussi tout mon amour, mais il n'y eut que cela de changé, le pli était pris pour tout le reste. Une chose étonnante, c'est que ma mère, qui ne m'avait jamais aimé enfant, ne me donna son amitié que lorsque je fus devenu homme au physique; d'où j'ai conclu que ce qui lui déplaisait le plus en moi, c'était un air maussade que j'avais pris d'elle par suite de mes premières impressions; elle fut désagréablement surprise, lorsqu'après une absence de trois mois, elle me vit revenir avec un air ouvert et dégagé que je devais goûter dans la société de mes amis.

Je dus aussi peut-être le retour entier de son affection à une autre circonstance. J'avais contracté l'habitude, comme on l'a vu, de voler à la maison, d'après le conseil de mon frère et pour ainsi dire pour son compte. À mon retour de Chambéry, mon frère était déjà employé dans le commerce de mon père et jouissait de toute sa confiance; il n'avait plus besoin de moi pour se procurer de l'argent. Aussi, lorsque je voulus me remettre à l'œuvre pour

mon propre compte, il fit tout ce qu'il put pour mettre ma mère en garde contre mon adresse. C'était tout clair, il n'y avait plus rien à gagner pour lui, je fus surpris sur le fait deux ou trois fois; je reçus de graves reproches et je conviens que je les méritais; mais ce qu'il y eut de plus beau, c'est que mon frère fut le premier à se moquer de moi et que j'eus la générosité de le laisser faire sans me porter comme son accusateur et faire retomber, comme je l'aurais pu, toute la honte sur lui.

Peut-être, pensait-il, comme d'autres l'ont cru dernièrement, que je n'avais pas de preuves pour le convaincre; il se trompait, j'en avais d'évidentes sans qu'il pût s'en douter, parce qu'alors comme depuis, j'ai toujours pris mes précautions et je me suis mis en règle pour n'être jamais en reste avec ceux qui cherchaient à me nuire. Si je ménageais mon frère, c'était parce que je craignais de porter un coup terrible à mes parents. Ils aimaient beaucoup mon frère, c'était une vieille habitude chez eux, dont il aurait fallu peut-être se défaire en le connaissant mieux, surtout mon père, qui n'aurait pas entendu raillerie à ce sujet; ma mère était beaucoup plus indulgente. Aussi ne voulant pas tout à fait laisser jouir mon frère de l'impunité, après quelques précautions, je dévoilai à ma mère tout ce qui s'était passé entre mon frère et moi. Je savais bien qu'elle ne prendrait pas la chose au tragique; je lui administrai des preuves sans réplique; elle fut touchée de ma générosité et me pria même beaucoup de ne pas en parler à mon père, je le lui promis et tins parole, de sorte que mon père a toujours ignoré cette particularité et ne s'est jamais douté que son fils bien-aimé avait été le premier à le voler. Lorsque ma mère voulut en parler à mon frère et lui en faire quelques reproches il lui répondit brusquement qu'elle lui rompait la tête.

En regagnant une part dans l'affection de ma mère, par une espèce de compensation je m'attirai de plus en plus l'aversion de mon père. J'eus sans doute beaucoup de torts dans cette circonstance, mais les premiers pas étaient faits, il ne pouvait plus en être autrement entre nous deux; cependant c'est un grave reproche que j'ai à me faire aujourd'hui. La cause de ces nouvelles dissensions domestiques fut la politique, cette éternelle pomme de discorde qui dévore les familles les mieux unies et les amitiés les plus anciennes et les plus éprouvées. On a vu quel entêtement et quel fanatisme mon père apportait dans toutes ses

opinions. En quelque sorte plus catholique que le pape, il voulut encore être plus royaliste que le roi. C'était Louis XVIII alors, et mon père le maudissait tous les jours de grand cœur, pour n'avoir pas fait pendre, à son arrivée, tous les jacobins, voire même les bonapartistes. La restauration venait d'avoir lieu il n'y avait pas longtemps; à ce moment je n'avais encore aucune opinion ni aucune idée politique. Elle n'avait laissé qu'une impression, cette bienheureuse restauration, celle du spectacle des femmes les plus distinguées de la ville, agitant leurs mouchoirs blancs sur les têtes de nos éternels ennemis, et s'enrouant à crier : Vivent les Autrichiens ! Vivent les Prussiens ! Assurément cette époque-là fut une fièvre, un délire. Tout le monde perdit la tête, et beaucoup furent honteux des excès auxquels ils s'étaient portés, lorsqu'ils eurent pris le temps de réfléchir. Toutes ces scènes ne m'avaient pas échappé, mais n'avaient encore influé en rien sur ma manière de voir. Je me serais volontiers passé d'avoir une opinion, mais c'était une chose indispensable en 1818; on n'aurait osé se montrer nulle part sans cela. J'adoptai donc celle qui me parut la moins ridicule, je devins libéral-constitutionnel. Cependant il faut dire la vérité, j'aurais eu beaucoup de peine à me faire martyr de mon évangile politique; je n'y mis aucune chaleur, aucun emportement, et je riais dans ma barbe de tous ceux qui prenaient ces jongleries au sérieux. Quant à moi, je n'aurais pas donné un cheveu pour le triomphe de mon opinion, sur laquelle même je me permettais souvent de lâcher quelques traits de satire, au grand scandale des fervents. Toutefois, sans jamais faire aucun acte matériel, je me laissai engager dans la route que je tenais plus avant que je n'aurais voulu, afin que l'on fût bien persuadé que je ne partageais pas les opinions politiques de mon père. Je m'abstins avec soin de ne jamais rien manifester de ma nouvelle profession de foi en sa présence, simplement pour ne pas lui faire de peine; mais de bonnes langues ne tardèrent pas à lui en donner avis. Alors, mon Dieu, la maison fut pour moi un véritable enfer. Tous les jours c'étaient de nouvelles discussions que mon père élevait avec moi. Quand je ne lui répondais pas, il entraînait en fureur; quand je le contredisais, c'était encore pis. Je vous laisse à penser comme mon père devait me ménager, lui qui s'était brouillé avec ses meilleurs amis, tous bons royalistes, mais qui, pour n'être pas assez chauds, étaient traités par lui de

jacobins ! Si la politique n'était pas parfois une chose si sérieuse et qui entraîne quelquefois après elle tant de calamités, il n'y aurait vraiment qu'à en rire de pitié. Dupes et fripons, voilà en deux mots comment peut se résumer toute la politique passée, présente et future. Je ne m'en suis jamais mêlé qu'à mon corps défendant, parce qu'autant que possible je n'aime à jouer aucun de ces deux rôles.

Après avoir passé près d'un an dans une étude d'avoué, j'entrai chez un notaire où je demeurai à peu près six mois, puis dans une maison de banque, dans laquelle j'ai travaillé à peu près deux ans. Je me dégoûtai de cette maison, quoique je fusse chez de très braves gens, par une circonstance qui m'y mit mal à mon aise. Il n'y avait absolument que le garçon de recette et moi qui allassions porter les lettres à la poste. Un jour, deux billets de mille francs étaient renfermés dans une lettre adressée à une maison de Paris. Je n'ai jamais pu me rappeler qui de moi ou du garçon avait été chargé des lettres ce jour-là. Quoi qu'il en soit, au bout de quelques jours, nous reçûmes avis de Paris que les billets de banque n'étaient pas parvenus. Quelque certain que je fusse de mon innocence, j'aurais répondu au moins autant de celle du garçon, qui était un fort honnête homme. Dans cette position, je sentis que l'on ne pourrait jamais s'empêcher de porter quelques soupçons sur moi ; je m'aperçus bientôt que j'avais deviné juste. Dès lors je ne m'appliquai qu'à me faire donner un congé en aussi bonne forme que possible, pour quitter une maison où je ne pouvais plus que déplaire. Je suis bien certain que lorsque mon patron aura entendu parler de mes premières escroqueries, il n'aura pas manqué de penser qu'il ne s'était pas trompé. Et pourtant rien n'est plus faux ; à ce moment-là ce ne sont pas deux mille francs qui m'auraient tenté ; d'ailleurs, si cela était vrai, pourquoi n'en conviendrais-je pas aujourd'hui ? j'avoue certainement des faits qui ne sont pas plus à mon honneur.

Il m'était déjà arrivé une affaire à peu près pareille, mais encore plus désagréable en ce que j'avais été accusé directement. C'était chez le notaire dont j'ai parlé ; huit jours après en être sorti, je reçus une lettre du maître clerc, qui était bien le plus idiot de tous les hommes, la tête la plus légère en même temps ; il me demandait compte de 10 francs qu'il prétendait m'avoir

remis pour lever un certificat d'hypothèque. Je ne savais seulement pas ce qu'il voulait me dire ; la lettre tomba entre les mains de mon père, qui me demanda des explications. Je lui répondis que j'ignorais entièrement ce dont il était question ; que le maître clerc n'avait qu'à venir à la maison pour s'expliquer avec moi ; que, du reste, je n'étais pas encore un voleur. Celui qui vole ses parents, me dit mon père, peut voler partout. Il ne croyait pas si bien dire ; il ne me manquait qu'un point pour être tout à fait un voleur, c'était la nécessité et la faim. Aussi vous allez voir quand elles vont venir.

Je puis bien attester ici une chose dans toute la sincérité de mon cœur. Sans le besoin, malgré les principes assez accommodants que je m'étais faits, j'aurais été le plus honnête homme du monde et le plus philanthrope. Mais j'ai toujours eu un grand défaut, c'est celui d'être sans ordre et sans règle dans mes dépenses, et d'avoir horreur du vide dans ma poche ; j'ai presque toujours dépensé au-dessus de mes moyens, mais jamais par ostentation ni par orgueil. Ce qu'il y a toujours de bien singulier, c'est que mon père, l'homme le moins capable d'apprécier et de juger un caractère, et surtout le mien, m'ait toujours fait des prédictions sinistres et qu'elles aient toujours été accomplies.

Après être sorti de chez mon banquier, je vins à Paris, où je m'occupai un peu de littérature et de politique ; j'envoyais des articles à différents journaux, mais sans en tirer aucun produit. C'est à cette époque que je fis jouer un vaudeville qui n'était pas tout à fait de moi, mais auquel j'avais fait les couplets : il m'avait été remis à mon départ par un de mes amis. Je le portai chez un auteur assez en vogue en ce moment, mais qui est à peu près oublié aujourd'hui (on voit bien que ce n'est pas de M. Scribe que je veux parler, quoique certaines personnes aient affecté de le croire). Notre vaudeville fut joué et eut même beaucoup de succès. On me dispensera de dire le nom de mon collaborateur, je pense que je ne lui ferais pas plaisir. Quant au vaudeville, pour signe de ma participation, je n'y avais apposé qu'une fausse lettre initiale. Après avoir mené joyeuse vie de garçon pendant quelque temps, l'envie me prit d'entrer au service. Je m'engageai sous un faux nom ; après diverses mauvaises affaires, j'en eus une si fâcheuse, que je désertai de suite. Je revins à Lyon ; on crut que je venais de faire un voyage, personne n'avait soupçonné même la

folie que j'avais commise. Je n'avais passé que quelques mois au régiment, et j'avais d'abord senti que ce genre de vie n'était pas fait pour moi; d'ailleurs j'avais agi là contre tous mes principes, et ce ne fut pas la dernière fois. Il n'était pas dans mon caractère de faire une abnégation si complète de mes volontés; et, si je me suis encore engagé une seconde fois, on en connaîtra le véritable motif.

Je devins quelque temps après commis voyageur pour les liqueurs. Les affaires devinrent si mauvaises et si difficiles que je donnai ma démission et revins à Paris. Notez que lorsque je menais ainsi, sans aucune espèce de scrupule, une vie si vagabonde, je croyais sincèrement hériter un jour de plus de fortune qu'il ne m'en fallait pour vivre tranquille et m'adonner à ma chère littérature. J'étais bien excusable. Je revins encore une fois à Paris. Je n'avais pour tout avoir que 1 000 francs. Je fus au jeu, je gagnai à peu près le double. J'allais faire ensuite une tournée en Angleterre et en Écosse; j'y dépensai beaucoup d'argent, mais je jouais et j'étais heureux. Je revins encore à Paris avec 1 500 francs. Le soir même de mon arrivée, je fus au jeu, à onze heures je n'avais plus d'argent. J'écrivis à mon frère, qui était alors comme le maître de la maison, pour lui faire part de ma position et le prier de m'envoyer quelques fonds; il me renvoya de la morale. Je lui récrivis, courrier par courrier, que, s'il ne m'envoyait pas de l'argent, je saurais m'en procurer d'une manière qui ne lui ferait pas plaisir. N'ayant pas de réponse, je fus chez ma tante qui me prêta cent écus. Au bout d'une heure, le trente et quarante avait tout englouti. Je retournai chez ma tante qui eut encore la bonté de m'avancer cent autres écus. Pour ceux-là je ne fus pas si longtemps, dans deux coups ce fut fini. Honteux de retourner chez elle, j'empruntai 10 francs à un de mes amis, avec lesquels je partis pour Lyon, ayant en portefeuille de jolies fausses lettres de change. C'était mon coup d'essai. J'en semai à peu près pour 10 000 francs. Mais il n'y eut que les deux premiers billets, un de 500 et un de 1 000 qui portaient mon nom et qui pouvaient me causer de l'inquiétude. J'arrivai à Lyon, où je convertis tout en or immédiatement. Le soir même, je rencontrai mon frère au spectacle; je lui rendis compte de ce que j'avais fait. Mon frère pâlit du calme et de la tranquillité avec laquelle je lui détaillais ma belle expédition. Je lui laissais l'adresse des deux

billets signés de mon véritable nom, au cas où il voulût les retirer pour son honneur. Quant aux autres, je ne craignais rien, on ne pouvait arriver jusqu'à moi. Après avoir passé quelques jours à Lyon, comme pour prouver que je n'avais pas peur d'être arrêté, je partis pour la Suisse, je fus à Genève, de là en Italie. C'était là que je devais commettre mon premier meurtre. Étant à V... je fis connaissance avec un Suisse qui était de Genève, qui me parla de beaucoup de personnes que j'y avais connues. Il ne logeait pas au même hôtel que moi. J'avais laissé une personne de confiance en France à C..., chargée de m'avertir de la tournure que prendraient mes affaires; mais de crainte qu'à la poste on ne remarquât mon adresse, je lui marquai de m'écrire sous le couvert de l'ami que j'avais alors à V... Mon correspondant le fit d'une manière si maladroite, que cet individu dut croire que la lettre était pour lui; il l'ouvrit donc et la lut tout entière : elle était assez amphibologique pour qu'il ne pût pas savoir au juste de quoi il s'agissait, mais assez claire pour lui donner la certitude que j'avais quelque chose à démêler avec la justice. Après m'avoir apporté ma lettre, il fut rendre compte à l'autorité de ce qu'il avait lu. Je lui avais rendu des services d'argent et d'autre nature. Sa conduite m'indigna. J'en fus informé par un des secrétaires, que mon dénonciateur ne se doutait pas que je connusse. Je ne fis rien paraître, mais le même jour je l'engageai à venir dîner hors de la ville. Je m'étais muni d'une paire de pistolets de poche. Après le dîner hors de la ville, nous fûmes faire un tour dans la campagne; nous nous enfonçâmes dans un petit bois. Lorsque je vis que nous étions tout à fait isolés et hors la portée de tout le monde : Monsieur, lui dis-je, vous vous êtes conduit comme un lâche, vous avez abusé d'un secret que vous avez obtenu par une indiscretion pour me prendre, moi qui n'ai eu que de bons procédés à votre égard. Vous allez m'en faire raison. Je tirai alors mes deux petits pistolets. Mon homme pâlit et voulut se justifier. N'ajoutez pas le mensonge à la perfidie, lui dis-je, je sais tout. Je lui contai alors tous les détails de son rapport de manière à lui faire voir que j'étais bien au fait. Alors il me pria de l'excuser, en ajoutant qu'il en était assez fâché, qu'il avait été engagé à cette démarche par le maître de son hôtel. C'était là justement un motif de plus pour m'exciter à la vengeance, en me prouvant que d'autres que lui connaissaient cette affaire, et par sa faute.

Défendez-vous, lui dis-je, je n'entends pas de raison. Voici deux pistolets; il y en a un de chargé, un autre qui ne l'est pas, choisissez et tirez ensemble. Notre homme se récria que c'était un véritable assassinat et qu'il ne se battait pas ainsi. Non, lui dis-je, vous ne voulez pas décidément (en disant ces mots, je pris dans la main droite le pistolet chargé et que j'avais remarqué). Une fois? Non... Deux fois? Non... Trois fois?... J'en suis fâché pour vous, dis-je, et je lui lâchai le coup au beau milieu du visage. Je laissai le pistolet qui m'avait servi et j'emportai l'autre pour laisser planer des soupçons de suicide. Puis, après ce beau coup, je rentrai tranquillement à V...; je fus faire ma malle et partis le soir même. Je me dirigeai de nouveau sur Genève, où je passai quelque temps à manger le reste de mon argent. Là il manqua de m'arriver la répétition de la tragédie de V... Je logeais au même hôtel qu'un Lyonnais qui était venu se réfugier à Genève après avoir fait banqueroute à Lyon. Il était sans ressources et prêt à être renvoyé de l'hôtel où il ne pouvait plus payer. Je vins à son secours et le tirai d'embarras. J'avais fait connaissance d'un faiseur d'affaires qui, sous la foi seule de mon nom, se décida à me confier pour une certaine somme de marchandises à crédit. La veille de mon départ, le jour où il devait me faire la livraison, il arriva encore une lettre pour moi à l'adresse de ce Lyonnais qui en prit connaissance, et fut immédiatement prévenir l'individu avec lequel j'avais traité, pour le mettre sur ses gardes. J'étais, pendant ce temps-là, à Ferney à me divertir, ne pensant pas à ce qui m'attendait à mon retour. Je ne revins à Genève qu'à l'heure du rendez-vous qui avait été fixé la veille. Mais je fus bien sot lorsque mon homme m'apprit qu'il ne pouvait plus tenir le marché, et que j'eusse à lui remettre ce que j'avais déjà reçu en acompte. Il n'y avait pas à balancer, il pouvait me faire arrêter, je m'exécutai de bonne grâce et fis de nécessité vertu. Je sus encore à qui j'étais redevable de ce service. C'était mon bon camarade qui, pour me payer de l'argent que je lui avais prêté, était allé lui porter la lettre de mon frère dans laquelle il était question de mes faux; mais il m'apprenait en même temps qu'ils avaient été payés et retirés. Je partis à la minute de Genève et revins à Lyon. Sans ce départ précipité, il est à croire que je me serais vengé de celui qui m'avait joué un si joli tour. Il reçut 50 francs de gratification qu'il avait exigés avant de parler.

Je passai quelques jours à Lyon assez tristement. Je ne pouvais pas arracher un sou de la maison; ignorant la position de mon père, je trouvai cela atroce.

Cependant j'avais contracté des obligations sacrées; un de mes meilleurs amis m'avait prêté à peu près 600 francs, sur 1 500 qu'il possédait. Il était de la classe de cette année, et il avait besoin d'un prompt remboursement pour se procurer un remplaçant. Enfin, pensant que mon père ferait bien encore un sacrifice pour se débarrasser de moi, je lui fis proposer de payer cette dette et de donner quelque argent, à la seule condition que je m'engagerais. Tout le monde ignorait mon premier engagement qui avait été fait sous un faux nom. Mon père accepta ma proposition et me fit dire qu'aussitôt que je lui présenterais mon acte d'engagement, il paierait. Mais je ne voulais pas m'engager à Lyon; je voulais, autant que possible, que l'on ignorât ce que je serais devenu. Je partis avec une centaine d'écus que ma mère me donna, et me rendis à Grenoble. Ce fut la dernière fois que je vis ma mère! Ah! elle fut alors une bien bonne mère pour moi! Que de larmes elle versa en songeant à l'avenir qui m'attendait! Quoiqu'il n'y ait pas bien longtemps qu'elle soit morte, je ne l'ai jamais revue depuis, et ce n'a pas été une de mes moindres peines!

À Grenoble, suivant ma coutume, je commençais par dissiper le peu que j'avais avec quelques étudiants que je connaissais, avant de songer à m'engager; puis, lorsque je n'eus plus que juste ce qu'il me fallait pour revenir à Lyon, je me décidai. Je choisis un régiment qui allait faire l'expédition de Morée. Une fois nanti de mon acte d'engagement, je revins à Lyon le montrer à mon frère, afin qu'il pût en certifier à mon père la réalité. Car il y avait longtemps que nous ne nous trouvions plus en présence et que nous ne correspondions que par l'entremise de mon frère. Mon père alors bien certain de me voir partir pour longtemps, paya ma dette et me fit remettre quelque argent pour faire ma route jusqu'à Montpellier où était le régiment pour lequel je m'étais engagé. Arrivé à Valence, j'étais déjà à court, et je fus obligé de faire le voyage jusqu'à Montpellier militairement, par étape, la canne à la main. J'étais mis presque en *fashionable*. Tous ceux qui me voyaient passer sur la route s'arrêtaient pour me regarder,

cheminant tranquillement comme quelqu'un qui fait une promenade au bois de Boulogne. J'ai fait jusqu'à dix-huit lieues de pays sans m'arrêter, sans manger et sans me fatiguer, pendant les plus fortes chaleurs d'un été de Languedoc. Sous une apparence grêle et quoique peu doué de forces physiques, j'ai un tempérament des plus robustes. Froid, chaud, privations, excès en tous genres, rien ne m'abat, et bien mieux, rien ne m'ôte ma sérénité; il n'y a que les injustices et les vexations gratuites qui m'irritent et me font sortir du calme parfait dans lequel je vis habituellement. Je n'aime pas à souffrir, c'est vrai, mais je souffre pourtant ce que je ne puis empêcher, avec fermeté et résignation. Je ne me plains que quand je crois avoir droit; et, si on ne me rend pas justice, je n'y songe plus après.

J'arrivai à Montpellier où était mon régiment. Je n'avais contracté ce second engagement que par la nécessité et la force des circonstances, mais sans aucune conviction. J'avais déjà essayé de l'état militaire, et j'avais pu me convaincre qu'il ne me convenait sous aucun rapport. Je ne cache pas qu'en y rentrant je n'avais d'autre intention que d'y attendre paisiblement la mort de mon père qui me laisserait la facilité de me livrer au genre de vie qui me convenait le plus; je n'avais cherché qu'à me préserver de moi-même, à me mettre à l'abri de quelque catastrophe qui m'attendait inévitablement dans le monde; j'avais donc résolu, tant que ma position ne serait pas changée, de rester tout à fait un être passif; c'était, à mon idée, la seule condition de bonheur dans ce nouvel état. Mais les injustices dont je fus encore la victime, m'irritèrent et me dégoûtèrent entièrement; je ne citerai que la dernière qui fut cause de ma désertion.

Nous approchions de la fin de l'année, et il s'agissait de régler le trimestre et les feuilles; le major du régiment, s'apercevant que notre comptabilité était en retard, nous consigna tous au quartier, sergents-majors et fourriers; le travail n'avancait pas davantage pour cela dans notre compagnie; aussitôt que l'appel était fait, mon sergent-major s'habillait et sortait par la porte du quartier d'un autre régiment qui était dans la même caserne. C'était l'homme le plus paresseux du monde pour la comptabilité. Tous les soirs, lorsque je le voyais prêt à partir, je lui disais : Major, vous savez que nous sommes en arriéré et que je ne puis travailler seul; il faut collationner, voulez-vous que nous le fassions ce

soir? Bah! demain, me répondait-il, et il se sauvait. Il était certain que nous ne pouvions pas être en mesure; il le sentait bien, aussi avait-il formé le projet de se tirer d'affaire à mes dépens. Le jour de Noël, et nous n'étions pas consignés ce jour-là, je fus faire un tour en ville et ne rentrai qu'à trois heures après midi. Je retrouvai dans notre chambre le sergent-major, qui feignit d'être furieux et qui m'envoya à la salle de police pour n'être pas rentré plus tôt, sachant, disait-il, que nous avions de l'ouvrage. J'obéis; et, après avoir passé une heure à la salle de police et avoir réfléchi, j'envoyai un petit mot écrit au crayon à mon sergent-major, pour le prévenir que s'il ne me faisait pas sortir de suite de la salle de police, je rendrai compte de sa conduite au commandant. Étourdi de cet avis, et sachant que s'il ne prenait les devants pendant qu'il en était temps, il était perdu, il se paya d'audace et fut porter lui-même mon billet au commandant, pour l'avertir que je le menaçais; de là il fut chez le major pour lui compter l'affaire et le prévenir contre moi. Il lui dit qu'il était impossible que son trimestre fût réglé, parce que je ne voulais rien faire et que je lui laissais tout l'ouvrage; que j'étais toujours à courir les champs. Il le pria de lui donner quelqu'un pour me remplacer. Le commandant vint me trouver à la salle de police, et me dit : Vous avez porté une accusation contre votre sergent-major, il faudra que vous la prouviez. Volontiers, commandant, lui répondis-je, ce sera quand vous voudrez, et déjà, sans sortir d'ici, je puis vous fournir un commencement de preuve. Allez visiter tous mes livres aujourd'hui même, et vous verrez que tout ce qui est fait est de mon écriture et qu'il n'y a pas un mot de celle du sergent-major. Il me dit qu'il verrait cela et sortit. Le lendemain il revint et me tint le même propos que la veille, seulement il y mit un peu plus de colère, et me dit : Il faudra que vous prouviez ce que vous avez avancé. Volontiers, répondis-je encore, quand vous voudrez. À ces mots, il s'emporta tout à fait. Je vous trouve bien hardi de demander à faire preuve d'une dénonciation contre un de vos supérieurs : c'est un véritable acte d'insubordination, et vous mériteriez de passer au conseil. Mais, commandant, lui dis-je tranquillement, c'est vous qui me la demandez, la preuve; puis-je vous la refuser sans passer pour un calomniateur? C'était, répondit-il niatement, pour m'assurer jusqu'où vous pousseriez l'effronterie; vous êtes condamné, ajouta-t-il, à

quinze jours de cachot et un mois de salle de police, et il sortit. Mon sergent-major vint me narguer à la salle de police. Je reçus ses plaisanteries de fort bonne grâce, je ne m'emportai nullement; mais je puis assurer que si j'avais eu alors mon sabre, je le lui aurais passé au travers du corps sans m'emporter. J'ai cherché pendant longtemps à me venger de lui; je n'ai jamais pu saisir l'occasion de le faire à coup sûr, on se doutait trop de la haine que je lui portais, et s'il lui était arrivé quelque accident, ç'aurait été naturellement sur moi que les soupçons se seraient portés. Or, se perdre en se vengeant, c'est l'affaire d'un sot.

Lorsque je vis qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là, je me décidai à désertir, ce que je fis au bout de quelque temps. Je me dirigeai sur Lyon, ne me doutant en aucune manière du coup qui m'y attendait. En arrivant, je fus tout droit à la maison; je n'y trouvai personne, je demandai au portier, qui me répondit qu'on était parti depuis quelques jours, mais qu'il ne pourrait nullement me dire de quel côté on était allé. J'avais une tante à Lyon, je fus la voir. Je lui appris que je venais de désertir du régiment et que j'allais rejoindre mon frère pour m'entendre avec lui et prendre quelques mesures. Tu as bien choisi ton temps, me répondit-elle de mauvaise humeur : ton père est parti avec ton frère et toute ta famille pour la Belgique; il a fait une banqueroute qui me ruine, moi et ma sœur, et quelques-uns de ses amis qui lui ont confié des fonds. Je jugeai inutile d'en entendre davantage, je sortis pour réfléchir à ce que j'avais de mieux à faire.

En me rappelant certaines circonstances, cette nouvelle ne m'étonna pas beaucoup. La seule chose qui me paraissait surprenante, c'était que mon père, pendant toute sa vie, n'avait jamais manqué de déclamer contre les banqueroutiers, et certes il était de bonne foi, ce qui prouve combien il est difficile de conformer sa conduite à ses principes, lorsque les principes sont resserrés dans un cercle trop absolu; mais ce qu'il y avait de plus beau, c'est que mon père ne faisait presque rien perdre aux étrangers : c'était à ses parents et à ses amis qu'il avait donné la préférence.

Je ne pouvais pas rester à Lyon, j'y étais trop connu; d'ailleurs je n'avais presque plus d'argent; je ne possédais pas non plus d'autres habillements que mes effets militaires, et je savais que j'avais été signalé. Je fus trouver ma bonne Marie à Francheville, elle me reçut comme si j'eusse été son propre enfant : je vécus

chez elle pendant quelques jours. Enfin, elle fut trouver ma tante à Lyon qui lui remit quelque argent pour moi, avec lequel j'achetai des habits bourgeois, et je partis pour Paris, où je savais que je serais beaucoup plus en sûreté.

En arrivant je fus chez mon autre tante qui me reçut aussi assez mal. La perte qu'elle essayait dans notre désastre, l'avait d'autant plus indisposée contre moi, qu'elle m'attribuait une partie de sa perte. En effet, il n'y avait pas longtemps que, me trouvant à Paris, je l'avais engagée, sur la demande de mon frère, à placer 20 000 francs chez mon père, et ces 20 000 francs se trouvaient presque entièrement perdus. J'écrivis à ma pauvre mère, à Bruxelles; elle me fit passer 500 francs. Avec cet argent, je fus au Havre dans l'intention de passer en Amérique; mais j'avais trop compté sur quelque circonstance favorable et imprévue. Je m'aperçus bientôt que ce n'était pas avec 500 francs que je pouvais entreprendre un pareil voyage : je revins encore une fois à Paris. Au bout de quelques jours, je me trouvai au bout de mes pièces sans ressource, et sans savoir de quel côté me tourner; je cherchais des places, des emplois de tous les côtés sans rien découvrir. J'essayai de travailler pour quelques journaux comme je l'avais fait quelques années auparavant. On avait bien reçu mes articles lorsque je n'avais exigé aucune rétribution; il n'en fut pas de même de mes articles à payer. Voilà bien ce que j'avais prévu, me dis-je. Gare à toi, quand tu n'auras plus rien, la société te repoussera de tous les côtés. Cela m'arrivait à la lettre. Enfin, j'en fus réduit, au bout de quelques jours, à être sur le point de mourir de faim. Dès ce moment je devins voleur, et assassin d'intention.

Maintenant, vous qui voulez bien me connaître, écoutez-moi avec attention. Ce ne sera pas de ma faute si je ne vous mets pas à même de bien me juger. C'est ici, à proprement parler, que commence mon duel avec la société, duel quelquefois interrompu par ma propre volonté, et que la nécessité m'a forcé à reprendre en dernier lieu.

Je me résolus à devenir le fléau de la société, mais seul je ne pouvais rien; il me fallait des associés, où en prendre? J'avais ignoré longtemps ce que c'était qu'un voleur de profession. Mais enfin je venais de lire les *Mémoires* de Vidocq; je m'étais fait une idée de ce qu'était cette classe en continuel état d'hostilité contre

la société. C'est là, me dis-je, où il faut aller chercher des bras qui puissent me seconder; c'est là seulement que j'en trouverai. Mais comment faire? J'y réfléchis longtemps; à force de réfléchir, je fus convaincu que, pour en venir à mes fins et acquérir certaines connaissances qui me manquaient, il fallait absolument que je demeurasse quelque temps au milieu de tous ces gens-là. L'idée était parfaite. J'établissais ainsi une ligne de séparation éternelle entre moi et le monde; je passai ainsi le Rubicon. Il ne s'agissait pour cela que de commettre un vol de peu d'importance qui ne pût pas me faire condamner à une forte peine. J'eus bientôt trouvé une affaire. Voici comment je m'y pris.

Je m'adressai à un loueur de voitures de remise et lui demandai un cabriolet pour la journée, pour aller à la campagne. Nous convînmes du prix. Il me donna un cocher pour m'accompagner. Chemin faisant, je dis à ce garçon que j'avais quelqu'un à prendre en passant, et je me fis conduire rue Bar-du-Bec, dans la maison même de ma tante. Arrivé là, je le priai de porter une lettre que j'avais préparée à une personne qui demeurait au troisième, et qui descendrait avec lui. Il ne conçut aucun soupçon, et s'acquitta de ma commission. Pendant ce temps-là, je disparus avec le cabriolet et fus le conduire à un individu que je connaissais, et à qui j'avais annoncé la veille que j'aurais un cabriolet à vendre. Je le lui laissai; il se chargea de trouver un acquéreur. Effectivement, il m'annonça le soir qu'il avait trouvé mon affaire et qu'il avait conclu au prix de 300 francs. C'était un véritable recel. En ouvrant le coffre du cabriolet, on y avait trouvé l'autorisation de police, faite au nom du loueur, et il était évident que, dans ma position, je ne pouvais me trouver innocemment propriétaire d'une semblable marchandise. L'acheteur était donc encore plus coupable que moi, puisqu'il pouvait aller de suite chez le loueur et lui demander des renseignements. Et pourtant c'est un homme très honorable. — Il est riche. — J'ai été condamné. On l'a laissé bien tranquille. J'ai les preuves de ce que j'avance. Mais, en vérité, pouvait-on condamner un commissaire-priseur comme receleur?

Mon acheteur, alléché donc par le bon marché voulut pourtant essayer de se mettre en règle; il me pria de lui signer une facture; je le fis volontiers, tellement j'avais l'intention de me faire arrêter. Ce qui le prouva encore mieux, c'est que, quoique j'eusse appris

qu'on avait trouvé l'autorisation de police, et que je dusse croire qu'on irait chez le loueur, je me tins fort tranquille et continuai d'aller au café de la Bourse, où se traitait toute l'affaire. Une fois la facture signée, on me compta seulement 200 francs, contre la parole donnée. Quelques jours après, le *Constitutionnel* signalait tellement bien ce cabriolet qu'un ami de mon acquéreur, qui l'avait vu chez lui, crut devoir le prévenir. Il jugea qu'il ne pouvait pas faire autrement que de prendre l'initiative et se transporta chez mon loueur. Ils arrivèrent ensuite tous ensemble au café de la Bourse, où je passai toute ma journée pour qu'on ne me manquât pas. Effectivement ils m'y trouvèrent. L'acheteur me fit descendre, puis, me plaçant en face du loueur, il lui demanda s'il me connaissait. Nullement, répondit-il. Vous avez tort, monsieur, dis-je en prenant la parole, car c'est bien moi qui suis allé chez vous il y a quelques jours, et qui vous ai volé un cabriolet qui a été vendu à monsieur. Étonnement général. Le loueur voulait absolument me conduire de suite à la Préfecture. L'acheteur s'y opposa, mais ce n'était certainement pas par ménagement pour moi, comme vous allez le voir.

Il avait appris, par celui qui nous avait servi d'entremetteur, que j'avais à Paris une tante qui possédait de la fortune, et il ne doutait pas qu'elle ne fit un sacrifice pour me tirer de cette position; craignant d'être lui-même compromis, ou au moins qu'on ne vînt à lui réclamer des dommages-intérêts, il était bien aise d'arranger cette affaire à l'amiable : son calcul n'était pas mauvais. Il fit consentir le plaignant à suspendre mon arrestation, à condition que j'irais avec eux chez ma tante. Je refusai néanmoins; ils y furent seuls, et en attendant me firent rentrer à mon hôtel où un des leurs fut chargé de me garder jusqu'à leur retour. Ma tante leur demanda jusqu'à quatre heures du soir pour leur donner une réponse, ils y consentirent, et vinrent me trouver. Ils étaient si persuadés que ma tante les solderait qu'ils me laissèrent en liberté. Quant à moi, j'étais bien sûr du contraire; j'avais même été fort étonné qu'elle n'eût pas refusé du premier coup sans demander un plus long délai. Cependant, loin de me mettre à l'écart, je retournai encore tranquillement au café de la Bourse, où ils vinrent après avoir essuyé un refus. Je fus conduit au poste, de là, à la Préfecture de police.

C'est quelques jours après ce premier vol, et non pas avant, qu'eut lieu ce duel avec Constant, neveu de Benjamin Constant, et dont il a été parlé à l'audience sans ma participation. J'excuse pourtant mon défenseur. Je lui laissais si peu à dire, qu'à moins de rester presque à court, il lui a bien fallu se servir de tout ce qui présentait l'apparence d'un moyen de défense. Je fais seulement cette observation pour que l'on remarque que ce duel n'a pu avoir aucune influence sur le vol, puisqu'il est postérieur. Les dates font foi et d'ailleurs je n'ai jamais essayé la moindre poursuite à ce sujet. Qu'un défenseur tronque une circonstance, la présente au public sous un autre point de vue, lorsque c'est dans l'intérêt qu'il défend, le motif est trop noble pour lui en vouloir; mais ce dont je pourrais me plaindre encore avec juste raison, c'est que M. R... m'ait fait solliciter avec instance et une apparence de bonne foi de corriger les épreuves de mon procès comptant, disait-il, pour cela sur ma complaisance, et qu'a-t-il fait de mes corrections? il les a placées par renvoi au bas de ses pages; il les a discutées, livrées aux observations du public; il s'en est fait un texte de commentaires. Était-ce pour cela que vous sollicitiez ma complaisance, monsieur R...? était-ce pour cela que vous me faisiez déranger de mes autres occupations? Vous avez menti, en annonçant mon procès imprimé *sur mes épreuves*; vous auriez dû dire malgré mes épreuves, puisque vous n'aviez rien changé à la première rédaction. Ce dont je pourrais me plaindre encore avec juste raison, c'est que M. R... ait annoncé au public, non pas *extrait*, mais *extraits* de mes Mémoires, tandis qu'il ne copiait qu'un article fort court qu'il savait bien ne pas en devoir faire partie, puisqu'au moment où il faisait cette prise de possession, mes Mémoires n'étaient pas encore commencés. Ce dont je puis me plaindre encore, c'est qu'il ait annoncé au public mes poésies et qu'il ait en effet copié en entier quatre chansons qui ont été insérées dans des journaux, mais qui ne font pas pour cela partie du domaine public. C'est donc une violation de ma propriété; car mes écrits m'appartiennent, je ne suis pas encore mort, même civilement, puisque mon pourvoi suspend tout l'effet du jugement; vous me faites donc tort, à moi ou à ceux qui sont substitués à mes droits, et vous l'avez si bien senti, que vous convenez vous-même que mes poésies et mes Mémoires feront l'objet d'une propriété particulière. Pourquoi donc en publier des

extraits? autant valait tout prendre pendant que vous y étiez, vous n'en auriez pas été plus malhonnête homme pour cela. Continuez, monsieur R..., de placer de la morale dans vos livres si vous tenez absolument à en avoir quelque part! — Je reviens.

Je voulais bien aller en prison, puisque je m'étais arrangé pour cela; mais je voulais aussi, autant que possible, y éviter cette espèce de bienvenue de mystification que l'on paie à peu près dans toutes les industries : je connaissais assez les hommes pour cela. J'entrai à la préfecture d'un air qui eût pu faire croire que j'avais l'habitude de cette maison sans m'étonner de rien, en affectant un air sournois et mécontent qui devait me donner de l'importance. Je payai ma bienvenue en argent, sans même attendre que l'on me la demandât pour faire voir que je connaissais les usages du pays. Puis, tous les curieux qui vinrent ensuite rôder autour de moi, je les reçus d'un ton sec, comme quelqu'un qui craint d'être reconnu ou de se laisser pénétrer : je n'avais pourtant rien à dissimuler. Quant à ceux que je remarquai pour être les sommités, les puissants de la salle, je causai avec eux, mais tout en affectant encore de la réserve. Ils me prirent tous pour un malin qui craignait quelque reconnaissance; il y en eut même quelques-uns qui me firent l'honneur de me dire que ma figure ne leur semblait pas inconnue, et qu'ils croyaient bien m'avoir vu là-bas. Là-bas, cela voulait dire au bagne. Je répondis Non, de manière à faire penser Oui. — Dès ce moment, je fus respecté et je pris place à l'état-major du dépôt de la Préfecture de police, mais j'affectais toujours une grande préoccupation pour me dispenser d'entamer de longues conversations : je craignais de me trahir, car je ne connaissais pas un mot d'argot, et un voleur qui ne connaît pas l'argot, ce n'est rien; il n'y en a même pas. Je faisais donc semblant de méditer sur ma position; mais, dans le fait, je prêtais l'oreille à ce que l'on disait autour de moi pour orner ma mémoire des richesses de la langue. Avec les quelques mots que j'avais retenus des *Mémoires* de Vidocq, je fus bientôt à même de dire quelque balourdise. C'eût été bien le diable si, avec tant de bonne volonté, je n'avais pas réussi. En quatre jours de temps, je connus non seulement l'argot, mais presque toutes les manières de voler. Ce n'était pas précisément pour cela que j'étais venu, je voulais connaître également les

mœurs de cette population et examiner les caractères sur lesquels on pourrait compter au besoin pour ce que je méditais. Or ceci n'était pas l'étude de quelques jours.

À la Force, je continuai mes observations, mais le champ n'était pas assez vaste. Comme je n'étais accusé que d'un mince délit et que je n'avais pas l'air *arsouille*, on me mit à la cour de la Magdelaine. Or, dans cette cour, il n'y avait guère que des contrebandiers, des gens accusés de voies de fait et quelques petits voleurs; ce n'était pas là ce que je cherchais. Il y avait bien aussi quelques bans-rompus; mais j'en savais déjà assez pour être sûr qu'il ne faut nullement compter sur ceux-là. J'attendais donc avec impatience le moment de ma condamnation, pour être au moins transféré à Bicêtre. Comme je n'avais aucun mauvais précédent, je m'attendais à six mois au plus. J'avais volé, comme on dit, le code à la main. Oh! Je n'ai jamais péché par ignorance. Mon attente fut pourtant trompée, je fus condamné à un an de détention. Je devais donc aller à Poissy; mais auparavant, il fallait passer par Bicêtre. Mon jugement ne me satisfit pas entièrement, six mois de plus me paraissaient quelque chose. Au pis-aller, me dis-je par manière de consolation, ce temps-là ne sera pas perdu.

J'étais comme on voit, toujours resté dans mes principes, dans mon système. J'avais méprisé les hommes jusqu'alors, mais sans les pouvoir détester, ils ne m'avaient pas encore fait de mal. Tant que j'avais eu de l'argent, au contraire, j'avais été bon et serviable. J'en mangeai, il est vrai, beaucoup inutilement, mais je pensais toujours être à l'abri de la nécessité; sans cela nul doute que je n'eusse agi différemment et que je ne me fusse occupé plus sérieusement de l'avenir. Mais lorsque je me vis sans ressource, et sans qu'il y eût de ma faute; lorsqu'avec la meilleure envie d'en gagner par mon talent d'une manière honnête, et de quelque manière que ce fût, de la manière la plus modeste; lorsque je me vis repoussé, dédaigné partout; lorsque je vis arriver la misère et avec elle la faim; la haine succéda au mépris, haine profonde et rongeuse, dans laquelle je finis par envelopper tout le genre humain. Dès lors je ne combattis plus pour mon intérêt personnel, mais pour la vengeance; il est vrai que c'est toujours un intérêt personnel, puisque c'est un plaisir, mais enfin je ne songeai plus à mon bien-être, et certes j'en donnai déjà une belle preuve en me jetant moi-même en prison. Mais cette

vengeance, je la voulais grande comme ma haine. Croyez-vous que c'était le sang de dix, vingt de ses membres qui m'eût suffi? Non, c'était l'édifice social que je voulais attaquer dans ses bases, dans ses riches, ses riches durs et égoïstes. Suivez-en bien le fil, et vous me direz après si j'ai mal calculé, si, lorsqu'après avoir hésité quelque temps entre ce que je croyais un devoir et quelques restes de sentiments attachés à notre nature, j'ai pu mieux ourdir ma trame et me procurer un plus beau résultat. Eh bien! maintenant qu'elle est satisfaite cette vengeance, je n'y songe plus, je ne veux plus de mal à personne, semblable au duelliste qui se dépouille de sa haine en essayant le fer qui vient de blesser son ennemi.

Observateur comme je l'étais, je ne pouvais manquer d'employer toute ma pénétration et ma sagacité pour lire dans l'âme de la nouvelle société que je m'étais choisie, puisque j'y étais alors si fortement intéressé. J'étais d'autant mieux placé pour faire ces observations que, nouvel Alcibiade, je paraissais né au milieu de ce peuple-là. Il me dégoûtait pourtant de toutes les manières, et c'était un supplice de chaque instant; mais je m'étais parfaitement bien rejeté à son niveau; et qui m'eût vu alors à Poissy, eût certainement jugé que je n'y étais pas déplacé. Je l'étais pourtant, mais je m'étais forgé une âme de fer.

Lorsque j'eus passé quelque temps à Bicêtre, au milieu de tous ces hommes destinés pour Brest, Rochefort ou Toulon, enfin de toutes les illustrations du vol et du meurtre, j'eus presque regret du dessein que j'avais formé, et surtout à la manière dont je m'y étais pris pour le mettre à exécution. Que trouvais-je en effet parmi tous ces misérables? résignation apathique et sans mérite à leur sort et aux tortures qu'on aurait voulu leur faire subir; abrutissement complet chez ceux condamnés à des peines valant un arrêt de mort; rêves insensés chez ceux condamnés à cinq, six, sept ans, qui calculaient déjà ce qu'ils feraient à leur sortie. Je n'en vis que quatre ou cinq sur la quantité, en qui j'aurais eu pleine confiance pour me seconder, mais il ne fallait pas y songer, c'étaient des jugements de vingt ans.

J'avais observé combien la captivité et la détention énervaient l'homme et le rendaient incapable d'aucune action énergique. Les hommes qui se font un jeu de venir en prison, qui, tout en la maudissant par habitude pendant qu'ils y sont, peuvent se

présenter devant les yeux un avenir de plusieurs années de captivité sans en être effrayés, ceux-là, dis-je, ne sont bons à rien et ne laissent pas d'être dangereux. Ils n'ont ni le courage du crime ni celui de la vertu. Ce n'était pas un de ces hommes-là que je cherchais.

Il me fallait à moi une de ces natures premières, un de ces êtres organisés fatalement pour le crime sans le soupçonner encore eux-mêmes, mais qui aussitôt que vous leur avez présenté l'idée de l'assassinat pour arriver à cette fortune qu'ils convoitent, s'étonnent de ne pas y avoir songé les premiers. Il me fallait enfin un homme qui n'eût pas encore été abruti par le séjour du bagne; un homme qui eût foi en moi et en ma capacité : qui se contentât d'être en mes mains un docile instrument; qui ne fût qu'un de mes bras, je voulais être la tête et l'autre bras. Car il n'était jamais entré dans mon caractère ni dans mes plans de répudier une part du danger; j'ai toujours au contraire réclamé la première, la suite le prouvera. J'ai donc dû être étonné lorsque j'ai appris qu'un de ces savants professeurs, qui ne procèdent en observations et en morale que par bosse et protubérances, avait dit de moi : *Le défaut de courage l'a porté à se contenter de diriger le meurtre et à le faire exécuter par un complice. On se rappelle cette phrase souvent répétée : Lacenaire était la tête, Avril était le bras.* Certes, c'est une bien ridicule prétention de ma part, de vouloir revendiquer une plus grande part de crime qu'on ne m'en accorde; mais, puisque je me présente pour être jugé, non plus par mon crâne, mais par mes sensations et qualités intellectuelles, il faut bien tout expliquer. Vous dites, vous phrénologues, qu'Avril était le bras. Était-il le bras à V... en Italie? était-il le bras dans la rue du Faubourg-Saint-Martin, n° 8, où j'ai lutté pendant un quart d'heure seul à seul avec ma victime qui n'a été sauvée que par une de ces circonstances qui ne se rencontrent pas deux fois dans la vie? Vous dites que je me contentais de diriger le meurtre et de le faire exécuter par un complice! Oui, j'ai dirigé le meurtre de Chardon, mais qui l'a exécuté? qui l'a frappé le premier? qui a frappé seul la mère? Et dans la rue Montorgueil, qui a frappé encore Genevay? Est-ce ainsi que l'on se contente de diriger un meurtre? Parmi les penchants faibles ou nuls chez moi, vous placez la *combativité* ou *courage*. Voici ma réponse : Je me suis battu en duel huit fois dans ma vie et deux

fois dans des combats à mort. Mes témoins existent probablement tous encore aujourd'hui. Qu'il y en ait donc un seul qui se lève et qui dise : J'ai vu trembler cet homme, je l'ai vu sortir de son sang-froid, autrement que pour entrer en fureur ; j'ai surpris enfin chez lui un mouvement de crainte. Non, il n'y en aura pas ; non, personne au monde ne le dira. Si au contraire j'ai une qualité absolue à l'abri de toute discussion, c'est le courage. Je n'ai jamais connu la peur de ma vie. Voilà ce qui arrive, lorsque, dans une scène toute hypothétique, on cherche à faire coïncider les raisonnements avec les faits, et que surtout on ne se donne même pas la peine de les approfondir. Cherchez un autre thème à exploiter pour me faire entrer dans vos rêveries phrénologiques, messieurs, celui-ci ne vaut rien.

Puisque j'en suis à ce chapitre, je le terminerai tout à fait. Voici ce que vous avez écrit : *Si, au lieu de la mort, vous aviez eu devant vous la peine d'un étroit cachot, sans livres, sans lumière et sans communication aucune, auriez-vous été arrêté dans vos crimes ?* — Réponse : *L'idée de cette prison et de cet isolement est affreuse ; la mort n'est rien auprès.* Je n'ai jamais eu l'habitude de tourner une question ; je l'aborde toujours franchement, parce que je m'abstiens d'y répondre quand elle ne me convient pas. Or, qui ne voit du premier coup que ma réponse ne peut s'appliquer à votre demande. C'est qu'il y a eu deux demandes et deux réponses et vous l'avez oublié. Vous n'avez énoncé qu'une demande et une réponse, et, à bâtons rompus, semblable à un tailleur qui, travaillant la nuit, coudrait une manche verte à un habit bleu, voici ce que vous m'avez demandé : *L'idée de la mort vous paraît-elle plus affreuse que celle d'une réclusion dans un étroit cachot sans livres, sans lumière et sans aucune communication ?* À quoi j'ai répondu : *L'idée de cet isolement est affreuse, et la mort n'est rien auprès.* Vous avez poursuivi, et avez ajouté : *L'idée de cette dernière peine vous eût-elle arrêté dans vos crimes ?* Et je vous ai dit non ; lorsque j'ai une fois pris un parti, ce n'est jamais la crainte qui pourrait m'en faire changer. La perspective des plus horribles tortures n'aurait pas cette puissance. Convenez que, lorsqu'elles veulent retracer fidèlement une conversation, certaines personnes auraient bon besoin d'appeler à leur secours la sténographie ou du moins la mnémotechnie, afin de ne pas la

tromper et de parler juste. Maintenant, vous devez être pleinement convaincu qu'il n'y a rien *dans les questions qui m'ont été adressées qui ait pu servir à confirmer pleinement les rapports existants entre les facultés morales et intellectuelles et l'organisation cérébrale*; ou s'il existe quelque chose de cela, c'est dans votre propre cerveau seulement.

Je n'avais certes pas besoin à Poissy, d'aller tâter la tête de mes voisins pour m'apercevoir que je n'avais autour de moi, à quelques exceptions près, que bassesse, lâcheté et inertie. Je n'avais besoin pour cela, que de faire usage de mon expérience et de ma fatale connaissance du cœur humain qui m'a rarement trompé. Lorsque je l'ai été, c'est presque volontairement, et lorsque j'ai voulu me donner tout à fait raison contre la société. Alors je m'abandonnais à une espèce de confiance aveugle, pour voir seulement si je n'en serais pas la dupe. Je le prévoyais, j'en étais presque sûr; mais je me disais : Essayons encore. Partout illusion et faux espoir, excepté chez mes amis de jeunesse qui ne m'ont jamais manqué. Il est vrai que j'ai rarement eu recours à eux, et j'ai très bien fait. Où en serais-je aujourd'hui s'il me fallait abandonner la jouissance de songer à eux, et de les séparer dans mon cœur du reste des hommes?

Mardi 29 décembre 1835, à dix heures du soir.

Notre pourvoi a été rejeté le 26; je m'en doutais dès le lendemain, j'en suis certain depuis une demi-heure. Cependant personne ne me l'avait annoncé; mais il y a des figures sur lesquelles je peux lire comme dans un livre, et c'est un éloge. Il est bien difficile de lire sur la figure du méchant, de l'hypocrite; cependant, lorsqu'il se force, pour paraître sensible, il y a je ne sais quoi dans ses larmes qui respire une odeur d'oignon. Lorsque j'ai appris cette nouvelle, j'ai interrogé mon cœur, j'ai voulu savoir si l'idée d'une mort prochaine, qui peut arriver demain, après-demain, que sais-je?... avait apporté en moi une sensation de crainte : j'ai reconnu que non; mes convictions sont les mêmes; j'ai abandonné pour un instant le raisonnement, pour m'adresser à mes seules sensations et voir si je pouvais croire à l'existence d'un Dieu

[*quatre lignes censurées*]

..... Écrivons donc maintenant; écrivons sans relâche, profitons du temps qui nous reste, qui sait même si j'aurai le temps de terminer ce que j'ai entrepris? Toutefois, ce ne sera ni le courage ni la bonne volonté qui me manqueront. Adieu donc, poésie, adieu mes amours; pourrais-je te remercier encore de tout le bien que tu m'as fait; travaillons à la lueur de ma lampe fidèle. Ô mort! tu ne m'arrêteras pas, tu sais que je ne t'ai jamais redoutée; Oh! tu as beau me fixer avec tes yeux ternes, ma plume ne s'arrêtera pas dans ma main, elle n'en ira que d'un pas plus ferme et plus agile.

J'avais besoin de cette position pour me mettre à nu; je la désirais, et cependant je suis sans fiel et sans haine contre qui que ce soit; je ne voudrais plus me venger de personne

[*deux lignes censurées*]

..... ; j'agis sans crainte et sans espérance, et par la seule force de ma volonté. Non, je ne voudrais pas me venger de personne, et pourtant l'indignation m'emportera encore malgré moi, parce que je vais retracer ce que j'ai pensé; et non ce que je pense aujourd'hui.

À vous donc dès ce moment ma pensée intime, pensée monstrueuse, infernale, s'il en fut jamais, dont je crois que nul autre que moi eût été capable : je voulais la réserver pour la fin de ce livre et vous la distiller goutte à goutte; mais incertain que je suis d'arriver au but, je me hâte de la dévoiler, afin que vous ne perdiez pas tout, si le bourreau arrivait demain matin.

(10 mai 1829) Il y avait un mois que j'étais sur le pavé de Paris, cherchant à sortir du cercle de misère placé autour de moi; je n'avais rien négligé; j'avais employé tous les moyens honnêtes : personne ne savait alors ce que j'avais pu faire; j'étais coupable, mais moi seul le savais, et je leur disais à tous : je ne demande pas beaucoup, donnez-moi les moyens de gagner ma vie honorablement, je n'ai plus de ressources, je me suis cru riche, je suis pauvre, je n'ai plus rien, empêchez-moi de mourir de faim, je serai reconnaissant. Je me suis abaissé à la prière; oh honte! et partout dédain, promesses trompeuses qu'on oublie en fermant sa porte et en revenant se mettre à table, en savourant le champagne et en oubliant celui qui meurt peut-être de misère. Qui

pourrait décrire ce qu'ont été pour une âme comme la mienne de semblables humiliations! Moi, fait pour m'asseoir aux premiers rangs au banquet de la vie, on me refuse du pain, du pain que je demande à gagner! Du pain!... Je n'en veux plus de vous maintenant, ce n'est plus pour ma vie que je combats, c'est pour la vengeance! Des pensées prodigieuses me montèrent au cerveau; je vis d'un côté une société de riches, s'endormant dans leurs jouissances et calfeutrants leur âme contre la pitié; d'autre part, une société de misérables qui demandaient le nécessaire à des gens qui regorgeaient de superflu. Je m'identifiai avec cette dernière société, je pris fait et cause pour elle, je devins elle;

[deux lignes censurées]

..... et la rendre plus sensible un jour à venir aux souffrances du malheureux, dans son propre intérêt. Je me sacrifiai; et qui pouvait mieux que moi jouer ce rôle, moi qui avais la conscience de mon talent et de la force de caractère, talent toujours ignoré, parce que je n'en ai jamais fait parade? Je me suis dit : c'est dans ses fondements, c'est-à-dire dans sa morale, qu'il faut frapper l'édifice social. Or, qui peut mieux y réussir qu'un être de ma trempe,

[trois lignes censurées]

..... et tout cela était en moi si je le voulais; moi, aussi sensible qu'aucun homme ait pu l'être, aussi stoïque qu'on le sera jamais.

Voici quel fut mon raisonnement : l'homme indécis sur une action qu'il médite attend souvent un exemple qui l'encourage; quelque envie qu'il ait de la faire, il ne veut pas être le premier, il attend qu'on lui ouvre le chemin. Aussi voyez, examinez, dans la société, un acte de bienfaisance succède à un acte de bienfaisance, un duel à un duel, un suicide à un suicide, un crime à un crime. L'homme est imitateur; confrontez attentivement les registres de la police avec ceux de la cour d'assises, et vous verrez que l'assassinat n'est jamais plus fréquent que lorsqu'on vient de condamner un homme pour assassinat; six mois passés sans meurtre il faut une âme forte pour en commettre un; il montre l'exemple, on le suit; combien qui n'attendaient que cela pour se décider! En sortant de la cour d'assises, on est toujours plus disposé à commettre un crime qu'en y entrant. Il y a ce je ne sais quoi qui fait qu'on n'y trouve plus autant de répugnance, et si

l'accusé est ferme, quel encouragement! Je serai comme lui, se dit-on; ne suis-je pas homme comme lui? On s'habitue à cette idée, on ne la chasse plus; et si le criminel vient à montrer que c'est la société qui a tort avec lui, chacun se dit : Elle a tort aussi avec moi; pourquoi la ménagerais-je plus que lui? pourquoi craindrais-je plus que lui? Tout cela est dans l'homme; osez me dire que non, je vous dirai que vous ne le connaissez pas. Que sera-ce encore, ajoutais-je, lorsque ce criminel sera moi; moi, descendu jusqu'au crime des hauts rangs de la société; moi,

[onze lignes censurées]

..... Je n'aurai ni l'un ni l'autre; quel coup porté aux croyances par ce retentissement! Ah! vous aurez beau me réfuter, je vous dirai comme J.-B. Rousseau : Calomniez, calomniez, il en reste toujours quelque chose; il en restera toujours quelque chose de moi. Voulez-vous que je vous dise une chose, moi qui connais à fond le cœur de l'homme, à vous qui pensez le connaître; jugez à huis clos, exécutez à huis clos, déchirez la *Gazette des Tribunaux*, croyez-moi. Si vous suivez mon conseil, je vous aurai fait plus de bien que de mal.

Voici d'où je suis parti : qui viendra me dire aujourd'hui que j'ai trop préjugé de mes forces ou de la perversité de l'espèce humaine? qui viendra me dire que je n'ai pas réussi aussi bien que je pouvais l'espérer? Un homme seul contre tous, mais un homme fort et puissant de son génie, que la société a rejeté dès son berceau, qui a senti sa force et l'a employée au mal; un homme qui a tout étudié, tout approfondi; un homme qui donnerait vingt fois sa vie pour reconnaître un bienfait; un homme qui sent tout sans pouvoir l'exprimer, mais à l'âme duquel rien de beau et de noble n'est étranger, un homme enfin qui, tout en méprisant ses semblables, a eu plus de violence à se faire pour arriver au mal, que beaucoup d'autres pour arriver à la vertu. Et maintenant que je suis parvenu au but de ma vengeance, d'une vengeance à laquelle j'ai consacré cinq années de ma vie, qui vous dit que je ne la regrette pas? qui vous dit qu'en faveur de ces âmes sensibles que j'ai rencontrées sous les verrous, je ne crains pas moi-même d'être exaucé? Oh oui! au lieu d'insurger le pauvre contre le riche, puisse mon dernier écrit engager le riche à porter secours aux malheureux!

Vous vous êtes dit, hommes de la justice! lorsque j'ai déroulé devant vous le hideux spectacle du passage du Cheval-Rouge; vous vous êtes dit : La société sera vengée! et moi je me suis dit : La société sera frappée au cœur;

[deux lignes censurées]

..... ; vous avez cru que la mort de cinq ou six individus égorgés au hasard était le but de ma vengeance. Oh! la mort, elle suffisait pour me venger en Italie, alors qu'atteint d'une légère blessure, je n'y regardais pas de si près; je ne raisonnais pas, je n'étais pas dans mes principes ce jour-là. Vous ne me ferez plus ce reproche désormais, et vous me verrez marcher de conséquence en conséquence, au terme que je me suis proposé.

Vous m'avez déclaré un grand scélérat, parce que j'ai tué

[dix-sept lignes censurées]

..... Je deviens spiritualiste pour un moment. Je crois à une autre vie fermement; mais j'y crois, non seulement pour l'homme mon semblable, mais encore pour l'animal qui a aussi son intelligence (et chez certains animaux l'intelligence est supérieure à celle de certains hommes). Si je vous dis, moi, j'ai foi à l'âme immortelle de la brute, vous abstiendrez-vous de la tuer sous mes yeux? Et si je me plains, vous me direz froidement : Elle n'a pas d'âme. Ah! oui, j'entends, vous l'avez décrété ainsi, il y a chose jugée de votre part : c'est un fait accompli

[cinq lignes censurées]

..... Vous matérialisez l'animal, et moi, je vous matérialise

[quatre lignes censurées]

..... Mais je veux encore convenir avec vous que l'âme des animaux n'est pas immortelle, en êtes-vous moins injustes et moins barbares? Qui vous a donné le droit sur la seule propriété que vous ne puissiez méconnaître chez eux, sur leur vie animale et physique que rien ne peut leur rendre et pour laquelle vous ne pouvez leur offrir aucune compensation? Vous voyez que dans ce cas je vous aurais encore pris pour exemple

[douze lignes censurées]

..... Mais ce n'est pas tout pour vous que de tuer, pour vous nourrir, un être inoffensif la plupart du temps, il faut encore que

vous le fassiez souffrir, souffrir pour votre nourriture, souffrir pour votre divertissement. Quel est ce bel et noble animal qui traverse la plaine haletant de fatigue, les yeux égarés par la frayeur, et poursuivi par vingt autres animaux, suivis de quelques hommes qui les ont dressés à cet horrible manège? c'est un pauvre cerf, qu'une meute va forcer. Elle va le faire passer devant le chasseur; il pourrait le tuer du coup, s'il voulait, et terminer son agonie, mais non, ce serait abréger ses plaisirs. C'en est fait... il est aux abois, l'approche de la mort lui arrache des larmes... Il demande grâce, point de pitié, on va l'égorger; mais avec la même précision qu'un maître d'hôtel met à découper une volaille rôtie, on le dépèce vivant. Hommes, vous avez inventé des manières de tuer les animaux proportionnées à la délicatesse de votre palais Oui, moi qui ai tué, voulez-vous que je vous dise une chose : Je n'ai jamais pu voir souffrir de sang-froid un être animé, quel qu'il fût. La mort ne me semble rien

[deux lignes censurées]

..... ; mais j'ai horreur de la souffrance, plus encore pour les autres que pour moi, parce que je me suppose plus de force qu'eux pour la supporter. La vue de la souffrance me torture, lorsqu'elle est le résultat d'un accident de nature; elle m'indigne, quand elle est imposée par une créature à une autre, quelle qu'elle soit, et je m'indigne plus encore en voyant un agneau égorgé par un boucher qu'un homme dévoré par un tigre. Honte soit au premier philosophe qui déclara du haut de sa science que l'animal était un mécanisme, pour donner ainsi le droit à l'homme de le torturer à son plaisir, comme un enfant s'amuse à faire crier les ressorts d'une pendule! Si j'avais été maître absolu dans un État, j'aurais condamné, non pas à la mort, mais aux tortures les plus horribles, celui qui aurait fait souffrir inutilement un homme ou un animal. Et je vous le dis, s'il avait fallu voir souffrir un homme avant de l'égorger, je ne l'eusse jamais pu. Le poignard levé sur ma victime, si elle m'eût prié, si elle m'eût dit : Grâce pour ma vie, mon bras serait retombé faible;

[neuf lignes censurées]

..... fera trembler ces riches, au moment où ils jettent aux chiens le pain qu'ils refusent à leurs semblables. Je vous le répète, j'ai tellement horreur de la souffrance, que moi, le génie de la

vengeance, je pardonne à mon ennemi quand il souffre ; je le soulagerai même, quitte à le poursuivre encore lorsque je le verrai heureux. Mais vous autres, la souffrance vous l'avez placée dans les choses de convention, vous ne l'appréciez que dans les êtres à votre image. Cela est si vrai que, tandis que vous vous entre-tuez pour une misérable liberté politique, vous avez à Saint-Pierre des hommes qui sont immeubles par destination. Ils souffrent, que vous importe, ils sont noirs et vous êtes blancs. Non, vous ne comprenez que les souffrances qui peuvent vous atteindre un jour. Et certes vous avez révélé le secret de l'homme, M. Roch, lorsque vous avez dit : *L'assassinat fait horreur, ordinairement il nous inspire d'autant plus d'effroi que les circonstances où se trouvent les victimes offrent plus d'analogies avec des circonstances qui nous environnent ou que nous prévoyons pouvoir naître à chaque instant autour de nous.* Oui, voilà bien l'homme.

Faudrait-il donc conclure de ce que j'ai dit, que je viens justifier le meurtre ? Nullement ! je viens seulement démontrer la cruauté et l'inconséquence des hommes qui proscrivent une chose sous un point de vue et l'adoptent sous un autre. Je viens, au contraire, proscrire de dessus la terre le meurtre et la souffrance provenant du fait de la créature. Le meurtre !... loin que le matérialisme le justifie, il en fait l'injustice la plus révoltante, hors le cas de la plus absolue nécessité, hors le cas de la conservation, premier principe, première condition de la nature ; c'est cette idée de conservation qui justifie le tigre qui vous tue pour se nourrir de votre chair, et qui vous justifie à votre tour lorsque vous le détruisez pour l'empêcher de vous nuire. Hors ce cas, le meurtre ne peut se justifier, sans cela la peine de mort serait la plus belle excuse de l'assassin. Mais vous en voulez au meurtrier, et chaque jour vous foulez aux pieds, vous broyez sous vos dents, sans remords, le cadavre de vos victimes ; chaque jour vous marchez sur des douleurs saignantes, sans daigner vous retourner. Non, je ne viens pas prêcher le meurtre, mais je viens protester contre l'ordre atroce que vous avez établi pour vous dans la nature, parce que je savais que je devais la signer et la sceller avec le mien. Je viens prêcher au riche la religion de la crainte, puisque la religion de l'amour n'a aucun pouvoir sur son cœur.

Et vous avez cru que je tuais uniquement pour me procurer de l'argent ! Ah ! si vous aviez pu lire dans mon cœur, vous y auriez lu

la pensée intime du suicide, mais d'un suicide éclatant, profitant à la partie de la société que je représentais en 1829, alors qu'on me refusait place au banquet.

Et vous avez cru, lorsque vous m'avez vu me dénoncer moi-même, pour perdre deux de mes complices, que la vengeance seule me faisait agir; oui, la vengeance, mais toujours la mienne. J'ai prétendu enlever encore un avantage à la société, en prouvant aux scélérats que l'union, le respect au serment, font leur force et leur donne un exemple de ce que peut l'indiscrétion. Ma vengeance particulière contre eux a été subordonnée à cette prévision-là, et je l'ai encore fait concorder avec mon intérêt personnel du moment. J'étais bien aise qu'ils m'eussent fourni ce prétexte; il est certain que sans cela je me serais néanmoins déclaré moi-même sans trahir mes complices. Dans toutes les révélations que j'ai faites, et on va les retrouver toutes à leur place, je n'ai considéré que ce but-là, et la meilleure preuve que j'en puisse donner, c'est que comme on s'en doute, il en est d'autres que j'emporterai avec moi. Ce qui certifiera que quand on tient son serment à mon égard, je sais le tenir aussi.

Retaillez vos plumes maintenant, moralistes, observateurs, qui avez voulu me juger sans me connaître, sans ma participation. Pensiez-vous donc que je me dévoilerais ainsi avant le temps, que je vous donnerais mon dernier mot? Discutez à cette heure, pour expliquer si le matérialisme est chez moi effet ou cause du crime; rapportez mes conversations, rapprochez-les et créez-vous un homme qui se rapporte à vos systèmes, ce ne sera jamais moi. Louez ma franchise, je vous le permets; j'ai bien ri de vos dissertations... Vous avez raisonné sur la dent d'or avant de vous assurer si réellement il y avait une dent d'or.

Et vous phrénologues, évertuez-vous aussi un peu, hâtez-vous cependant. Revenez tâter ma tête, peut-être y retrouverez-vous les organes de la combativité.

Eh bien! malgré cette haine profonde que je nourrissais contre une partie de la société, toutes les fois que j'ai eu l'occasion d'être en rapport avec des hommes sensibles, justes et bienfaisants, ma vengeance est restée suspendue un instant, ou j'en ai eu regret, lorsque tout a été consommé. Aimer ou haïr, voilà toute mon existence; pourquoi n'ai-je pas pu aimer tout le monde?...

Il ne faudrait pas croire cependant que cette fureur de vengeance m'eût porté à assassiner sans espoir de réussite ou avec la certitude même d'être pris. Non, je suis homme, l'idée de ma conservation n'était pas affaiblie à ce point, mais je bravais le danger, en me disant : Au bout, la vengeance ! jouissons en attendant, aux dépens des autres, tant que le hasard me favorisera ; mais je ne voulais pas user ma vie en prison, c'est pour cela que j'avais cherché à me mettre à même de commettre un meurtre avant tout, pour pouvoir me livrer, au cas où je serais arrêté, dans quelque autre entreprise, et voyez si j'y ai manqué. Je sentais que je ne pouvais pas réussir seul à un meurtre. Je n'avais pas assez de force physique, et je le jugeais si bien que lorsque plus tard j'ai entrepris seul d'assassiner Javotte, dans la rue Saint-Martin, c'est la faiblesse seule de mon bras qui l'a préservée. Certes, alors il m'a fallu de l'énergie pour lutter, pendant un quart d'heure, avec la victime dont le rôle me déchirait le cœur. C'est un des moments de ma vie où j'ai combattu le plus contre moi-même, et cependant j'ai conservé tout mon sang-froid.

Quelque temps après être arrivé à Poissy, je fus fâché de la sottise que j'avais faite de m'y faire renfermer si gratuitement, et pour avancer si peu vers mon but. J'avais observé de prime abord tous ceux qui devaient être libérés à peu près dans le même temps que moi ; il n'y avait rien à faire avec tous ces êtres-là. Ceux qui avaient un peu d'énergie sortaient à des époques trop éloignées pour espérer de les revoir de sitôt, et par conséquent pour que je risquasse de leur faire des ouvertures qui auraient pu me compromettre. Voyant mon plan manqué sous ce rapport, je le mis à part pour quelque temps, et n'y songeai plus. Je m'adonnai tout à fait à la poésie ; elle me radoucit le cœur. Je n'ai absolument rien gardé de mes compositions de ce temps-là ; peut-être avaient-elles quelque mérite. Je dois en convenir, une fois que laissant reposer mes idées de vengeance, j'oubliai tout à fait le monde, pour me livrer à d'autres réflexions, pour reprendre en moi-même, sans le secours des livres, mes anciennes études, pour me livrer de nouveau à tout ce qui avait fait le charme de ma vie, à ce qui était une véritable monomanie chez moi... la poésie... je redevins heureux, plus heureux peut-être que je ne l'avais jamais été dans le monde en donnant carrière à mes passions, en satisfaisant toutes mes fantaisies. Soit

que l'on s'indigne ou que l'on s'attendrisse, il y a un je ne sais quoi dans la poésie, et surtout dans la poésie de sentiment, qui vous élève au-dessus de l'humanité et qui prête des charmes même à la captivité, qui met à l'abri des revers de l'existence l'homme qui sait s'isoler et se suffire à soi-même.

Je m'occupais donc exclusivement de poésie, et négligeais toute autre espèce de travail. En effet, je ne savais rien faire, il m'eût fallu de la bonne volonté pour réussir à quelque chose, et ce n'était pas là que je la mettais. Plus tard, j'ai prouvé à Poissy, que je savais travailler de mes mains, quand la nécessité m'y forçait. La nécessité, c'est la seule loi que je respecte, elle est au-dessus de moi.

Dès les premiers temps de mon arrestation, ma tante m'écrivit à la Force, et m'envoya quelque argent, sans même que je lui en eusse fait demander. À Bicêtre et à Poissy, elle me continua ses envois, ce qui me rendit le travail manuel peu nécessaire.

Étant à la Force, j'avais fait connaissance, par un grand hasard, d'un des hommes les plus philanthropes de la France (je ne veux pas le nommer, il est mort); je lui avais envoyé une pièce de vers, sur la prière que m'avait adressée un des employés de la Force. Il y répondit en m'envoyant quelque argent. Je fus sur le point de refuser, mais le commissionnaire ne voulant pas le remporter, j'acceptai. Je récrivis à M..., le philanthrope dont je parle, pour le remercier et lui annoncer que je ne recevrais plus rien de lui. Quelques jours après pourtant, je reçus un nouvel envoi avec une lettre dans laquelle il me priait de venir le voir à ma sortie de prison, et m'assurait de toute sa bienveillance et du désir qu'il avait de m'être utile. Quelque temps après, notre correspondance fut interrompue; je fus transféré de la Force.

Trois mois avant de sortir de Poissy, j'avais le cœur moins ulcéré; j'avais vu là bien des douleurs, bien des espoirs déçus; je vis que je ne souffrais pas seul, que je ne souffrais pas le plus, car moi j'avais quelque chose qui me soutenait : la vengeance, quand je la voudrais; mais eux, qu'avaient-ils pour se consoler, eux qui n'avaient pas le courage de vouloir mourir? l'idée de finir tôt ou tard leur misérable existence en prison ou dans les bagnes. Je les plaignais et les méprisais à la fois; quant à moi, la pensée me vint d'essayer de rentrer dans la société et de bonne foi; d'ailleurs,

M..., ce riche philanthrope, ne m'avait-il pas promis de s'intéresser à moi à ma sortie. Personne, avant un jugement, ne m'avait fait une si belle offre; j'espérais donc que le mal que j'étais venu chercher ne serait pas tout à fait perdu pour moi.

Ma tante, qui m'avait toujours donné de ses nouvelles et des secours, et sur laquelle je comptais aussi un peu pour m'aider, cessa de m'écrire deux mois avant l'époque de ma liberté. C'était juste le moment où j'en avais le plus besoin; je n'avais pas travaillé, je n'avais ni effets pour m'habiller, ni argent. Je ne savais à quoi attribuer cette conduite, j'en ai connu plus tard les motifs par des personnes bien informées : il y avait dès lors une barrière de fer entre elle et moi, et cette barrière c'était un homme, M. L..., docteur médecin. Il a parlé de moi, je vais parler de lui; il a dit qu'il avait été sur le point de s'allier à ma famille; mais que les mauvaises dispositions que je montrais l'en avaient empêché. Voici la vérité :

M. L... E... était un véritable coureur de dots et de succèsions. Il était le médecin du mari de ma tante avant son mariage; après la mort de celui-ci, qu'il avait soigné, il s'attacha exclusivement à sa veuve, et devint l'ami de la maison. Pas de jour qu'il ne vint rendre sa visite de politesse et donner ses conseils en même temps que ses consultations, et cela gratis, mais non pas sans intérêt; ma tante avait un fort joli domaine, plus de l'argent à elle, tout cela l'avait séduit; mais ma tante était une tête folle, elle n'avait garde de se remarier; alors il se tourna d'un autre côté. Il connaissait notre famille par ce qu'il en entendait dire tous les jours à son amie; comme les autres, il crut mon père très riche, alors il lui prit l'envie de demander une de mes sœurs en mariage; j'étais encore à Lyon dans ce moment. Un beau jour, nous reçûmes une lettre de Paris; c'était de ma tante, elle en renfermait une autre, c'était du docteur. Ma tante écrivait à mon père qu'elle avait trouvé un excellent parti pour sa fille aînée, et s'étendait fort au long sur les qualités et le talent de son protégé. Pourtant la lettre de celui-ci ne prouvait pas en faveur de son esprit. Après avoir fait son propre éloge, il disait à mon père que sur les rapports de ma tante et le portrait qu'elle lui avait fait de sa charmante fille, il en était devenu passionnément amoureux, et qu'il ne pouvait espérer de bonheur sans elle. Certes la sympathie était merveilleuse et agissait puissamment à cent vingt

lieues de distance. Cette lettre, que mon père nous lut à haute voix, faillit nous faire tous mourir de rire. Il fut décidé entre nous que M. le docteur était amoureux des beaux yeux de la cassette. Mon père lui répondit poliment, mais de manière à ne pas lui laisser d'espoir, outre qu'il n'avait pas de dot à donner, et qu'il sentait bien que c'était à cela que visait le prétendant; ce n'eût certes pas été à lui qu'on eût donné la préférence. Un de nos cousins, qui était à Paris, nous avait dépeint l'homme. Le docteur ne récrivit plus, mais il ne laissa pas de faire encore intercéder pour lui par ma tante. On fut obligé de lui répondre qu'on ne voulait pas de M. le docteur sous aucun prétexte. Quelque temps après, je vins moi-même à Paris; je pus juger que la tournure et les allures du petit Sangrado répondaient parfaitement à son style épistolaire. C'était bien alors le plus drôle de petit original que l'on pût voir; tantôt grave et guindé, comme un pédant de collègue, tantôt fade et doucereux comme Céladon. Comme si la nature n'eût pas assez fait pour le rendre ridicule, il avait appelé l'art à son secours. Il ne portait jamais de chapeau sur la tête; il n'avait qu'un petit feutre, de deux pouces de haut, qu'il tenait continuellement sous le bras comme les marquis de Molière; mais en place, il avait une fort belle touffe de cheveux hérissés qui lui donnaient un faux air avec Riquet à la houppe. Personne qui ne se retournât pour le voir passer. Une fois il me fit la mauvaise plaisanterie de me mener avec lui à Longchamps; je ne suis pourtant pas honteux, je ne pus m'empêcher d'être déconcerté de la comédie qu'il donna à tous les curieux. Le jour de l'enterrement du général Foy, en signe de douleur, il fit couper son toupet et remit son chapeau sur la tête. Depuis lors, personne n'a plus fait attention à lui. Mais ce ne serait rien d'être ridicule, si l'on n'était pas méchant. Je vous ai peint le physique, au moral maintenant.

En arrivant à Paris, j'y apportais une maladie dont le traitement était pourtant fort avancé. C'étaient des excroissances de chair qu'il ne s'agissait plus que de couper, M... s'offrit à me faire cette opération; je fus chez lui à l'heure convenue. Il prit son nitrate d'argent et commença à m'en brûler une avec beaucoup de ménagement. Je ne connaissais pas l'effet de cette pierre, et, ne ressentant sur le moment aucune douleur, je le priai de me laisser faire, l'assurant que j'aurais plus tôt terminé que lui. Il me

céda sa pierre infernale, et en effet, je m'y pris de manière à avoir bientôt fait; le traître riait sous cape. Je restai encore avec lui à peu près un quart d'heure; au bout de ce temps-là, des douleurs atroces vinrent me saisir. Ce fut tout ce que je pus faire que de descendre de chez lui et d'envoyer chercher un fiacre qui me ramena chez ma tante. Je demurai quarante-huit heures étendu sur mon lit sans pouvoir faire aucun mouvement et souffrant le martyre. Lorsque je revis mon assassin, il me dit pour excuse qu'il avait voulu rire à mes dépens, et me donner une leçon. Voilà comme il entendait la médecine. C'est à lui que je dois la seule souffrance physique que j'aie éprouvée de ma vie.

Ma tante avait deux nièces, filles d'un de ses frères qui était tout à fait sans fortune. Elle fit venir l'aînée chez elle; mais ce n'était pas le compte du docteur qui voyait un concurrent à la succession. Quant à nous, il nous comptait pour rien, pour deux raisons : la première nous n'étions pas sur les lieux, la seconde il nous croyait riches et pensait qu'à cette considération, ma tante ne se ferait pas scrupule de lui donner la préférence. Il fit donc si bien par tous ces petits manèges, à l'usage de ceux qui font cet honnête métier, qu'il brouilla la tante avec la nièce. Ce n'avait pas été sans chercher auparavant à séduire cette dernière.

Mais que devint ce bon docteur, lorsqu'il apprit, en 1829, la faillite de mon père? Toutes ses espérances s'écroulèrent : presque tous les capitaux de ma tante étaient perdus, il ne lui restait plus que le viager, et on sait que les personnes de ce caractère n'estiment guère les rentes viagères de leurs amis. Aussi, dès ce moment, conçut-il une haine mortelle contre ma famille, et il ne lui était pas malaisé de la faire partager à ma tante qui, quoique bonne au fond, tenait un peu à son argent. Au reste, elle n'avait pas tort : le fruit des économies de toute sa vie disparaissait par un insigne abus de confiance. Lorsque je fus arrêté, il lui persuada aisément de m'abandonner tout à fait à mon sort et de n'avoir plus rien de commun avec moi. Cependant le cœur de ma tante parla plus haut que ces bons conseils, et, à l'insu du docteur, elle m'envoyait de l'argent tous les mois. Lorsque l'époque de ma libération fut sur le point d'arriver, craignant qu'une visite de ma part ne raccommoât les affaires, il parvint à la décider à quitter Paris et à se retirer dans une petite campagne à vingt lieues, appartenant à un de ses oncles. Il la séquestrait là à son

profit. Voilà pourquoy, deux mois avant ma sortie de Poissy, je ne reçus plus aucune nouvelle. Cependant, avant de partir, elle avait laissé quelques habillements à mon portier en lui recommandant de me les faire passer. Je les reçus fort à propos quelques jours avant mon départ, sans cela, je risquais fort de m'en aller tout nu ; j'avais 5 francs à recevoir pour toute fortune à la porte de la prison. Ce beau jour, ce jour de liberté comme on l'appelle, m'apparut sans aucun sentiment de joie ni de plaisir ; incertain que j'étais si j'allais être forcé à commencer ma lutte avec la société ou en devenir un membre utile. En arrivant à Paris, je n'eus rien de plus pressé que d'aller chez le docteur pour savoir l'adresse de ma tante. Il refusa de me la donner ; il me dit même force injures, et finit en ajoutant que ma famille et moi, nous étions tous des brigands, qui méritions d'aller aux galères. Ma tante pouvait encore très bien vivre, elle avait encore son douaire ; mais lui, qu'avait-il à espérer ? Je fus voir beaucoup de personnes que je connaissais, partout des refus comme auparavant, et ils ignoraient d'où je sortais. Je fus moi-même porter une lettre à M... le philanthrope dont j'ai parlé ; il me fit dire qu'il n'était pas visible. Au bout de quelques jours, je n'avais plus rien. Voulant pousser la misère à bout, je changeai mes effets contre d'autres plus mauvais ; je vécus quelque temps avec ce que je reçus en retour. Enfin la détresse fut au comble, la faim arriva. Je demeurai trois jours sans manger et à me promener pendant la nuit, n'ayant pas de logement. Je retournai voir plusieurs personnes et M... le philanthrope. Ce n'était plus du travail que je leur demandais ; je venais leur dire : J'ai faim ! et c'était vrai, c'était le cri de Jésus sur la croix : et c'était moi qui le poussais ; moi, qui peux vivre avec quatre onces de pain par jour ! moi qui me sentais la force et le talent d'en gagner, on me refusait tout, pain et travail ! Oh ! si dès lors je n'eusse rêvé la vengeance, j'aurais tué le premier passant dans la rue et je me serais écrié : Oui, c'est moi qui l'ai tué ! Puisque vous me refusez la vie, vous me donnerez bien la mort maintenant ! Quant au suicide, je n'y pensais même pas ; c'eût été trop généreux de ma part. Celui qui reçoit plusieurs blessures sur le terrain, doit continuer le combat tant qu'il a la force de tenir son épée. Qui sait s'il ne trouvera pas le défaut de son adversaire !

Enfin le soir de mon troisième jour de diète absolue, je rencontraï par hasard un jeune homme que j'avais connu à mon premier régiment. Je lui peignis ma situation : il était très mal dans ses affaires ; cependant il m'aida autant qu'il le put ; il me donna même une idée qui ne m'était pas venue, c'était d'aller chercher de l'ouvrage chez les écrivains publics. Et me voilà le soir même à courir toutes les échoppes, en demandant de l'occupation ; j'en trouvai dans un des meilleurs bureaux de Paris, situé dans le meilleur quartier. Là je gagnai beaucoup d'argent ; j'étais très habile. On pétitionnait de toutes parts (c'était quelque temps après la révolution de Juillet) ; c'était une fièvre, un délire de places et d'emplois. À moi ! à moi ! criait-on de tous côtés. Moi j'ai conspiré contre le gouvernement déchu, disait l'un ; moi j'ai été condamné ! je suis une victime ! Moi j'ai tué tant de gardes royaux ! moi tant de Suisses ! À moi la décoration ! à moi la croix d'honneur ! à moi des indemnités ! Quel tableau, ah ! certes si je n'eusse pas connu les hommes à ce moment, je les eusse bien vite jugés tels qu'ils m'ont toujours paru. C'est un superbe état que celui d'écrivain public dans une semblable circonstance. Et les lettres anonymes donc ! et les trahisons, les méchancetés, les scélératesses et les friponneries, tout est de son ressort ; avec un peu de tact il voit tout, malgré un reste de pudeur et de dissimulation de la part de quelques-uns ; son bureau est un véritable confessionnal où il peut connaître toutes les iniquités des hommes. Cette vie me convenait parfaitement, elle s'accordait à mon goût. Vie d'observations et d'indépendance ! Il fallut pourtant encore la quitter sans qu'il y eût de ma faute. Le propriétaire du bureau était un ancien militaire ; un de ses camarades revint d'Alger à Paris, il était sans moyen d'existence ; il s'adressa à lui. N'ayant aucune autre ressource à lui offrir, il lui proposa de me remplacer. Je n'avais rien à dire, il ne m'avait jamais connu, il me sacrifiait à un de ses amis ; c'était naturel, je ne lui en voulus pas. Me voilà donc encore une fois sur le pavé ; je me remis à chercher de l'occupation, sans pouvoir en trouver. Je mangeai le peu que j'avais économisé ; je retrouvai encore l'horrible faim devant moi.

Un jour, et il ne me restait presque plus rien, je rencontraï une de mes anciennes connaissances de Poissy ; après quelques propos, connaissant ma position, il me proposa de participer à un vol avec fausse clef, qui devait avoir lieu le même jour. Il me dit

qu'ils étaient deux, mais qu'il déciderait son camarade à m'admettre en troisième, en lui répondant de moi. J'hésitai quelque temps, mais ce n'était pas le scrupule qui m'arrêtait : je risquais d'être arrêté et condamné aux galères; alors que pouvais-je faire? je ne voulais même à aucun prix retourner en prison. Oh! si j'avais eu un bel et bon assassinat à déclarer, j'aurais volé sans hésitation, parce qu'une fois pris, je savais ce que j'avais à faire, j'aurais réclamé l'échafaud. Mais les galères, non : c'était une condamnation qui passait inaperçue. Je ne servais à rien; cependant la nécessité fut la plus forte, je finis par accepter la proposition. Le soir même nous partageâmes 2 000 francs à trois. Il y avait longtemps que je n'avais eu tant d'argent. Je pris un logement, je le meublai et me mis à bien vivre. Pendant six mois je menai joyeuse vie; tout me réussit; jamais d'alerte. J'avais si bien combiné mon plan, que personne, hors mes associés, ne pouvait savoir qui j'étais et comment j'existais. J'ai commis beaucoup de vols pendant ces six mois; le plus fort a été de 6 700 francs pour ma part. Ces vols m'ont fait plus de mal, me pèsent plus sur la conscience que tous mes assassinats; cependant je faisais en sorte de ne m'adresser qu'aux riches, et j'assistais les malheureux. Si je voulais faire mon éloge, je pourrais citer quelques traits, quelques bienfaits qui n'ont pas été perdus, puisque j'ai eu le plaisir de retirer des infortunés de la misère, du désespoir et peut-être du crime. Pendant tout ce temps-là je ne laissai pas de chercher quelqu'un qui fût disposé à me seconder dans un meurtre, c'était mon idée fixe. Je ne pus y parvenir, car je n'étais pas tranquille dans ma position, sentant bien qu'à voler ainsi, je succomberais tôt ou tard, sans être arrivé à mon but.

Il me survint une catastrophe qui me fit encore rentrer dans la société.

J'avais fait connaissance, dans un des meilleurs cafés de Paris, de quelques clercs de notaire qui y venaient assez souvent. Mes manières, la dépense que je faisais, ma libéralité, leur firent croire aisément que j'étais le fils d'un riche négociant de province qui venait dépenser tranquillement ses rentes à Paris. C'était ce que j'avais laissé entrevoir à ce café, que je fréquentais assidûment. Parfois, dans la conversation, ils me disaient qu'il était étrange qu'un jeune homme comme moi se laissât aller à l'oisiveté sans

employer ses facultés dans une profession quelconque. Je leur avais dit que j'avais travaillé dans le notariat, ils m'engagèrent à rentrer dans cette carrière, disant qu'elle serait d'autant moins désagréable pour moi que, ma fortune me permettant de vivre sans émoluments, je pouvais entrer dans une étude comme clerc-amateur. Cette idée me sourit; je la suivis, non pas dans l'intention de devenir notaire, mais d'enlever la caisse de celui qui me recevrait chez lui, et sans me compromettre en rien. Au bout de quelques jours, je remis la conversation au point où elle avait été laissée, et annonçai à ces jeunes gens que, s'ils connaissaient une étude où l'on eût besoin de quelqu'un, j'étais décidé à y entrer. Un de ceux à qui je m'adressais, et qui était second clerc chez un des meilleurs notaires de Paris, me dit qu'il avait mon affaire sans aller plus loin, et que, si je le désirais, il se faisait fort de me faire admettre dans l'étude où il était. J'acceptai, et pour le remercier, je l'invitai à dîner pour le lendemain, ainsi que quelques autres jeunes gens qui étaient là. Je le priai d'amener le maître clerc, avec lequel j'étais bien aise de faire connaissance à table.

Le lendemain, tout le monde fut exact au rendez-vous, c'était un samedi. Je devais entrer à l'étude le lundi suivant. J'avais encore à ce moment-là 5 600 francs devant moi.

Je dépensai à peu près 200 francs pour le dîner. Nous fûmes ensuite au café; nous étions tous, comme on dit, assez bien nourris, un peu échauffés, mais il n'y avait rien de trop. Comme le lendemain était un dimanche, je proposai à ces messieurs de venir passer la nuit dans un des meilleurs endroits de la barrière du Maine, chez Tonnelier, à boire du champagne. On accepta la proposition pour minuit. En attendant on se disperse un peu; les uns restèrent au café, les autres furent au spectacle. Je pris un cabriolet et fus à la barrière commander le souper. En sortant, le matin, j'avais pris 600 francs sur moi, il m'en restait à peu près 400; je pensai que tout devait y passer. Il me vint l'idée d'aller au jeu essayer de gagner ma dépense; j'étais un peu échauffé, je ne réfléchis pas davantage, je fis attendre le cabriolet en bas et montai. Les 400 francs partirent en un clin d'œil. Il y avait longtemps que je ne jouais plus; j'en avais reconnu la sottise. Mais cette perte me piqua, je ne voulus pas avoir le démenti; je me fis reconduire chez moi, où je fus chercher de l'argent. Je fis ainsi plusieurs voyages et perdis tout ce que j'avais, sauf 300 francs

que je gardai pour faire face aux dépenses de la nuit : pour rien au monde je n'aurais voulu manquer à ma parole. Je fus retrouver mes convives, et certes personne ne put lire sur ma figure que le lendemain je devais me retrouver sans un sou, après avoir dépensé tant d'argent en orgies. Le souper fut très gai, je m'amusai beaucoup, et le matin, en rentrant à Paris, il ne me restait que 7 francs 50 centimes pour toute fortune. J'avais pressé moi-même la consommation ! Il me semblait que l'on ménageait trop ma bourse, et pourtant je n'étais pas plus ivre que je ne le suis maintenant ; mais je suis doué d'un tel pouvoir sur mon imagination, que lorsqu'un malheur est irréparable, je l'oublie tout d'un coup. Il n'y a que la faim que l'on ne peut faire taire.

Dans la même journée, je vendis mes meubles et tous les effets qui ne m'étaient pas indispensables. Je retournai au jeu. Le râteau passa sur mon argent et je me retrouvai encore une fois sans ressource. Il n'y avait plus moyen d'entrer à l'étude ; je ne pouvais plus y paraître d'une manière convenable. Mes anciens compagnons de vol s'étaient fait *poser un glua*, comme l'a si bien dit Avril, j'étais encore une fois isolé. Il se présenta à moi un autre moyen d'existence, par le plus grand hasard. On me donna l'adresse d'un entrepreneur d'écritures pour le palais, j'y fus, on m'admit ; j'ai vécu deux ans tranquille dans cette carrière ; je m'y accroupis comme beaucoup d'autres : vivre au jour le jour, dépenser autant que l'on gagne, faire des dettes lorsqu'on n'en gagne pas, telle est la vie d'un écrivain ; véritable vie de philosophe, insouciant, indépendante ; c'est dommage qu'il y ait des vacances au palais qui coupent l'herbe sous le pied aux pauvres diables de copistes et les réduisent au pain sec, sinon à la diète pour quelques mois. Ce temps n'a pas été sans charmes pour moi ; cependant je ne m'abandonnais pas tellement à ma position que je ne fisse quelques démarches pour tâcher d'en sortir. Tout en faisant mes écritures, je m'adressai à plusieurs personnes dont le caractère et la bienfaisance étaient cités dans le monde. Je ne sais comment cela se fit, si ces réputations étaient usurpées, ou si je jouais de malheur, je ne pus rien obtenir ; enfin je fus si tenace auprès de l'un d'eux, je me mis tellement au-dessus des humiliations et au-dessous de mon caractère, que je forçai pour ainsi dire M. H... à répondre pour moi de la location d'un bureau d'écritures que je voulais exploiter à mon compte dans le Palais de

justice. Je n'avais demandé qu'une caution, pensant que je pourrais solder moi-même. M. H... m'avança 20 francs pour avoir les meubles indispensables pour l'écrivain. J'espérais me tirer d'affaire; ce fut comme une espèce de malédiction : pendant trois mois que je suis resté dans ce bureau, j'y ai à peine fait mes frais; force fut donc de recourir à M. H... pour payer les mois de location dont il avait répondu, et cependant j'ose croire que personne mieux que moi ne pouvait réussir dans cette partie; j'étais actif, infatigable : j'ai passé jusqu'à cinq nuits dans une semaine à travailler, et nul n'écrivait plus vite que moi; mais je restai quelquefois deux ou trois jours sans voir arriver une pratique. Désespéré de mon peu de succès, je mis la clef sous la porte, et rentrai chez un entrepreneur d'écritures. Mais mon caractère s'était aigri par l'injustice constante qui me poursuivait. Toujours ami avec ceux qui travaillaient avec moi, je m'insurgeais contre ceux qui, buvant notre sueur, en retenant un tiers sur le prix de l'ouvrage, trouvaient encore le moyen de nous vexer, de nous humilier et de nous faire sentir leur tyrannie. Alors, au lieu de rester attaché à un bureau, je devins nomade, cherchant ma vie à droite et à gauche, n'allant qu'où le travail était pressé. J'étais devenu écrivain ambulante. Bientôt encore fallut-il renoncer à cette ressource. — Là il y eut beaucoup de ma faute.

J'allais chercher du travail chez l'un et chez l'autre; comptant sur mes forces et sur mon habileté, j'en prenais quelquefois plus que je n'en pouvais faire. Une fois, entre autres, j'étais chargé d'une grosse requête pour un avoué d'appel : il la fallait à jour fixe, et je me trouvai en retard; pour la rendre à l'heure, il fallait mettre plusieurs mains dessus, et je ne pouvais diviser la minute. Je pris le parti, pour avoir plus tôt fait, d'en faire recopier plusieurs fois le même rôle par les mêmes personnes. J'espérais, sachant le peu d'importance de ces requêtes, que personne ne la lirait; mais, pour ne pas risquer de rembourser le papier timbré si on s'en apercevait je n'en mis que la première feuille sur timbre et remplis le dedans en papier libre. Le papier timbré m'avait été fourni par l'entrepreneur; je ne pouvais pas le lui rapporter sans lui avouer la négligence dont j'étais coupable; je le gardai. Telle était ma position : je me fermais une porte en avouant tout; je me les fermais toutes en gardant le silence, si j'étais découvert. Je le fus une quinzaine de jours après; et par hasard. Tous les bureaux

d'écritures retentirent de cette prouesse; il me fut impossible de m'y représenter.

J'aurais pourtant tort de m'excuser sur cette circonstance de m'être rejeté en dehors de la société. Cette vie précaire et toute d'engourdissement avait pu m'absorber pendant quelque temps, mais je sentais trop bien que je n'étais pas né pour cela. J'avais tout fait, tout employé pour m'en tirer, pour m'éviter la fin que je m'étais moi-même proposée. Nul ne m'avait accueilli; tout le monde m'avait repoussé comme à l'envi. Et ne dites pas : *Voilà ce qui arrive quand on n'a pas cette foi calme dans l'avenir qui se confie au travail et à la patience, quand on veut tout conquérir en un jour.* Une foi calme dans l'avenir! Pouvais-je l'avoir en examinant le passé? Avais-je voulu tout conquérir en un jour, moi qui, une fois certain de la chute de mes espérances sur l'héritage paternel, n'avait demandé que du travail! Ne m'y étais-je pas confié au travail et à la patience, moi, homme de force et de talent, copiant, pendant deux années, des rôles de procédure, grossoyant et minutant des actes de chicane! moi qui pouvais manier la plume du littérateur et faire résonner la lyre du poète! N'était-ce pas là une patience de tous les jours? N'ai-je pas, pour me trouver une issue à cette époque, assiégé les bureaux des journalistes, les cabinets des monopoleurs de l'esprit humain? et j'en avais honte! Un mot qui peint l'homme tout entier. Un personnage très marquant, auquel je m'étais adressé dans ce temps (on sait que j'avais changé de nom), est venu me voir depuis ma condamnation, sans me reconnaître. Après qu'il m'eut débité force lieux communs sur le malheur qu'il déplorait, qu'un homme comme moi eût si mal tourné, faute d'avoir trouvé des appuis, je lui racontais les démarches que j'avais faites auprès de lui. Après avoir hésité quelque temps à se rappeler cette particularité, je le remis tellement sur la voie qu'il fut obligé de s'en souvenir. Eh! pouvais-je deviner que vous aviez ce talent-là? s'écria-t-il avec la meilleure foi du monde. Oui, c'est vrai, c'est mon talent que vous auriez voulu secourir; pour qu'il vous en revînt un certain lustre; mais de moi, homme ordinaire, vous n'en feriez pas de cas; vous me laisseriez mourir de faim sans scrupule! Encore un mot, qui me coûte beaucoup à dire, mais je ne puis le garder. Que de personnes, depuis le jour de ma condamnation, m'ont témoigné ou fait témoigner de l'intérêt et ont demandé à me voir, et pourtant

je suis un assassin ! Si j'eusse été un assassin vulgaire, sans talents, sans éducation, tout ce monde-là se serait-il dérangé ? Pourquoi personne n'est-il allé voir Avril ? il est peut-être moins coupable que moi, et pourtant, à part la sotte curiosité de quelques-uns, il y avait, je l'ai reconnu, un véritable intérêt en ma faveur. D'où venait-il ? de ce que je vous ai expliqué plus haut. L'homme n'est sensible qu'aux peines qu'il pense pouvoir éprouver un jour, et c'est dans son semblable qu'il en trouve le tableau. Égoïsme ! égoïsme ! j'ai beau te travestir, je te reconnais toujours. Quant à moi, si j'avais été riche, ce n'eût jamais été l'esprit de celui qui se serait adressé à moi qui m'aurait engagé à lui tendre la main.

Quelques-uns me diront : De quoi vous plaignez-vous, que venez-vous réclamer ? Déjà faussaire en France, assassin en Italie, voleur à Paris, méditant de sinistres projets contre la société, aviez-vous droit à sa bienveillance ? Faussaire en France ? oui, parce que je pensais que la fortune de mon père me mettrait à même de rembourser. Assassin en Italie ? oui, parce que j'avais été lâchement trahi ; mais je n'avais pas l'intention d'être assassin ; j'avais proposé le combat, un combat à mort, mais franc et loyal, et on l'avait refusé ; la rage m'avait saisi, et alors... Voleur à Paris ? oui ; méditant de sinistres projets contre la société, oui, parce qu'elle me refusait, en 1829, non pas un rang, je n'avais rien fait pour le conquérir, mais du pain, et tout le monde y a droit, le bon comme le méchant ; car le méchant, si on ne veut pas lui en donner, il faut le tuer. D'ailleurs n'avez-vous pas vu combien de pas rétrogrades j'avais faits devant ma vengeance ; que je n'avais pas mieux demandé que de trouver une excuse dans la justice et la bienveillance des hommes pour y renoncer ; mais après tout, je vous accorde ce que vous me reprochez, je m'en reconnais coupable et sans circonstances atténuantes. Les hommes le savaient-ils (j'avais changé de nom) ? me reconnaissaient-ils ? devinaient-ils ce que j'avais fait ? n'étais-je pas pour eux le plus honnête homme du monde ? Leur demandais-je d'avoir confiance en moi, de me confier leurs capitaux ? non ; la vie par mon travail voilà tout ce que je sollicitais ; mais non pas une vie qui me laissât d'un moment à l'autre en présence de la faim. Ah ! moi seul je peux savoir ce que j'ai fait et souffert pour y arriver : moi seul je peux décider si j'ai tort ou raison avec la société. Vous citerai-je les personnes qui, ne voulant rien faire

pour moi, se sont fait un jeu cruel de me laisser l'espérance de me faire revenir dix fois chez elles pour m'accabler du poids de leur supériorité et finir par me dire : *Je suis bien fâché...* La liste en serait trop longue.

Ici un repos, une halte; je suis fatigué. Mes souvenirs sont lourds; la société qui me les inspire me pèse! Je sais qu'elle se hâtera de m'accuser plus même que ne l'a fait l'acte d'accusation qui me voue à la mort, et qu'avec son égoïsme habituel, croyant avoir à traiter encore à mon égard une question de légitime défense, elle voudra châtier mes pages, après avoir mutilé mon corps.

Mais je le dis bien en toute vérité, cette seconde mutilation de moi-même sera pire que la première. Car ils auront beau dire, les savants et criminalistes, ils saisiront le fait, ils ne saisiront pas l'intention. Que le fait de mon écrit, qui insulte à la méchanceté impunie, à l'égoïsme toléré, soit compris par eux, c'est possible; je le souhaite! Mais l'intention, ils s'y tromperont. Ils diront : « Vanité! impudeur du vice, mensonge! » Vérité! mes seigneurs, vérité! Et quant à la vanité, à l'impudeur du crime, rien de cela!

J'arrive à la mort par une mauvaise route, j'y monte par un escalier... J'ai voulu dire *le pourquoi* de ce voyage, de cette ascension mortuaire... Je le dis sans vergogne et sans peur, non pour le plaisir de me livrer en impur enseignement, je le jure, mais pour jeter la lumière sur mon dernier recueillement.

Si le flambeau qui éclaire mon passé est rouge et terne, j'ai voulu voir qui l'a porté, ou qui me l'a mis dans la main?

.....
Une halte; j'ai besoin de me reposer.

J'avais revu quelqu'un que j'avais connu dans le temps, et qui se livrait à un genre d'escroquerie assez commun dans Paris; il me proposa de m'associer avec lui, et quelques autres individus de même genre. J'acceptai; c'était une assez singulière industrie; jouant le rôle d'agents de police, nous arrêtions aux Champs-Élysées des hommes pleins de vices honteux que nous surprinions en flagrant délit; mais non contents de nous revêtir d'une fausse qualité, nous jouions encore le rôle d'agents provocateurs, en employant quelques jeunes gens qui les attiraient et les faisaient tomber dans nos filets. La crainte du scandale d'un procès les engageait presque toujours à être *honnêtes* avec nous.

Cependant ce commerce avait ses hauts et ses bas ; dans un de ces derniers moments, sortit de Poissy un des anciens de cette partie ; il vint chez mon associé, et nécessairement nous essayâmes plusieurs fois ensemble notre savoir-faire, mais nous réussissions peu. R..., c'est l'individu dont je parle, après plusieurs jours d'inutiles tentatives, ayant remarqué mon caractère entreprenant et décidé à tout, me prit un jour à l'écart et me dit : Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je le pense ; quant à moi, je suis las de cette vie et j'ai assez de la prison ; si vous voulez me seconder, je connais une affaire qui fera notre fortune à tous les deux ; mais il y a gros à risquer si on est pris. N'importe, répondis-je, expliquez-moi de quoi il s'agit. Voici ce que c'est, répondit-il : Je connais une personne qui vient tous les soirs dans une maison de jeu ; elle porte toujours sur elle au moins 100 000 francs ; je sais où elle demeure, le chemin qu'elle prend pour rentrer chez elle, et c'est toujours entre onze heures et minuit ; il serait facile de se porter sur sa route, d'employer la violence et de la dévaliser. Je lui répondis que cette affaire valait la peine d'être examinée. Mais il y avait si peu de temps qu'il était hors de Poissy, que je doutais qu'il fût de lui-même à la piste de cette affaire, je pensais plus naturellement qu'il tenait ces renseignements de quelque autre ; je voulais le savoir pour connaître ceux qui étaient maîtres de ce secret. Je le pressai à ce sujet, et il finit par m'avouer que c'était un nommé B... qui l'avait mis sur la voie. Il m'assura qu'il ne comptait guère sur lui, mais qu'il avait besoin d'un homme tel que moi. Je lui dis que puisqu'un autre connaissait l'affaire, loin de vouloir l'éliminer, il fallait au contraire, pour l'exécuter sans danger, qu'il fît partie de l'expédition ; que c'était la seule manière de s'assurer de sa discrétion, attendu que, ne faisant pas disparaître celui que nous voulions dépouiller, il pourrait tôt ou tard nous reconnaître sur le moindre mot indiscret de B... qui mettrait la police à nos trousses. Il en demeura d'accord ; fidèle à mon système, moi qui voulais avoir un assassinat en réserve, je lui ajoutai qu'après tout, il eût été bien plus naturel de tuer cet homme-là, puisque ni lui ni moi ne voulions rentrer en prison, ni aller aux galères. Un tiers survint à ce moment, qui coupa la conversation ; nous nous quitâmes sans avoir pu la reprendre, et, comme il avait été convenu que nous nous retrouverions le lendemain, je fus au rendez-vous.

Je trouvai B... avec lui, cela me contraria; j'avais espéré finir l'affaire sans lui, et sans avoir à le redouter de la manière que j'avais indiquée à R..., cette rencontre dérangerait tout; cependant je dissimulai mon désappointement. B... me répéta alors mot à mot ce que R... m'avait dit la veille, et m'offrit, pour m'ôter toute espèce de doute, de me mener voir la personne qui jouait ce soir-là. Nous y fûmes; je reconnus qu'on ne m'avait pas trompé, et que ce devait être un beau coup de filet. Nous sortîmes quelque temps avec l'intention de revenir pour le voir partir, car j'étais bien aise de prendre connaissance de son itinéraire et de la disposition des lieux. Nous revînmes en effet sur les onze heures, et bientôt nous aperçûmes notre homme se lever de table et sortir; je le suivis. Arrivé au bas, dans la galerie du Palais-Royal, une personne s'approcha de lui et lui demanda quelque secours; il le rebuta avec grossièreté (il avait gagné une dizaine de mille francs); quand j'aurais été indécis, cette circonstance m'aurait enlevé le plus petit scrupule. J'ai toujours détesté l'insensibilité; refuser quand on n'a que pour soi, passe, *primo mihi*, voilà comme je l'entends; mais refuser quand on regorge, refuser avec l'insulte à la bouche, voilà ce que je ne puis tolérer. Après avoir suivi M. L... jusque chez lui, je revins trouver mes associés et leur fis part de mes observations; je leur dis même que l'affaire me paraissait sûre avec le moindre courage et la moindre résolution. Elle ne fut pas remise plus loin qu'au lendemain.

Nous nous retrouvâmes tous les trois : les démarches eurent lieu telles qu'elles avaient été convenues; mais, au moment décisif, B... prit peur et nous fit manquer l'affaire. Nous nous en retournâmes sans avoir rien fait. R... enrageait. Lorsque nous nous retrouvâmes seuls, tenez, me dit-il, vous avez raison, ce B... est un lâche (je le lui avais dit); si vous voulez, nous sommes assez de deux? Non pas, repris-je, B... sait tout, il peut nous perdre d'un mot. Mais, repartit-il de suite, si nous l'assassinions? C'était là où je l'attendais; j'étais bien aise de l'y voir venir de lui-même, cette fois-là. Ah! ce serait différent, dis-je, alors il n'y aurait plus de risque, B... aurait beau parler, la victime ne serait pas là pour nous reconnaître. Cependant, si vous y êtes tout à fait décidé, il est prudent d'attendre une huitaine de jours pour ôter à B... une partie de ses soupçons sur notre compte lorsqu'il apprendra l'événement, soupçons qui pourront porter sur

d'autres que nous ; car il sait que nous ne sommes pas les seuls à suivre cet homme-là. Si donc il vous en rappelait, dites-lui que vous ne songez plus à cette affaire. R... convint de la justesse de mes observations et se conduisit en conséquence. Huit jours après, nous résolûmes d'en finir, et nous remîmes la partie au lendemain 14 mars, jour de la mi-carême. Nous nous procurâmes des tire-points bien effilés, et fûmes attendre notre proie. Nous entrâmes au jeu sur les sept heures et demie. M. L... était installé depuis longtemps ; et, par un caprice assez rare chez lui, il quitta la partie sur les huit heures ; nous crûmes d'abord qu'il ne faisait qu'un entracte ; mais, après l'avoir suivi, nous vîmes qu'il se dirigeait du côté de son logement. Il demeurait à la Chaussée d'Antin ; après être entré au passage Choiseul, et s'être promené quelque temps avec une personne qu'il y rencontra, il fut pris d'un besoin et se réfugia, pour y satisfaire, sur la place Ventadour, qui était en ce moment tout à fait désertée. Nous ne l'avions pas perdu de vue, nous le regardions, R... et moi. Tout d'un coup, d'un mouvement spontané, sans me rien dire, et contre ce qui était convenu entre nous (c'était moi qui devais frapper le premier), R... court sur lui, le poignard à la main ; mais, au lieu de le frapper par derrière, comme il aurait dû le faire, et comme cela était facile, il le força avec le bras gauche à se retourner, pendant qu'il le menaçait du bras droit. Cela lui donna le temps de crier à l'assassin. Le bras de R... se baissa au moment où j'arrivais à lui. Toute cette scène n'avait duré que quelques secondes. Au même instant la croisée d'un cabinet littéraire, donnant sur la place, s'ouvrit aux cris de M. L..., et force fut de s'enfuir sans avoir réussi à rien. Nous nous rejoignîmes avec R... à quelque distance ; je lui fis des reproches, j'étais outré. Je le traitai de lâche, je croyais qu'il n'avait pas frappé. Pour me prouver le contraire, il me montra du sang à sa main et à sa chemise. J'en fus désolé alors. Du sang versé ainsi inutilement me faisait mal ; je n'avançais à rien, je n'avais ni l'argent, ni le meurtre qu'il me fallait. Je ne pouvais pas me perdre sans perdre R..., et je n'avais aucun motif pour le faire. Si depuis j'ai déclaré cette affaire à la police, si je la détaille ici, c'est que je suis persuadé, malgré mes déclarations, que R... n'a rien à redouter, et que d'ailleurs j'ai de graves motifs de me plaindre de lui. R... eut pourtant si peur, dans le principe, des suites de cette affaire, qu'il osait à peine

sortir de jour et se risquer à nos expéditions ordinaires du soir; si bien qu'au bout de quelques jours, il fut au dépourvu. Un soir, nous étions ensemble, j'avais gagné quelque argent, voulant aller voir quelqu'un dans une maison de jeu, et ne voulant pas être exposé à la tentation, tenez, lui dis-je, en lui remettant mon argent, gardez-moi cela un instant, je suis à vous dans un quart d'heure. Au bout d'un quart d'heure, je revins : personne. J'attends une demi-heure, rien de nouveau. Un soupçon me vient, je parcours toutes les maisons de jeu et je trouve enfin mon homme en train de perdre mon argent. Je ne dis rien, j'attendis que ce fût fini pour lui faire des reproches, sans toutefois m'emporter. Il s'accusa lui-même le premier, me dit qu'il était un écervelé, mais que ce qu'il avait fait était pour un bien. Alors il m'expliqua qu'on lui avait indiqué une superbe affaire à Versailles, où il y avait près de 300 000 francs, et où il ne s'agissait que de tuer une personne. Mais, dit-il, il faut absolument faire de la dépense, parce qu'il faudrait rester près de dix jours à Versailles, à bien vivre, pour ne pas nous faire remarquer. S'il en était ainsi, répondis-je, vous auriez dû me le dire, nous aurions peut-être trouvé de l'argent d'une manière plus certaine; enfin, ce qui est fait est fait. Demain, nous irons à Versailles ensemble, et si ce que vous m'annoncez est vrai, je tâcherai au retour, de me procurer ce qui nous sera nécessaire. En effet, le lendemain je fus explorer les lieux. Je reconnus qu'il ne me trompait pas, mais où prendre de l'argent? J'étais bien embarrassé. Je me décidai à tenter le change de couverts d'argent chez les restaurateurs. Je réussis chez quatre, au cinquième je fus pris. J'avais ramassé ainsi une centaine de francs et plus. Comme c'était R... qui allait vendre à mesure, il les avait dans sa poche au moment où je fus arrêté. Je n'en ai jamais eu de nouvelles depuis. C'est de l'argent que je veux parler et non de l'homme.

Voilà donc encore le rat pris dans la souricière, me voilà de nouveau à la Force où j'avais bien juré de ne jamais remettre les pieds que pour voir tomber ma tête. Je fus cette fois-ci condamné à treize mois. À cette époque il y avait dans cette maison beaucoup de ce qu'on appelle *républicains*, c'était quelques jours après juillet 1833. Je composai alors ma première chanson politique connue, c'est celle intitulée : *Pétition d'un voleur à Sa Majesté*. Cette chanson était faite sans conviction; je ne me

mêlais nullement de politique. J'aurais aussi bien écrit en sens contraire, pour essayer mon esprit; d'ailleurs je ne la destinais nullement à la publicité. On a écrit que j'avais souri quand on m'avait demandé si j'étais républicain, et on a dit vrai. Si j'eusse été à même de fournir la carrière de ce qu'on appelle honnête homme, j'eusse été bonapartiste sous Bonaparte, carliste sous Charles X, et philippiste aujourd'hui, et cela consciencieusement sans penser être girouette. Mais pourquoi? direz-vous: parce que j'ai toujours pensé que dans les commotions politiques le mal était toujours au-dessus du bien, parce qu'une révolution ne profite qu'à quelques intrigants, et qu'il y a toujours beaucoup de victimes, parce que les hommes sont toujours les hommes, et qu'ils ne peuvent trouver leur bonheur que dans le fond de leur cœur et nullement dans la chimère d'une liberté politique. Il est beau certes le principe de la liberté et de l'égalité; mais prouvez-moi qu'elles ont régné un seul jour, je dis un seul jour sur la terre, et je vous excuserai de courir après. Vous qui me stigmatisez du nom de scélérat, dites-moi si cette chimère, si longtemps poursuivie et jamais atteinte, vaut le sang qu'elle a déjà coûté. Et vous me dites de respecter la vie des hommes

[trois lignes censurées]

..... j'en doute. Presque tous les meneurs se tiennent derrière la toile, et moi je me suicide pour soutenir mes principes. Qui osera me dire que je ne me suis pas suicidé? Revenons à ma chanson, et à ce propos parlons un peu aussi de M... Lors de ma réclamation, M... a déclaré qu'il n'avait jamais donné cette chanson comme de lui; qu'il avait eu soin, au contraire, d'avertir que le fond ne lui appartenait pas, mais qu'il en avait seulement considérablement modifié la forme. J'ignore si cette assertion est exacte; j'avoue que, d'après tout ce qui se passe, j'aurais tout lieu d'en douter; mais ne m'étant pas donné la peine de vérifier, je ne puis rien affirmer. Je renvoie donc mes lecteurs aux *Républicaines* de M..., pour s'assurer du fait, qu'ils le jugent à propos

[dix lignes censurées]

..... (Ici se trouvait citée la chanson dont il est question. Cette pièce ayant été condamnée, nous n'avons pas le droit de la reproduire. Nous sommes fâchés de cette circonstance; mais ces Mémoires ont déjà éprouvé tant d'entraves pour leur impression

qu'il nous paraît convenable de n'encourir AUCUNE chance d'incrimination. Nous renvoyons donc les lecteurs curieux à la *Gazette des Tribunaux* du 7 novembre 1835, où la pièce est textuellement reproduite.)

J'ai raison de dire que vous avez estropié la chanson, monsieur...? Très peu, les trois premiers couplets, il est vrai, parce que vous ne les avez guère *modifiés*; quant au quatrième, oh! monsieur..., je vous le mets sur la conscience. Passe pour me voler, mais m'écorcher tout vif! Je vois ce que c'est : comme j'avais volé à La Fontaine les deux premiers vers de ce couplet, vous avez dit : Un voleur qui en vole un autre, le diable en rit. Cessons de plaisanter. Où avez-vous trouvé, monsieur..., qu'il vous fût permis, *même en modifiant considérablement la forme*, d'insérer, dans un de vos recueils, une chanson qui, bien qu'elle ait paru dans les journaux, ne laisse pas que d'avoir son propriétaire à qui il peut prendre un jour fantaisie de publier son recueil tout comme à vous? Mais, d'après ce principe, vous aurez le même droit de *modifier considérablement* les pièces de MM. Tels et tels, en gâtant tant soit peu le dénouement, et de les faire jouer sur un autre théâtre. Convenez, monsieur, qu'il est bien désagréable de se voir dire de semblables choses par un homme qui va monter sur l'échafaud, et sans pouvoir y répondre le plus petit mot.

Je l'ai dit, après avoir composé cette chanson, je n'avais nulle intention de la montrer, c'était un de ces enfants perdus comme j'en avais déjà tant mis au monde; mais une personne qui couchait dans ma chambre, et qui avait jeté un coup d'œil sur ce que j'écrivais, s'étant aperçue que c'étaient des vers, me pria de les lui montrer; je cédaï : après les avoir lus, elle me demanda la permission de les montrer à quelqu'un, j'accordai. Je ne me doutais pas que ce fût à un républicain qu'on eût l'intention de les porter. Ces messieurs commencèrent, sans m'en demander même la permission, à en tirer une copie, ensuite ils demandèrent à en connaître l'auteur; on me désigna à eux. J'étais en ce moment à faire une partie de dames avec un *autre voleur*. Tous ces messieurs les républicains nous entourèrent, j'en fus surpris; car, je ne savais rien de ce qui se passait, et je n'avais pas l'habitude de m'approcher d'eux. Lorsque la partie fut finie et que je me levai, ils m'adressèrent la parole et me félicitèrent tous à l'envi sur mes

talents poétiques. Je ne suis pas tout à fait insensible à la louange, c'est vrai, quoique, sous le rapport littéraire, j'ai trop peu d'amour-propre; il n'y a que l'injustice qui m'irrite. Je ne fus pas très flatté de ce concert de compliments. M... fut un des plus empressés.

J'ai dit et je répète que je ne me souciais nullement de la société de ces messieurs, et que je les avais évités jusqu'alors, et voici pourquoi. J'avais remarqué que, tout en faisant fi des voleurs, ils se divertissaient à les faire causer et raconter leurs prouesses, en ayant même l'air d'y applaudir; de sorte que beaucoup de pauvres nigauds qui y allaient de bonne foi, pensaient, à la manière dont leurs auditeurs les écoutaient, qu'ils trouvaient leurs tours charmants et qu'ils étaient émerveillés. C'était alors à qui en conterait le plus, à la grande hilarité de ces honnêtes gens qui ne s'apercevaient pas qu'ils les encourageaient dans le vice, au lieu de les en détourner, en riant de ce qu'ils auraient dû blâmer. Voilà tout le bien qu'ils faisaient dans les prisons. Oh! c'étaient de bien honnêtes gens, ces messieurs; aussi je ne fus pas étonné, lorsqu'après quelques jours d'intimité avec M... (je peux bien dire d'intimité, monsieur..., puisque vous m'avez conté vos affaires de famille, et vous ne le faisiez pas à vos républicains), il m'avoua qu'il ne se serait jamais fait une semblable idée des voleurs. — Croiriez-vous, me dit-il, que lorsque je suis arrivé à la Préfecture de police, j'avais 50 francs sur moi. Il y avait une vingtaine de républicains, chacun a puisé dans ma bourse, sans presque m'en demander permission, ni me dire seulement merci; tandis que depuis que je suis ici, aucun voleur ne m'a encore rien demandé. Et cela ne m'étonnait pas moi, car je connaissais les deux races.

Comment cela se fait-il? m'avait dit M..., qu'un jeune homme comme vous se trouve en prison? ce n'est sans doute pas pour vol? — Je vous demande bien pardon, lui dis-je, c'est pour vol. — C'est donc une étourderie de jeunesse. — La première fois, peut-être; car ceci est la seconde; mais maintenant, je suis un voleur d'habitude. On voit que si je ne disais pas tout à M..., et certes je ne pouvais pas tout lui dire, je ne cherchais pas du moins à me faire un petit saint à ses yeux et à surprendre sa confiance. — Cela est inconcevable, me dit-il! comment cela peut-il se faire? — Parce que la société ne veut de moi à aucun prix; que je

me suis jeté inutilement à la tête de tout le monde, et que ne pouvant vivre par elle, je suis obligé de vivre malgré elle. — Je ne puis comprendre cela, reprit-il; on ne peut laisser de côté un homme comme vous; vous vous êtes mal adressé sans doute; j'espère que vous serez plus heureux avec moi, je veux vous retirer de ce mauvais chemin. — Vous aurez peut-être bien de la peine, lui dis-je. — Je pense que non, me dit-il; je suis sûr que vous n'êtes pas si corrompu que vous voudriez me le faire croire. Êtes-vous condamné? me dit-il. — Oui, à treize mois.

Dans le peu de temps que j'avais à rester à la Force, je fis encore quatre ou cinq chansons, dont je donnai copie à M... — Un jour il me dit : Comptez-vous rester ici? — Non, monsieur, je m'attends de jour en jour à être transféré à Poissy. — Eh bien, dit-il, écoutez. Je m'en vais vous laisser mon adresse, et si vous faites quelque autre chanson, vous aurez la complaisance de me l'envoyer. Quand vous sortirez, vous viendrez me voir; je suis certain de faire quelque chose pour vous et de vous mettre à même de gagner votre vie honnêtement. — Et les antécédents, dis-je? Si vous pensez ainsi, tout le monde pensera-t-il comme vous? À quels affronts, à quelles humiliations ne serai-je pas exposé. — Soyez tranquille! reprit M..., vous verrez que vous aurez affaire à des gens au-dessus de ce préjugé, à de véritables philanthropes qui, ainsi que moi, feront ce qu'ils pourront pour vous; d'ailleurs ils vous connaissent déjà; je leur ai parlé de vous, et il a été question de chercher à vous employer dans notre journal, à votre sortie; ainsi, prenez courage, ne vous laissez pas abattre. — Je ne me laisserai jamais abattre, lui dis-je; mais je connais les hommes, et j'ai déjà tant éprouvé de déceptions!...

Voilà, je le jure sur l'honneur, et on se souvient qu'une personne a dit à l'audience qu'elle croyait à ma parole d'honneur, voilà sinon les termes précis, mais le sens exact et absolu de mes rapports avec M... à la Force.

Certes, il y avait longtemps que je n'avais entendu une voix aussi amie; jamais on ne m'avait fait une si belle proposition, une proposition si bien selon mon cœur : m'ouvrir un chemin dans la carrière littéraire; mais c'était tout mon rêve de félicité accompli : j'y aurai vécu si calme, si paisible, si honnête, une fois que j'aurais été à l'abri du besoin; c'était si beau que je n'osais y croire; cependant j'espérais. Adieu donc encore une fois mes

projets de vengeance, reposez-vous; ce ne sera pas moi qui irai vous réveiller, si on ne m'y force. Oui, j'étais de bonne foi; oui, si l'on m'eût tenu ce que l'on m'avait promis, je réparais peut-être au-delà le mal que j'avais fait à la société; mais on ne l'a pas voulu, on m'a forcé de me réveiller plus furieux que jamais; semblable au lion à qui on a montré sa pâture et auquel on se fait un malin plaisir de la retirer pour jouir de sa rage impuissante; gare s'il brise sa chaîne! ma chaîne à moi, c'était un reste de pitié; il me semble que l'on ait pris à tâche de ne me laisser aucune issue vers le bien en reportant le fer sur une blessure mal fermée.

Je partis de la Force et fus transféré à Poissy, et je négligeai toute entreprise de travail et m'adonnai exclusivement à la poésie et surtout à la chanson politique qui convenait assez bien à la tournure de mon esprit caustique et railleur; mais, je le répète, c'était sans conviction, c'était absolument pour vivre. Il est aisé de trouver à faire du ridicule sur quelque gouvernement que ce soit : on en eût fait sur Napoléon s'il n'y eût mis bon ordre; aussi que de pamphlétaires, que d'écrivains qui le louent aujourd'hui se mordraient les doigts s'il leur tombait du ciel un second! Peuple lâche qui ne prends de courage que par la faiblesse de ton adversaire, aurais-tu fait un 29 juillet devant Napoléon qui décimait tes enfants? Il est vrai que les morts ne revenaient pas se plaindre et les vivants en profitaient, ce serait cesser mon système; et cependant je ne suis pas un conquérant.

Après deux mois de séjour à Poissy, j'envoyai à M... un manuscrit de chansons que j'avais composées jusqu'alors; il y en avait je pense m'en souvenir, seize ou dix-sept. Je le priais de voir s'il pourrait en tirer quelque parti pour l'impression, ainsi qu'il m'avait fait espérer à la Force. Voici ce qu'il me répondit, le 10 décembre 1834 :

« Monsieur,

« J'ai reçu le manuscrit de vos chansons que vous avez fait remettre chez moi; je vais m'occuper activement de l'utiliser, et je compte sous peu de jours avoir à vous annoncer un résultat *au-delà de vos désirs*. »

Ces derniers mots sont soulignés.

Jusqu'alors je n'avais encore rien demandé à M..., je ne voulais rien devoir qu'à mon travail, je ne voulais pas le salaire avant la peine.

Cependant quelle était ma position, en ce moment ? je n'avais aucun secours du dehors. Je ne me livrais à aucune occupation manuelle, étant tout à fait absorbé par une idée fixe, celle de me faire une ressource par mes poésies ; idée que je n'avais jamais eue jusqu'alors et en laquelle M... seul m'avait donné confiance. Bien souvent, pour me procurer du papier, j'avais été obligé de vendre une partie de mon pain. Il est vrai que c'était une médiocre privation pour moi : j'en avais toujours assez.

Enfin, d'après les mots de la lettre de M... et ces termes *sous peu de jours*, un résultat *au-delà de vos désirs*, voyant au bout d'une dizaine de jours, que je n'avais pas d'autres nouvelles, et, comme notre manière de correspondre n'était pas des plus assurées, pensant ou que sa réponse ne m'était pas parvenue, ou qu'il avait peut-être négligé de m'écrire, je pris la liberté de lui envoyer un petit mandat, en le priant de vouloir bien en compter les fonds, s'il avait réussi comme il me l'avait fait espérer. Le mandat me revint sans avoir été payé ; huit jours après M... m'annonça qu'il n'avait encore rien terminé, qu'il avait bien trouvé pourtant un imprimeur ; mais qu'il lui demandait une préface. Par le courrier suivant, je renvoyai une préface ! Qu'arrivait-il, pendant ce temps-là ? M..., à qui j'avais envoyé mon manuscrit pour en tirer parti pour moi de la manière la plus convenable, en détachait quelques chansons qu'il faisait insérer dans son journal, entre autres celle intitulée *la Naissance du fils du roi des Belges*. Je ne l'ai su que fort longtemps après.

Rien de nouveau pendant quelque temps. Enfin je reçus encore quelques lettres où il n'était nullement question de cette affaire ; je crus qu'il serait déplacé d'insister. Il se passa alors près de trois mois sans que je reçusse de nouvelles de M..., malgré mes fréquentes lettres où je lui peignais la position dans laquelle j'allais retomber s'il m'abandonnait. Il eut à la fin la complaisance de m'écrire ; c'étaient toujours de nouveaux encouragements ; il m'engageait à prendre patience et à ne pas me laisser abattre. Je lui répondis alors que je faisais ce que je pouvais pour cela, mais que je craignais bien qu'il fût le seul aussi bien disposé en ma

faveur, et que ses amis ne pensassent pas comme lui. Voici ce qu'il me répondit à la fin de sa lettre du 20 juillet 1834 :

« Du courage, monsieur, et soyez persuadé que vous trouverez, en sortant, des cœurs disposés en votre faveur, et qui ne partagent pas les préjugés dont vous vous plaignez si amèrement. Mes amis et moi ferons ce qui dépendra de nous pour vous relever à nos propres yeux, et vous faire rentrer dans la société. »

J'avais écrit à M... que ne m'occupant à Poissy que de littérature et n'ayant pas d'argent, je serais bien en peine pour me procurer les effets nécessaires à ma sortie. Il n'avait cessé de m'engager à continuer mes travaux littéraires. Depuis sa lettre du 20 juillet, je n'eus plus de nouvelles. Je sortis de Poissy dans le plus triste état, sans argent, vêtu comme un misérable. Je n'osai me présenter ainsi chez M... J'y envoyai quelqu'un avec une lettre qui lui annonçait mon arrivée et ma position actuelle. Il me fit remettre 5 francs et me fit dire d'aller le voir le soir. J'y fus ; ce fut là que je jugeai comme j'avais été leurré d'un faux espoir pendant toute une année. Il me dit d'abord qu'il allait s'occuper de faire quelque chose pour moi ; mais qu'il fallait pour cela qu'il vît ses amis, qu'il tâcherait de me trouver ce qui m'était nécessaire pour m'habiller plus convenablement. Il me recommanda surtout de ne venir le voir que chez lui, attendu que ces messieurs trouveraient peut-être mauvais de me voir venir au bureau. Et l'on m'avait écrit que le passé était oublié, qu'on était sans préjugés. Ainsi donc, il fallut me décider à être un paria, un oiseau de nuit. Quelle philanthropie ! M... m'engagea à lui envoyer quelques articles en m'annonçant que le prix en était fixé à 25 francs. Au bout de quelques jours, il me remit 30 francs et quelques effets provenant d'une *quête* faite entre ses amis. 15 francs et une grande partie des effets avaient été offerts par une personne étrangère au journal. C'était donc 15 francs que ces messieurs me donnaient. On m'engagea alors à porter le journal ; moi, porter le journal ! Était-ce ce que l'on m'avait promis ? J'acceptai pourtant, pour montrer que j'avais bonne volonté. Mais le lendemain, étant allé attendre la distribution, je me trouvai avec des gens qui ne me convenaient pas. Je m'enfuis. Le lendemain, je fis part de mes observations à M... et lui expliquai le motif pour lequel je ne pouvais accepter sa proposition ; il me dit alors qu'on serait bien aise au bureau d'avoir quelques articles sur les

prisons; que personne mieux que moi ne pouvait traiter ce sujet-là; je m'en occupai. J'avais déjà envoyé deux chansons qui avaient été imprimées; il avait été convenu qu'elles me seraient comptées comme articles; j'envoyai encore depuis quatre articles à M...; j'ignore combien ont été insérés, parce que bientôt je n'eus plus à m'occuper de cette partie.

Quelques jours avant la fin d'août, comme M... m'avait prévenu que l'on réglait aux fins de mois, je me présentai chez lui; j'étais tout à fait au dépourvu, je ne le lui cachai pas et je le priai de me faire avoir une avance. Alors il finit par me dire : — Tenez, je n'ose pas vous faire part de ce que je suis chargé de vous dire, j'en suis vraiment honteux; j'espérais qu'on serait plus juste à votre égard. Ces messieurs prétendent que, comme vous débutez, ils ne peuvent vous payer les articles que 5 francs. Et c'était pour m'amener là que l'on m'avait bercé d'espérances pendant un an, que je m'étais soumis à des humiliations! Mon parti fut bientôt pris, le lendemain, je volai!

Voilà, je le jure, le détail fidèle et sincère de mes relations avec M...¹

Malgré ce que j'avais fait jusqu'alors, j'étais de bien bonne foi, je l'atteste, lorsque j'écrivais à M... que si l'on m'eût ouvert une route, j'y serais entré franchement, sans arrière-pensée. Il y a quelque chose, je le pense, dans le caractère naturel de l'homme qui le fait s'écarter du mal autant qu'il peut. Moi, une fois à l'abri du besoin, je me ralliais à la société.

Mais, pendant les trois mois que j'avais passés en prison sans recevoir de nouvelles de M..., j'avais pour ainsi dire deviné ce que je devais attendre. Je connaissais trop bien les hommes. J'étais donc revenu à mes anciens projets, et ce fut alors que je concertai le plan qui a échoué si souvent et principalement dans la rue Montorgueil. Cette entreprise était toutefois subordonnée à ce qui devait m'arriver. Je devais agir suivant que l'on aurait agi envers moi; c'était là le dernier essai. J'avais connu déjà Avril en 1829, mais il était trop jeune alors pour que j'eusse avec lui la moindre relation. En 1834, nous étions encore au même atelier, à

1. Nous supprimons ici le passage où la colère seule inspirait sans doute Laccenaire. (Note de l'éditeur de 1836.)

côté l'un de l'autre; nous fîmes plus ample connaissance. Il me raconta sa vie. Je connus dès lors que c'était l'homme que je cherchais; il était fait pour moi, moins ses passions et son entêtement; car il n'avait pas l'idée d'un raisonnement. Mais je sentis que tôt ou tard il devait arriver au crime, et je m'emparai de lui. Il devait sortir trois mois après moi. Je lui promis de lui donner de mes nouvelles. Si j'eusse réussi auprès de M..., il ne m'eût jamais revu; mais enfin, après ma rupture avec ce dernier, Avril était encore à Poissy, et je n'avais personne sur qui compter. Je fis alors diverses escroqueries qui m'aidèrent à subsister. Lorsque dans le milieu du mois de septembre ¹, je rencontrai Bâton sur le boulevard, il sortait aussi de Poissy depuis peu; mais je ne m'attendais pas à le rencontrer : il venait d'être gracié. Je l'avais fort peu connu, excepté dans les derniers temps. Il m'aborda, et nous liâmes conversation. Il me proposa d'abord de voler un riche négociant qui demeurait dans la même maison que lui et qui s'absentait souvent. Après être allé prendre connaissance des lieux, je vis que cette affaire était très incertaine et pouvait nous renvoyer à une époque assez reculée. Nous avons besoin d'argent l'un et l'autre. La mère de Bâton était une pauvre veuve qui avait encore un autre fils; elle s'ôtait véritablement le pain de la bouche pour ses enfants, qui ne lui en savaient aucun gré. Cependant, quoiqu'à l'abri des premiers besoins, Bâton, qui ne pouvait s'adonner à son goût pour la dépense, voulait faire son affaire à tout prix, fallût-il répandre du sang. Je lui indiquai la mienne sans la lui expliquer au fond; du reste il n'eût jamais pu la concevoir : il était trop borné; mais il avait trop de confiance en ma sagacité pour douter de ce que je lui affirmais. Il saisit ma proposition avec ardeur; mais nous n'avions pas d'argent, il en fallait. Ce fut alors que je fis mes premiers faux, dans lesquels j'eus soin de faire entrer Bâton, pour lui enlever toute idée de trahison. Avec l'argent qui en parvint, je louai un appartement et achetai des meubles. Avec Bâton, comme avec Avril, si je ne m'étais pas emparé de la caisse, tout eût été consommé jusqu'au

1. Avril a voulu écrire ses Mémoires. Nous en possédons le manuscrit autographe, et nous donnerons dans ce volume un fragment de cette singulière production. (Note de l'éditeur de 1836.)

dernier sou, avant de songer à l'avenir. Diverses tentatives restèrent infructueuses, soit hasard, soit faute de résolution de Bâton, qui, pour justifier son manque de courage, me disait qu'il n'osait pas se risquer à Paris, parce que si sa mère savait jamais qu'il était arrêté de nouveau, cela lui porterait le coup de la mort; et cependant presque tous les jours à mon insu, il s'exposait à aller aux galères. Sa mère! mais il l'outrageait, il l'insultait, il la réduisait à coucher sans draps pour satisfaire ses caprices! Bâton sait jouer la sensibilité à ravir, il pleure quand il veut; pour être capable de tous les crimes, il ne lui manque qu'un peu d'énergie. C'est de lui qu'on peut dire ce que Mirabeau disait si énergiquement d'un fameux personnage : « *Exsude la sceleraezza senza pover mai l'ejacularla.* » J'enrageais de bon cœur d'en être réduit à me servir d'un semblable instrument, et j'attendais avec impatience qu'Avril vînt me rejoindre; j'étais allé le voir et lui apporter quelque argent.

Après m'être brouillé avec M..., et immédiatement après mon premier vol, j'avais déjà cherché à mettre mon projet à exécution avec un individu que j'avais trouvé par hasard sous la main. Une circonstance avait tout déjoué; cependant une nommée Javotte en avait eu connaissance, c'était une receleuse. Un jour, ayant la raison un peu troublée par le vin, elle m'avait parlé de cette affaire, et m'avait menacé, devant Bâton, de m'envoyer aux galères quand elle voudrait. Bâton, pour justifier ses craintes, me mettait toujours en avant le danger qu'il y avait à être dénoncé par Javotte, me disant que si notre affaire s'ébruitait après l'accomplissement, Javotte ne manquerait pas de bavarder, que je serais arrêté infailliblement, et lui aussi par contrecoup, à raison de notre fréquentation. Ce fut l'arrêt de mort de Javotte. Sous prétexte de lui vendre des marchandises volées, je l'attirai dans ma chambre, rue faubourg Saint-Martin, n° 8. Un petit baril qui était à sa chaîne empêcha le poignard de pénétrer; nous luttâmes ensemble pendant près d'un quart d'heure. Les voisins arrivèrent, je me tirai de ce pas dangereux par mon sang-froid, mon adresse et ma légèreté. Après ce coup manqué, mes espérances étaient rejetées encore bien loin; j'étais encore sans argent. Quelques jours auparavant, j'avais été sur le point d'abandonner la partie, voyant que je ne pouvais arriver à rien; il me prit envie, pour calmer l'espèce de fièvre qui me transportait,

d'aller à la campagne chez un de mes oncles, pensant que cette vie tranquille apaiserait mon irritation. Ce fut alors que je m'adressai à M. Scribe, sous le nom de Riard. Il m'obligea avec la plus grande délicatesse, et son souvenir m'eût fait hésiter à accomplir mes desseins, si dès lors je n'eusse été lancé trop avant. Cependant je ne pus même pas partir pour la Franche-Comté, selon mon intention; le soir même du jour où j'avais vu M. Scribe, je rencontrai une personne qui me pria de lui prêter de l'argent jusqu'au lendemain. Le lendemain et les jours suivants je ne le revis pas, et je changeai d'idée pour revenir à celle qui dès lors était fixe chez moi.

Après le coup manqué chez Javotte, je fus au garni de Pujol, où étaient quelques voleurs de ma connaissance. Je fis avec eux quelques vols avec fausse clef, qui m'aidaient à attendre la sortie d'Avril; plusieurs de ces vols, commis chez de pauvres gens, me chargent plus la conscience que tout le reste. Une grande partie de cet argent passa où était allé s'engloutir l'autre, en frais de location, etc.

Enfin le jour de la libération d'Avril arriva, je fus l'attendre à la porte de la prison. Toutes ses dettes payées, il emportait à peu près 200 francs; c'était autant qu'il en fallait pour arriver où je voulais; mais, à la manière dont Avril débuta, je m'aperçus bien vite que j'aurais du mal avec lui : il semblait qu'il ne pouvait jamais dépenser assez vite son argent; malheureusement je ne pouvais alors m'emparer de la direction de la bourse, il fallut le laisser faire, tout en rongéant mon frein. Avant d'arriver à Paris, il avait déjà semé une trentaine de francs sur la route. Ce qui me désespérait, c'est qu'à toutes mes représentations, il ne savait que me répondre qu'il s'abandonnait à moi, qu'il savait bien que j'étais plus raisonnable que lui, qu'il suivrait mes conseils, mais il allait toujours son train. Ça été depuis sa conduite ordinaire; il était, disait-il, tout disposé à se conformer à mes avis, mais il n'en faisait toujours qu'à sa tête. En arrivant à Paris, le vin lui avait tourné la tête; il voulut encore aller s'achever à la Courtille, malgré mes représentations. Là il me quitta sans me rien dire pour aller au jeu, à ce qu'il m'a dit depuis. Il voulait se débarrasser d'un censeur incommode et se débarrasser de son argent avant de penser au sérieux; car ce n'était pas la bonne volonté qui lui manquait. Il est certain que j'étais une bonne fortune pour

lui; que, s'il eût suivi mes conseils, nous aurions fait fortune ensemble, car j'avais, outre l'affaire de la rue Montorgueil, de vastes plans qui n'eussent jamais échoué avec lui : il avait du courage et de la résolution; il ne lui manquait qu'un peu plus de conduite et de savoir résister au vin. Au reste, c'est le défaut de presque tous les hommes de sa trempe.

Je fus alors huit jours sans le voir. C'est dans cet intervalle qu'il s'accointa de Freillard et de sa femme, avec qui il commit plusieurs vols; quant à moi, je ne songeais plus à lui.

Bâton était venu me retrouver et m'avait pressé de nouveau de faire ensemble une nouvelle tentative. Je n'y avais plus guère confiance; mais enfin il m'assura tant qu'il était décidé à tout, que je me rendis. Je fus trouver Coutellier qui me prêta un appartement qu'il avait rue Sartine, n° 4. Enfin je pris toutes les mesures convenables; nous devions nous revoir le soir, veille du jour fixé. Je fus très étonné de trouver Avril avec Bâton : ce dernier l'avait rencontré; et, comme il lui avait exposé la misère à laquelle il se trouvait réduit, et le désir qu'il aurait de me revoir, Bâton lui raconta ce que nous devions faire ensemble, et lui dit que s'il voulait il lui céderait sa place. Il était bien aise de se mettre à l'abri du danger, pensant bien que si nous réussissions, il y aurait quelque chose pour lui, ne fût-ce que pour payer son silence; à cet égard il se trompait, je ne le craignais pas. En m'apercevant, Bâton vint à moi et me dit en me prenant à l'écart, qu'il avait rencontré Avril, et qu'il lui avait avoué notre entreprise, et qu'Avril avait demandé à le remplacer. J'y consentis; qu'aurais-je fait d'un lâche comme Bâton? Que j'ai souffert à cette époque au milieu de ces êtres-là, voulant la fortune et ne sachant la conquérir par aucun sacrifice, par aucun acte d'énergie! Il fallait avoir le vertige, avoir une idée aussi fixe que je l'avais pour y résister; il fallait avoir le dessein formellement arrêté d'un suicide. On sait de quelle manière tourna cette nouvelle tentative de la rue Sartine. Le garçon de recette ne vint pas; j'ignore pourquoi Avril emporta, malgré moi, une paire de rideaux appartenant à celui qui m'avait prêté l'appartement. C'était moi qui dirigeais tout, qui paraissais en tout, qui seul risquais plus tard le danger d'une reconnaissance. Mes complices n'avaient qu'à se glisser derrière moi; mais je m'en moquais,

j'étais las de vivre; je ne voulais qu'une mort éclatante, et non un obscur suicide qui n'aurait servi en rien à ma vengeance.

L'occasion ne tarda pas à se présenter.

J'avais connu Chardon à Poissy en 1829; nous étions ennemis; des discussions d'intérêt avaient fait naître cette haine. Je ne l'avais pas revu depuis ma sortie de Poissy; mais Bâton allait quelquefois chez lui, ainsi qu'un nommé Germain, également libéré de Poissy. Un jour, Germain étant venu chez Bâton, où j'étais en ce moment, nous trouva en train d'écrire. Il en parla à Chardon, qui, connaissant mon savoir-faire, jugea de suite que nous faisons des *faux*. Il ne se trompait pas. Il dit un jour à Germain (qui, semblable à Caquet Bon-bec, répétait et commentait des deux côtés) qu'il me ferait arrêter quand il me rencontrerait; je savais qu'il était assez méchant pour cela : un hypocrite, c'est tout dire. Germain, qui était aussi la noirceur même, qui ne quittait pas le domicile de Chardon, tout en le détestant, nous dit en buvant avec Bâton et moi, qu'il avait vu beaucoup d'argent chez Chardon, beaucoup de larges pièces d'or à l'effigie d'Henri V, et qu'en outre, il attendait d'un jour à l'autre, de la reine, une somme de 10 000 francs; il s'offrit à nous donner tous les renseignements et à nous procurer toutes les facilités possibles. Cette proposition ne me séduisait nullement : je connaissais les deux pèlerins; je savais que, d'une part, Chardon aimait beaucoup à se vanter, de l'autre, que Germain qui espérait avoir sa part en indiquant une semblable affaire, s'occupait peu du risque que pouvaient courir ceux qui la tenteraient. Je la rejetai donc; j'avais conçu mieux; j'avais dès lors conçu le projet d'assassiner Chardon, et les indications données par Germain m'en démontrèrent la facilité. Oh! cette affaire était par exemple telle que je le désirais : qu'étaient ce Chardon et sa mère? Je n'eus pas un instant le plus léger scrupule. Avril, à qui il en avait été aussi parlé, avait cru de bonne foi que Chardon avait la poule aux œufs d'or. Il me proposa de faire cette affaire à l'aide de fausses clefs. Je ne voulus pas, disant que Chardon m'en voulait déjà assez; qu'il savait bien que je lui en voulais de mon côté; que ses soupçons se porteraient naturellement sur moi; que j'avais trop à craindre pour m'exposer à me trouver une seule minute en face de la police. Avril me proposa le premier de les assassiner. J'acceptai alors facilement, comme on doit le penser. Un jour,

nous étions en route pour y aller; je n'espérais pas y trouver plus de 3 à 400 francs, mais je m'y serais décidé pour 5 francs; Avril se ravisa. — Décidément, me dit-il, je ne puis me résoudre à faire cette affaire-là avec toi; je te connais, une fois que je serai ainsi sous ta dépendance, tu voudras me mener comme un enfant. Je lui répondis : — Ceux qui ne me trahiront pas les premiers, n'auront jamais rien à craindre de moi, et c'était vrai. Enfin, ce jour-là, il ne se décida pas; je ne lui en reparlai plus, mais je comptais sur la faim. Trois ou quatre jours après, un matin en se réveillant, il me dit : — Tiens, si tu veux aujourd'hui, je suis tout à fait décidé; allons chez Chardon? — Allons, répondis-je. Nous y fûmes en effet, immédiatement après déjeuner. On sait le reste.

Ce fut un beau jour pour moi que celui-là. Je respirai. J'étais mécontent jusque-là en me voyant renfermé vivant dans le gouffre des prisons; quoique j'eusse versé le sang, il m'était interdit d'en revendiquer le prix, de réclamer l'échafaud qui m'appartenait, et je voulais la mort, mais non pas de mes propres mains. Que celui-là se suicide qui, entraîné par ses seules passions, a commis un crime que sa conscience ne peut légitimer, qui regarde l'échafaud comme une infamie; que celui-là se suicide qui, après avoir épuisé sa santé et sa fortune dans les plaisirs de la vie, voit tout à coup santé et fortune lui échapper, il a raison; mais moi, qui n'avais demandé à la société que du pain, du pain assuré par mon travail, non, je ne le pouvais pas, je ne le devais pas; c'eût été trop inepte, et pourtant je sentais que je ne devais plus vivre. Croyez-vous donc que c'était l'appât de l'or que je devais trouver chez Chardon qui m'avait poussé? Oh non! c'était une sanglante justification de ma vie, une sanglante protestation contre cette société qui m'avait repoussé; voilà quel était mon but, mon espoir. Dès lors plus de crainte, on pouvait me saisir quand on voudrait. Je savais comment je terminerais, je ne risquais plus de m'abandonner au vol; il ne s'agissait plus que de jouir encore quelques instants ou de triompher tout à fait.

On a prétendu que j'avais dit que si j'avais réussi, j'aurais vécu en honnête homme, en bon père de famille. Oui, suivant les lois, c'est vrai; oui, j'aurais été bienfaisant, j'aurais soulagé l'infortune, c'est encore vrai; mais alors je me serais adonné tout entier à ma vengeance; laissant de côté la poésie, les plaisirs, je me

serais livré à l'instruction, j'aurais étudié jour et nuit pour pouvoir saper un à un tous les principes sur lesquels

..... et quel siècle fut plus propre que le nôtre à recevoir de semblables impressions et à les faire fructifier? Voilà quel était désormais le but de mon existence, de la fortune, si je pouvais y arriver; mais il le fallait promptement, car j'étais las. Je passerai rapidement sur les suites du meurtre du passage du Cheval-Rouge, les débats sont là. On sait qu'Avril, pressé de jouir, ne voulut écouter aucun de mes conseils, qu'il se fit arrêter d'abord une fois, puis une seconde, et qu'il rompit ainsi notre association.

Bâton revint encore à moi; je le revis le 29 décembre au matin. Il m'engagea encore si fortement à essayer une nouvelle tentative, me promettant que rien ne l'arrêterait désormais, que j'y consentis, malgré le peu de confiance que j'avais en lui. Le soir, avant de le quitter, je le priais encore de bien se consulter, pour savoir ce qu'il avait à faire; que, dans de telles expéditions, il fallait être bien sûr de soi; que s'il avait la moindre crainte, il ne me laissât pas porter mes mandats chez le banquier. À toutes mes observations, il me répondit que sa résolution était irrévocablement fixée. Ma confiance en lui n'augmenta pas; mais je l'ai dit, j'étais pressé. Le lendemain, ayant tout disposé, je fus à sept heures du soir sur le boulevard du Temple, au passage Vendôme, où était le rendez-vous. Je vis arriver Bâton; il était avec un autre individu, c'était François; je ne l'avais jamais vu.

Voici ce qui s'était passé : François, ancien camarade de vol de Bâton, avait su son adresse et était venu le trouver dans la matinée, il était sans ressource et poursuivi par la police. Il avait dit à Bâton qu'il tuerait bien un homme pour 20 francs. Bâton, toujours le même, et charmé de gagner de l'argent sans s'exposer, saisit cette occasion pour se débarrasser du rôle qu'il avait à jouer le lendemain. Il lui dit que, s'il était dans cette intention, il connaissait quelqu'un qui devait faire une affaire le lendemain, qui devait rapporter une cinquantaine de mille francs. Il lui avoua que c'était lui qui devait être le second, mais que son associé, ne comptant pas beaucoup sur sa force, serait sans doute bien aise d'avoir un homme comme lui à sa place. François accepta de suite et le pria de le mener à moi.

Bâton m'expliqua tout cela en peu de mots et me répondit du courage de François. C'était une pauvre recommandation pour moi; la suite me prouva que je ne m'étais pas trompé. Ce fut dans cette soirée, quand Bâton nous eût quittés, que, pour ne laisser aucune arrière-pensée à François sur mon compte, je lui appris, en retour de ses fausses confidences, que j'étais l'un des auteurs de l'assassinat de Chardon, sans toutefois lui nommer mon complice. On dira que j'étais bien imprudent; que m'importait, et qu'a-t-on à craindre lorsqu'on ne tient plus à la vie, lorsqu'on désire la mort?

Le lendemain 31, nous nous retrouvâmes avec François et fûmes à la rue Montorgueil. On connaît aussi les détails de cette tentative dont je ne parlerai pas ici. Le lendemain nous dûmes encore nous revoir avec Bâton. Il nous rejoignit à onze heures sur la place Royale. Nous entrâmes déjeuner chez un marchand de vin. Ce fut là qu'après avoir fait des reproches à Bâton sur sa lâcheté et toutes les fausses démarches qu'il m'avait fait faire, il finit par me dire d'arranger mes affaires comme je l'entendais, qu'il se moquait bien de moi. Il me donna même à entendre que j'avais intérêt à le ménager. Te ménager, lâche! lui dis-je; c'est toi qui dois trembler devant moi; tu ne peux que m'envoyer à la mort, je t'enverrai aux galères quand je voudrai. Nous nous apaisâmes pourtant, et nous sortîmes pour nous rendre à Issy, où François nous avait proposé d'aller, pour voler une de ses cousines. En passant le long du boulevard, et en face de la rue du Temple, je me rencontrai face à face avec Javotte, que je n'avais pas revue depuis que j'avais essayé de m'en défaire. Elle était avec un nommé Baptiste, son amant. Je voulus l'éviter, mais Baptiste vint à moi et me pria, pour éviter une scène, de venir lui parler, qu'autrement elle pourrait faire quelque sottise (elle était ivre). Je suivis Baptiste et fus parler à Javotte, qui me fit des reproches. Je lui répondis tranquillement: Voilà ce que l'on gagne à trop parler. Nous entrâmes chez un marchand de vin, Baptiste, Javotte, Bâton et moi. J'avais dit à François d'aller toujours devant. Il me parut assez plaisant de boire avec une personne que j'avais voulu assassiner. Le vin ramenait la fureur dans les yeux de Javotte; trois fois elle fut sur le point de me faire arrêter. Je regardais Baptiste. Trois fois il l'en empêcha et fit ce qu'il put pour protéger ma retraite. J'étais bien tranquille avec

lui : il avait ses raisons pour redouter de me voir compromis dans une semblable affaire. Javotte m'avait dit, en m'abordant, sais-tu que si je voulais je te ferais aller aux galères pour ta vie? Eh non! imbécile, avais-je répondu; dis plutôt que tu me ferais couper le cou. Crois-tu que je n'aie eu affaire qu'à toi, et que tout le monde ait eu autant de bonheur?

Nous ne pûmes rien faire à Issy, toujours par la faute de Bâton, qui n'était bon à rien, et se contentait de s'enivrer sitôt qu'on le perdait de vue.

Trois jours après, nous fîmes le vol de la pendule. Avec l'argent qui lui en revint, François monta à la barrière, où il resta pendant deux jours avec son ami Soumagnac. Le 6, je le vis entre les mains des agents de police : il s'était fait arrêter pour une escroquerie qu'il avait commise avant notre rencontre. Le 7, je fus au jeu où je gagnai 300 francs. Avec cet argent, n'ayant plus rien à faire à Paris, je résolus de faire une tournée en province.

Je partis le 9 de Paris, pour aller en Franche-Comté, voir quelques parents de mon père. Un d'eux me servit sans s'en douter, à commettre une escroquerie à l'aide de faux

..... je rencontrai quelqu'un que j'avais connu à Lyon et qui malheureusement me connaissait sous mon véritable nom. L'argent m'embarrassait, je le priai de me le faire changer contre de l'or. Il me dit que l'or était assez rare à Dijon, mais il s'offrit de me faire avoir une valeur à vue sur Paris. J'acceptai. Cet effet était souscrit par la maison Vve Drevon de Dijon, sur Delamarre-Martin-Didier de Paris. Je conçus rapidement un nouveau plan d'escroquerie; ce fut de venir faire graver à Paris des vignettes semblables à celle de la maison Drevon; de contrefaire ce billet, de me faire payer sur un faux et de revenir après négocier le véritable en Bourgogne, avant que les diverses maisons eussent pu communiquer. Je comptais en négocier en même temps beaucoup d'autres. Je n'y réussis pas mal. Pour cet effet, voulant n'être pas arrêté dans mon premier essai chez M. Delamarre-Martin-Didier, je priai la maison Drevon de ne pas manquer de donner avis de leur traite. Elle l'oublia cependant. Ce fut ma perte. J'arrive à Paris. Toute la police était à ma recherche, et, grâce à Avril, François, Germain et Bâton, elle commençait à avoir d'assez bonnes indications. Peu m'importait, je me serais placé à la bouche d'un canon.

Immédiatement après mon arrivée, je fus chez un graveur commander des vignettes. Je me donnais pour associé de la maison Drevon. Au bout de deux jours, j'en eus une dizaine. J'en avais commandé 500; je devais revenir prendre le reste le soir. Ce qui suit m'en empêcha. Aussitôt après avoir mes vignettes, je débutai par contrefaire les traites à vue que j'avais à toucher chez Delamarre-Martin-Didier. Je me présente au caissier. Il regarde le livre d'échéance : pas d'avis. Oh! si je m'en étais douté! En effet, avec l'avis, j'étais payé sans difficulté, sans observation. Pas d'avis, on dut se livrer à des recherches, des suppositions, ou confronter plusieurs lettres de change de M. Drevon. Je n'avais certes pas compté là-dessus. Je m'esquivai aussitôt que je m'aperçus des investigations. Il était trois heures et demie lorsque je quittai MM. Delamarre-Martin-Didier; à quatre heures j'étais en diligence avec un passeport sous le nom de Jacob Lévi. J'ignore encore si le passeport, que j'avais laissé à Dijon dans mon sac de nuit lorsque j'en partis précipitamment, a été réellement égaré, ou si son absence fut une ruse pour me retenir, à défaut de tout autre motif pour éclaircir les soupçons que l'on avait conçus contre moi. Jusqu'à ce moment-là, on ne me l'avait jamais demandé, et ce qui le prouve, c'est que j'avais fait mon premier voyage de Paris à Besançon, et de Besançon à Paris; je n'avais aucune espèce de papiers, et pourtant j'étais déjà signalé sur toutes les routes. Bâton avait donné mon signalement exact; Avril avait annoncé que si je n'étais pas à Paris, je devais être allé en Franche-Comté, et cela ne m'empêchait pas de circuler tranquillement, sans crainte et sans souci. En repassant à Dijon, j'appris que M. Drevon avait déjà avis de l'escroquerie, tentée chez MM. Delamarre-Martin-Didier. Je quittai précipitamment cette ville, et fus à Beaune. Là je présentai à M. P... le véritable effet sur lequel j'avais placé un endossement au nom de Jacob Lévi sous lequel je voyageais. Je priai M. P... de vouloir bien envoyer cet effet à l'encaissement, lui annonçant que je repasserais à Beaune dans cinq ou six jours pour en reprendre les fonds. M. P... comme je l'espérais, et cela m'avait déjà réussi, après avoir considéré la signature de M. Drevon, me dit qu'il était inutile d'attendre jusque-là, qu'il allait me compter les fonds. — Comme vous voudrez, répondis-je sans paraître pressé. Il paraît, ajoutais-je, que vous connaissez bien cette

maison. — Oh! reprit-il, vous en auriez pour 20 000 francs, je vous les escompterais à la minute. Je notai cela dans ma tête. Je quittai Beaune immédiatement, et me dirigeai sur Genève, par Lyon, en répandant des faux tout le long de ma route. En reprenant le chemin de Paris, je laissai à... une partie de mes fonds, et ne gardai avec moi que 1 500 francs. J'avais promis à M. P... que je devais revenir à Beaune; je ne lui tins que trop parole. J'avais en portefeuille un effet de 4 000 francs, que je prétendais lui négocier. J'étais arrivé à Châlons par le bateau à vapeur; je retins ma place pour Beaune : nous y arrivâmes à une heure de la nuit. Le conducteur m'avait oublié, et me conduisit jusqu'à Dijon sans un voyageur qui, m'ayant entendu dire en partant que je m'arrêtais à Beaune, me rendit le service de me réveiller. Ce fut une fatalité; car il est certain que si je me fusse trouvé à Dijon, je me serais gardé de revenir sur mes pas.

On m'attendait à Beaune; on avait compté sur la parole que j'avais donnée. Tout avait tourné contre moi.

En négociant à M. P... mon mandat sur Delamarre-Martin-Didier, souscrit par M. Drevon, je devais penser qu'il l'enverrait directement à Paris pour le faire encaisser. J'avais compté sur ce délai. À heure fixe, la nouvelle du faux ne devait leur parvenir que le jour même de mon retour. J'avais encore le temps de terminer mon affaire chez eux, et de partir; mais qu'était-il arrivé? M. P... en dépit des usages ordinaires du commerce, avait envoyé à MM. Drevon le propre effet dont ils étaient créanciers; et, courrier par courrier, on lui avait répondu que cet effet, tout réel qu'il était, avait servi au premier endosseur à en fabriquer ou faire fabriquer des faux; qu'ils le priaient donc de s'assurer de la personne du nommé Jacob Lévi, pour arriver par son canal jusqu'au premier endosseur. On m'attendait donc pour ainsi dire au débotté, et je n'avais garde de m'échapper, puisque, si l'on avait eu la patience d'attendre un peu, je me présentais chez M. P... avec mon faux; il n'y aurait pas eu moyen de me dédire.

Le matin, on savait déjà à Beaune que j'étais arrivé; je déjeunai à l'hôtel et fus au café. Je prenais ma demi-tasse avec une personne de la ville, lorsqu'un individu vint s'asseoir à notre table; je vis qu'il me fixait avec beaucoup d'attention, je me doutais de quelque chose; d'ailleurs il y a de ces airs gendarmes qui n'échappent pas au coup d'œil de l'industriel. C'était en effet le

lieutenant de gendarmerie de Beaune; il sortit, rentra cinq minutes après, et vint me dire à l'oreille qu'il avait à me parler; je le suivis. Étant dehors, il me déclina ses qualités, et me demanda si je ne me nommais pas Jacob Lévi. À cette question, ce fut pour moi comme si j'eusse entendu : *Lacenaire est condamné à la peine de mort*. Tout l'avenir se déroula devant mes yeux, mais il ne m'étonna ni ne m'effraya : il y avait longtemps que je savais que cela finirait ainsi. Cependant un dernier instinct de conservation, puis un sentiment d'amour-propre, dont on ne jouit qu'en soi-même, m'engagèrent à me défendre et à essayer de me tirer de ce faux-pas; ce fut la dernière fois. Depuis, loin de m'en garantir, je me suis précipité moi-même au-devant de tous les coups qu'on a voulu me porter.

M. P... ne m'accusait pas; il reconnaissait que, loin de chercher à être payé de suite, j'avais demandé que l'on envoyât l'effet à encaissement, et que c'était lui qui m'avait offert l'argent. C'était là un beau moyen de défense; comment penser, en effet, qu'un individu, porteur d'un faux et le sachant, irait demander que l'on envoyât cet effet à l'encaissement? C'était absurde, je le fis observer. Le lieutenant de gendarmerie ne savait trop qu'en dire; il me pria de l'accompagner chez le juge d'instruction. Arrivé là, j'expliquai l'affaire. Le juge d'instruction avait l'air assez fortement prévenu contre moi, je m'attachai à faire disparaître cette prévention, et lui représentai un moyen de défense si péremptoire relativement à la proposition que j'avais faite à M. P... (ce dont celui-ci était convenu) je lui fis si bien entrevoir que s'il y avait des faux commis dans cette affaire, j'en étais la première victime, et qu'il ne pouvait venir que du fait du premier endosseur avec lequel je n'avais eu nullement affaire, puisque j'étais le troisième; cela était si clairement expliqué, que j'allais l'emporter et être mis en liberté, lorsque survint une autre catastrophe. Je jouais de malheur ce jour-là; je n'en suis pas fâché aujourd'hui.

Un négociant de la ville, qui avait habité Lyon, et qui m'y avait connu, m'ayant vu passer en société avec le lieutenant de police de gendarmerie, et ayant appris que c'était là l'individu nommé Jacob Lévi, s'écria que j'étais un escroc, qu'il me connaissait, qu'il ne pouvait pas dire au juste mon nom, mais qu'il était sûr que je n'avais jamais porté celui de Lévi; qu'au surplus, je n'étais

pas israélite. On l'engagea à faire de suite sa déposition. Il arriva comme j'étais en train de signer la mienne en qualité de témoin. Il fit appeler le lieutenant qui revint après quelques instants, parla à part au juge d'instruction. Changement de scène. On m'apprit qu'une personne de la ville, qui me connaissait bien, affirmait que je ne me nommais pas Jacob Lévi. Je me récriai, je demandai avec instance qu'on fit paraître l'imposteur devant moi. Alors on finit par où l'on aurait dû commencer, et ce que je craignais par-dessus tout. On me demanda mon passeport; j'affirmai que, pressé de quitter Dijon, je l'avais laissé à l'hôtel du Parc, dans mon sac de nuit (et c'était vrai). On ne m'écouta plus; on m'engagea seulement à écrire de suite à Dijon, en me disant qu'aussitôt mon passeport arrivé, je serais relâché. M. le procureur du roi ajouta même qu'il allait écrire de son côté, pour hâter l'expédition de cette pièce. Je ne m'en inquiétais plus, mon parti était déjà pris; je connaissais trop bien les usages, mais je ne m'en cassais pas plus la tête qu'aujourd'hui où je n'ai peut-être pas vingt-quatre heures à vivre.

Depuis mon entrée à la prison de Beaune, je n'ai pas perdu un instant ma tranquillité. Au bout de quelques jours que j'avais passés sans nouvelles, j'appris qu'au lieu d'avoir trouvé mon passeport à Dijon, M. le procureur du roi y avait ramassé des informations qui étaient loin d'être en ma faveur et de m'apporter la liberté. Quelques personnes, qui logeaient à l'hôtel du Parc, prétendirent m'avoir vu en conférence avec un individu qui venait d'être arrêté porteur de plusieurs faux. Le fait est que je ne connaissais pas cet individu, que je ne lui avais jamais adressé la parole, que je ne savais même pas de qui on voulait me parler. Il n'en fallut pas davantage pour me retenir; et, au bout de quelque temps, tout se découvrit à Paris. Un soir, j'entendis des gendarmes (leur caserne donnait sur la prison) qui parlaient d'un homme qu'ils avaient à transférer le lendemain. Je prêtais l'oreille; j'entendis les noms de Gaillard, dit Lacenaire, dit Jacob Lévi, etc. Bon! me dis-je, voilà l'affaire. Effectivement, le lendemain matin, je partis pour... M. le procureur du roi fut la première personne qui se présenta à moi à mon arrivée à la prison; il y venait sans mandat, attiré simplement par la curiosité et par ma réputation naissante. Je le lui fis sentir avec un peu d'ironie. Pour s'en venger, il obtint, sur la demande qu'il en

adressa à Paris, une gratification pour moi de quinze livres de fer aux pieds le jour de mon départ

[quatre lignes censurées]

..... il y a des gens sur lesquels on ne peut pas se venger, parce qu'ils ne veulent pas souffrir. Moi, je suis de ce nombre : je défie qui que ce soit de se venger de moi. Il y a des procédés qui me révoltent sans me faire souffrir; et d'ailleurs, je ne suis jamais si heureux que quand on me fournit une preuve que je ne me suis pas trompé dans le mépris que j'ai voué à la plupart de hommes;

[trois lignes censurées]

..... Outre les fers que j'avais aux pieds, il était enjoint aux gendarmes, sur la route, de me mettre les poucettes aux mains pendant la nuit, dans les prisons de passage; mais je dois rendre justice aux gendarmes et dire que, hors un seul, tous ont reculé devant cet ordre, qu'ils n'ont pas hésité de qualifier du nom de barbare. Il est vrai que je n'étais encore que prévenu, que je n'avais été confronté avec personne, qu'on pouvait fort bien avoir été induit en erreur; la justice ne se trompe-t-elle pas quelquefois? Il n'y avait de présomption alors contre moi que celles résultant de corps d'écritures. J'avais tout nié, non pas dans l'intention de fuir le sort qui m'attendait, mais pour ne pas prolonger inutilement en province des instructions qui n'avançaient à rien. Il me tardait d'être devant mes juges naturels, il me tardait d'être à Paris. Ce n'est qu'à Paris que je voulais mourir. Je ne le cache pas, c'eût été un grand désagrément pour moi d'avoir affaire à un bourreau de province. Cher Paris! Chère barrière Saint-Jacques!...

Enfin j'arrivai à Paris; la première personne qui se présenta à moi, fut M. Allard. J'ai eu trop de rapports avec lui pour ne pas dire quelques mots sur cet homme qui, chargé par ses fonctions de poursuivre et de saisir le crime, a su si bien allier avec moi ses devoirs avec la bonté qui lui est naturelle. C'est donc ici une œuvre de reconnaissance et de conscience : de reconnaissance, car je lui dois beaucoup; de conscience, parce que je sais que je dis la vérité.

Il faut savoir ce qu'était la police avant M. Allard, et savoir ce qu'elle est aujourd'hui pour pouvoir lui rendre justice; il faut apprécier ce qu'elle était, non seulement par son entourage

hideux et repoussant, mais encore par les préjugés qui s'élevaient contre elle. Et que l'on ne s'y trompe pas, il y a bien plus de grandeur d'âme, de force de caractère, à lutter contre le préjugé pour faire le bien qu'il n'y en a souvent à faire une action héroïque. Dans le premier cas, on n'attend de récompense que dans la conviction intime d'avoir accompli un devoir, car l'opinion publique est toujours lente à rendre justice; dans le second, on espère le prix immédiat d'un sacrifice par l'admiration des hommes. Il faut, dis-je, apprécier tout cela pour concevoir le dévouement qu'il fallait à un honnête homme, à un homme loyal et délicat comme lui, pour ne pas être dégoûté par de si funestes antécédents. Il faut connaître les contrariétés de toutes sortes dont on cherche à abreuver celui qui s'occupe de réforme et d'épuration dans une administration quelconque, pour pouvoir se rendre compte des services que M. Allard a rendus. Être droit et honnête par lui-même, ce n'était rien, c'était sa nature. Mais il fallait porter une main ferme et hardie sur les verrues qui végétaient à l'épiderme de la police, il fallait régénérer l'esprit, en construire un corps qui pût se présenter à la face de tous, et il l'a fait par sa persévérance, il a banni de ses bureaux toutes les ruses infernales qui faisaient qu'on se demandait jadis de bonne foi quels étaient les plus vils, les plus méprisables des malfaiteurs ou de ceux qui étaient chargés de les arrêter. Et il faut en savoir gré à celui qui, placé à la tête de cette partie de l'administration publique, a su apprécier M. Allard et lui accorder la confiance qu'il mérite et dont il avait besoin pour obtenir d'aussi importants résultats et établir une réforme aussi complète dans les mœurs de la police.

Certes, d'après les fonctions qu'il remplit, M. Allard avait grand intérêt à obtenir de moi des aveux, des révélations. Il savait aussi parfaitement que ce n'est qu'en excitant les complices les uns contre les autres que l'on arrive à des découvertes importantes avec le plus de facilités, et il ne m'a pas dit un seul mensonge, pas avancé un seul fait qui ne m'ait été prouvé plus tard. Jamais il n'a cherché à m'induire en erreur pour me faire venir à ses fins. Il a toujours été vis-à-vis de moi franc, droit, simple et loyal; il savait, il est vrai, que je n'étais pas un homme facile à abuser, aussi ne lui en ferais-je pas un grand mérite, si je ne connaissais ses habitudes constantes de bonne foi, ses

rapports avec beaucoup de personnes dont il aurait pu mieux tirer parti. J'en ai beaucoup connu dans les prisons et quoique là on ne soit pas généralement disposé à lui vouloir du bien, je n'ai jamais entendu lui adresser le plus léger reproche à cet égard. Jamais de fausseté, jamais de mensonge de la part du chef de service de sûreté, à qui ils seraient souvent si utiles!... Comprenez-vous cela, messieurs? C'est qu'il a senti ce qu'il y avait de vil à s'exposer à rougir en face de ceux qui doivent rougir devant lui. Et je vous dis qu'avec cette droiture, cette loyauté, chacun de ses jours est marqué par un nouveau service rendu à la société, que jamais avant lui moins de crimes, de délits, n'étaient restés inconnus et impunis.

Laissez-moi lui témoigner ma reconnaissance à cet homme, qui depuis longtemps ne vient jamais à moi sans que j'éprouve un plaisir, qui ne me quitte jamais sans que j'éprouve un regret. Et pourtant il a rempli son devoir contre moi, tout son devoir. Combien en est-il qui devraient apprendre de lui à le remplir de cette manière? Il y aurait alors moins de haine, moins de vengeance dans le cœur de bien des malheureux. Et maintenant encore qui ramène la gaieté sur mon front, le sourire sur mes lèvres?... Ah! c'est que si je suis sensible aux mépris et aux injustices, je le suis encore plus aux bienfaits. Je n'ai oublié aucun de ceux qui me sont arrivés d'une manière désintéressée.

J'ajouterai en passant que depuis que je suis à Paris, je n'ai eu absolument qu'à me louer de la conduite qu'ont eu à mon égard tous les magistrats devant lesquels j'ai eu à paraître, tous les fonctionnaires, administrateurs et employés des prisons. Je citerai entre autres M. le directeur de X..., dont la bonté, l'aimable conversation, n'a pas été un des moindres charmes de ma captivité. J'ai connu peu d'hommes aussi disposés à faire du bien, aussi éloignés de faire du mal à ceux qui sont sous ses ordres et sa surveillance.

Quoique je n'aie à reprocher aucun acte d'injustice, d'arbitraire ou de dureté à M. le directeur de X... je ne puis m'empêcher de me plaindre qu'il se soit permis de me tutoyer. Une semblable familiarité est inconvenante vis-à-vis de tout le monde, et je devais, plus qu'un autre, en être à l'abri par ma position, mon éducation et toute ma manière d'être. Ce ne sont pas de semblables procédés qui démontrent la supériorité et établissent

le mieux la ligne qui sépare les rangs et les positions. C'est un conseil que je me permets de donner ici en passant à M. le directeur de X...

À mon arrivée à la Préfecture, M. Allard chercha à me convaincre que je ne pouvais échapper aux charges qui s'élevaient contre moi. Je n'étais pas difficile à persuader; je ne désirais au contraire que de les accumuler, craignant d'échapper au sort que je m'étais réservé. Je convins donc que j'étais l'auteur de la tentative de meurtre de la rue Montorgueil. Il me demanda quels étaient mes complices, car longtemps, on a cru que nous étions trois; je lui répondis que les scélérats ne se vendaient pas entre eux, à moins qu'ils ne fussent trahis les premiers par leurs complices. Il n'insista pas sur le moment à cet égard; mais il me demanda si je n'étais pour rien dans l'assassinat de Chardon. Je lui répondis que non. Pourtant, me dit-il, François qui, comme vous le savez, a été arrêté, nous a déclaré que vous vous étiez vanté à lui d'être l'un des auteurs de ce crime. Il me répéta alors les propres paroles que j'avais dites à François; je ne pouvais douter, cependant, me méfiant moi-même, de la position où je me trouvais, surpris, pour ainsi dire à l'improviste, au moment où je venais de faire une longue route, je ne pouvais pas être certain de posséder toute ma présence d'esprit; et, craignant de m'avancer plus que je ne devais, je rompis l'entretien en disant à M. Allard : Soyez certain que si ce que vous m'avez dit est vrai, je vous livrerai François pieds et poings liés; je ne peux pas vous en dire davantage aujourd'hui : je n'ai qu'une prière à vous faire, c'est de me débarrasser de tout cet attirail (je montrais mes fers). Le lendemain, en effet, j'en fus délivré par ses soins. J'avais réfléchi dans la nuit, et je voyais, à n'en pouvoir douter, que François m'avait vendu. Aussi, dès que M. Allard se présenta à moi, je lui déclarai que c'était lui, et lui seul qui avait été mon complice dans la rue Montorgueil. Quelque temps après, je fus transféré à la Force où j'avais demandé à aller.

Mais je n'étais pas satisfait du tour que prenait cette affaire : je n'y voyais tout au plus qu'une condamnation à perpétuité, et je n'avais jamais compté là-dessus. Je me perdais encore dans la foule; je ne voulais cependant pas déclarer l'assassinat de Chardon, craignant, sans le vouloir, de compromettre Avril. Je savais bien qu'il avait offert de me livrer, qu'il avait été mis en

liberté pour cela; mais je considérais cette demande plutôt comme une étourderie, une plaisanterie qu'il avait voulu faire à la police, que comme une réalité. Quelque renseignement que j'obtins changeait mes idées. J'appris qu'Avril, qui avait eu connaissance à Bicêtre, où il était alors, de la tentative de la rue Montorgueil, avait été abusé à ce sujet, en ce sens qu'il pensait que nous avions réussi. Furieux de ce que je ne lui avais pas donné de mes nouvelles, il se décida à me faire arrêter. Il l'annonça même assez imprudemment à quelques détenus. Je me crus quitte envers lui. Cela servait trop bien mes projets. Je pouvais suivre mon plan dans toute son étendue, c'est-à-dire me suicider avec le retentissement que j'avais désiré, non par amour-propre, mais par vengeance

[cinq lignes censurées]

..... Cependant j'avais de justes motifs pour laisser ignorer aux autres détenus quelle était ma conduite. Bien que j'eusse rien eu à craindre d'eux si j'avais voulu tout dire, je ne le voulais pas, parce qu'une déclaration franche devait me faire perdre beaucoup de moyens de conviction sur lesquels je comptais pour me faire condamner, moi et mes complices. Je ne me trompais pas, car ce qui eut lieu plus tard, m'en a enlevé de décisifs en mettant au fait de tout quelques personnes qui, sans cela, l'eussent ignoré jusqu'au jour des débats, et qui, appelés là inopinément, n'eussent pu moins faire que de dire la vérité. Cependant François sentait bien que, seul, je pouvais le perdre. Il ne demandait qu'à se débarrasser de moi, non par lui-même : il était au secret au troisième étage, tandis que j'étais sur la cour avec d'autres détenus; d'ailleurs eussions-nous été ensemble, je ne l'aurais jamais redouté. Il essayait donc par de sourdes manœuvres de me faire un mauvais parti, lorsque le hasard le servit à souhait. J'avais, comme on le sait, dénoncé Avril, en demandant dans l'intérêt même de la vérité, qu'il ne fût pas amené à la Force : on le laissa à la Conciergerie. Un jour, étant à l'instruction avec d'autres prévenus de la Force, il fit circuler des bruits qui étaient loin de m'être avantageux dans l'esprit de ceux à qui je ne voulais pas révéler le fond de cette affaire. Je voulais, s'il était possible, dissimuler jusqu'à la fin pour mieux enfermer mes complices, et moi-même; car, il faut le dire, je craignais ce qui est arrivé, que

quelques personnes ne vinssent à penser, ignorant la portée de mes vers, que j'étais un fou qui cherchait à se perdre en déclarant un crime qu'il n'avait pas commis ou un homme qui voulait perdre à tout prix deux autres hommes qui avaient fait des déclarations contre lui. Combien, en effet, qui ont cru que je me faisais plus coupable que je n'étais, et que je n'avais pas participé à l'assassinat de Chardon!

Quelque temps auparavant, des amis de François avaient décidé un nommé Bellard (il a été exécuté) à m'assassiner. On m'en donna avis; je répondis comme Guise : *Il n'oserait*. Effectivement, il n'osa pas. Nous couchions, Bellard et moi, dans la même chambre : j'affectai de me tenir constamment près de lui et de le fixer; il baissa les yeux et se tint tranquille.

Mais un jour où je fus moi-même à l'instruction, François complota si bien du haut de sa croisée, il persuada tellement les autres prévenus qu'il n'avait rien dit contre moi, que je le vendais, etc., qu'il fut convenu entre eux, qu'à mon arrivée tout le monde tomberait sur moi, et qu'ainsi il serait débarrassé de moi.

Lorsque je revins de l'instruction, je trouvai toute la cour en fermentation (hors les meneurs, amis de François, qui, comme les meneurs de toutes les affaires, se tenaient prudemment à l'écart). On avait excité contre moi tout ce qu'il y avait de plus stupide; car c'est le propre de ces caractères-là de prendre feu pour ou contre au moindre mot, sans savoir pourquoi. Cependant, j'ose le croire, nul n'eût osé me frapper en face, je faisais trop bonne contenance, quoique sans aucune arme offensive ni défensive; mais il y a quelque chose dans le regard de l'homme de cœur qui pétrifie le lâche. On profita du moment où je parlais à François, qui, comme je l'ai dit, était confiné au troisième, pour me porter un coup sur la tête par derrière. Celui que me frappa était le plus lâche et le plus idiot de tous!... Une fois renversé, tout le monde se précipita sur moi. Effrayés eux-mêmes, ils m'abandonnèrent spontanément. Je fus jusqu'au guichet, en chancelant un peu, il est vrai, mais sans avoir perdu mon sang-froid. On me conduisit à l'infirmerie; un quart d'heure après, j'étais pansé et je dormais d'un profond sommeil. Le lendemain, je fus le premier à rire de ce qui m'était arrivé; je fis dire à mes bons camarades qu'ils étaient des enfants; que ce n'était pas ainsi qu'on s'y prenait pour tuer un homme; qu'il était inutile de se

mettre cent contre un, du moins que ce n'était pas mon habitude. Enfin ce ne fut pour moi qu'une matière à plaisanterie. Je refusai de porter plainte contre qui que ce fût, et fis annuler l'instruction qui avait été commencée à ce sujet. Si j'en ai reparlé à l'audience, ce n'était que pour prouver l'intérêt que François avait à se défaire de moi; ce qui prouvait la crainte qu'il avait de mes dépositions, et par conséquent sa culpabilité. Le reste de ma prévention se passa à l'infirmerie de la Force, sans soins et sans soucis : une vie de philosophe.

Enfin j'arrivai à la Conciergerie pour y attendre mon jugement. Là je reçus une lettre de M. Reffay de Lusignan, mon ancien professeur, qui m'offrait le secours des talents d'un de ses amis. On sait que je n'avais pas voulu faire de choix. M. le président des assises m'avait désigné un défenseur, il était venu me voir; je l'avais accepté avec plaisir. Je ne pouvais plus, sans manquer aux plus simples convenances, lui retirer ma confiance : c'eût été un affront. M. Reffay étant venu me voir avec son ami, je lui fis ces observations, en leur disant : Comme la charge de ma défense n'est pas très agréable, et qu'elle n'offre aucune compensation, si mon défenseur désire s'en débarrasser, je verrai, je lui parlerai. J'ajoutai même : J'en doute, ou je me suis bien trompé, car à sa place je ne le ferais pas. Le lendemain je parlai à M. Brochant, mon défenseur, de l'offre qu'on était venu me faire, et je lui dis : J'ai toute confiance en vous; d'ailleurs, vous devez penser que dans ma position cela m'est parfaitement inutile; mais comme ma défense n'est absolument qu'une charge sans honneur, si vous désirez vous en débarrasser, voici une bonne occasion. M. Brochant me répondit : Je serais fâché qu'aucun sentiment de convenance vous empêchât de confier votre défense à qui bon vous semblerait; mais, si vous ne me la retirez que comme étant une charge, je m'en acquitterai avec plaisir. Je m'y étais attendu, parce que, je l'ai dit, j'eusse agi ainsi à sa place. Il n'y eut donc rien de changé.

J'ai insisté sur cette circonstance, parce qu'un journal a donné à entendre que M. Brochant s'était chargé de ma défense pour ainsi dire malgré moi, ce qui est faux; car, pour dire la vérité, le hasard ne pouvait mieux me servir. Ce même journal a prétendu que j'avais dit à ce sujet : Que les avocats s'arrangent ensemble,

je m'en lave les mains. Quelle imposture! Tous ces pourparlers n'ont eu lieu qu'en présence de l'un ou de l'autre avocat, et je suis trop ami des convenances pour m'être servi d'une semblable façon de parler, tant en leur absence qu'en leur présence.

J'appris bientôt que M^e Briquet avait cédé la défense de François à M^e Laput. M^e Laput est mon ancien condisciple : nous avons étudié ensemble à Alix, du temps de M. Reffay de Lusignan

[onze lignes censurées]

..... Et pourtant, je le lui pardonne de bon cœur; mais ce que je ne puis lui pardonner, c'est de m'avoir soumis à la seule torture que je pouvais essayer pendant les débats. Je pense que je ne suis pas le seul à lui garder rancune à cet égard.

Je peux dire que ces longs débats ont été pour moi une véritable fatigue, quoique j'y aie assisté en personne désintéressée ni plus ni moins que si j'eusse été défenseur ou avocat général. Le dernier jour pourtant, j'étais réellement abattu, et ce n'est pas étonnant; ce n'était pourtant que le physique qui souffrait. Mettez-vous à la place d'un homme qui a la pipe à la bouche toute la journée, et qui s'en voit sevré si longtemps : joignez à cela le peu de nourriture pris à la hâte, la tension d'esprit, et surtout, au moment décisif, l'incertitude de la réussite de ce que j'avais entrepris, incertitude vague pourtant, dénuée de fondement. J'avais trop bien étudié la figure des jurés, épié leurs moindres sensations, pour ne pas deviner le verdict. Un instant j'avais hésité sur le sort de François, malgré la surprise que je lui avais ménagée de la présence de Bâton, à laquelle il était loin de s'attendre, mais bientôt je fus fixé.

Au moment où la sentence fut prononcée, ma vengeance s'éteignit. Il ne resta plus en moi qu'un sentiment d'amour-propre, non de cet amour-propre qui cherche à triompher devant témoins, mais de cet amour-propre concentré que j'ai eu toute ma vie, et par lequel j'éprouve tant de plaisir à me voir arriver aux résultats que je me suis proposés. J'étudie alors, je contemple ma force, et je jouis en moi-même : c'est mon plus grand vice. Je ne l'avouerais pas si je n'avais pas promis de tout dire.

Je crains que les métaphysiciens et faiseurs de livres n'aient raison, lorsqu'ils disent : *Il y a une voix secrète!* dans le bruit de la

vie je ne l'ai point entendue, je l'ai niée; principalement à cause des conséquences que les causeurs affectent d'en tirer; mais voilà que depuis avant-hier, je m'endors moins dans le vin, je m'éveille plus promptement; les mots que j'ai dits dans le bavardage de la journée, je me les répète la nuit, et je ne me trouve plus d'accord avec eux.

Voilà trois nuits que je soulève ma tête pour m'assurer si on ne vient pas me chercher, et si je ne vois pas la face endormie de mon gardien, qui dort sur ses deux oreilles avec une confiance entière en sa vertu et en la mienne. Je surprends l'œil écouteur et mal content du soldat, qui rêve, tout éveillé, et qui dans le clair obscur de ce cachot, à peine éclairé par une misérable chandelle, en sueur, se tracasse la tête, j'en suis sûr, par des fantasmagories dont il ne sait pas le nom.

Quelquefois il me prend envie d'en rire, et puis, j'ai comme un étranglement qui m'arrête; je ne ris pas. La nuit dernière j'ai été sur le point de faire *coucou* au soldat, et de l'effrayer d'une manière ou d'une autre, mais l'humanité m'a retenu et encore une autre idée... le soldat, vilain joueur, pouvait me plonger sa baïonnette dans le ventre... c'est peut-être sa consigne : alors mon but était manqué!

Je dis mon but! et dans ces instants où la voix secrète m'éveille et m'entretient, si je répète ce mot, je me surprends à me mordre la lèvre, jusqu'à me faire souffrir.

Le but que j'attendais de l'idée d'écrire ces Mémoires, je le sens moins : ce plaisir de m'expliquer à loisir, avec détail, s'affaiblit; il est temps que cela finisse : j'ai beau m'irriter contre la société, m'exhorter à lutter, moi, son prisonnier, contre la pensée de son couteau, la voix secrète, quoique j'en aie, me simplifie mes propres impressions, mes motifs et ma colère; et, simplifié, je me trouve peu de chose... : tout le monde en est là, c'est vrai; mais rarement on se trouve en position d'apprécier comme moi, où ce peu de chose peut conduire.

Ce qui serait capable de m'effrayer, c'est la manière nouvelle dont j'envisage la faculté poétique que je mets si facilement en œuvre. D'abord, je me suis amusé avec cette faculté, comme on s'amuse en se livrant à l'exercice le moins intelligent : les sentiments exprimés par les vers ne m'occupaient que comme construction de phrases. En moi, rien d'intime; c'était une affaire de

tête et de plume, sans aller plus loin; et, comme je le disais dernièrement à un monsieur que l'on m'a dit être auteur et qui, après m'avoir lu de mes vers avec une grande émotion, s'étonnait de leur moelleuse douceur : « L'imagination, la poésie, divinisent un sujet; on y met le ton convenable, mais la plume tombée des mains, il n'en reste rien! »

Et voilà que cette nécessité de diviniser une idée ou un sujet pour le rendre harmonieux, me préoccupe : je veux l'analyser... toujours la voix secrète!

Depuis quelques jours je reconnais une grande différence, en moi, devant les visiteurs qui m'épient, me traduisent à leur façon, c'est-à-dire de cent mille façons (les plus grotesques, les plus gigantesques, les plus rouges, sont les meilleures) et moi, devant moi-même, je tranche tantôt du bon garçon, tantôt du scélérat, sans souci, devant le monde; j'ai même des petits accès de mélancolie, qui me divertissent : et maintenant, la tête sur le traversin, je me demande ce que cela signifie; je cherche où j'en suis. Mon allure du jour me fait pitié, je sens une case dans ma tête qui sonne creux; cela ne me fait pas peur, non; mais cela me fait froid... cependant le poêle est bien chaud.

Encore la voix secrète!

Par exemple, il faut en convenir, cette question religieuse qui semble préoccuper tant de monde, à la manière dont on s'obstine à me la présenter, n'excite réellement aucun retour sur moi-même : avec elle, je reste Lacenaire tout entier. Ainsi, ils m'ont envoyé un abbé L... à réputation : j'y mettais de la bonne volonté, je me sentais disposé à m'assouplir, point! Voilà un abbé qui me parle de Massillon, de Bossuet, et qui veut qu'au point où j'en suis, je fasse de ce qu'il appelle mon salut, une question de doctrine! Catholique ou damné? Je m'abstiens de choisir.

Ils peuvent se vanter d'avoir, hier soir, et deux heures durant, placé cruellement ma tête sous le boisseau.

Un phrénologiste, M. Dumoustier, m'a été amené, et m'a modelé. Ma figure serait devenue pourpre, s'il m'eût fallu avouer tout haut les sensations, chaudes, tièdes et froides qui me couraient le long de la colonne vertébrale, pendant la préparation de l'épreuve du moulage. Mais comme je sais garder la consigne que je me suis donnée, rien n'a paru.

Les réels apprêts pour l'échafaud, jusqu'à me raser les cheveux ! le froid du rasoir sur la nuque, m'a fait courir un million de fourmis aux pattes froides, sur la chair. Avec un peu plus d'humanité, ce médecin me tirait de peine et abrégait la besogne des autres ! il est vrai que le plâtre ne m'aurait plus représenté que mort, et qu'il faut au moins, pour la curiosité de la science, deux copies, une *avant*, l'autre *après*.

Ensuite, j'ai dû, couché sur mon lit, renverser ma tête dans un demi-cercle en cuivre qui m'a pris au cou, comme le fera la lucarne de la guillotine. J'ai compris tout cela !

Est venu le plâtre, petit à petit ma face s'est trouvée couverte ; pour conserver ma respiration deux petits tubes.

C'est en ce moment que j'ai apprécié ce que la pensée de l'homme peut franchir de muraille et d'espace, peut enfanter des choses diverses, avec la rapidité d'un éclair et d'un tourbillon, fantasmagorie !

J'avais les yeux fermés. Il y eut un instant où je voyais mille lumières, une immense clarté ; on m'exécutait aux flambeaux !... Dans un autre instant, je plongeais dans un gouffre tout obscur, tout humide, et ce diable de médecin, qui me tourmentait la tête, m'apparaissait comme l'exécuteur lui-même... J'attendais le coup : la fascination fut si forte, que je voulus faire résistance ; je m'agitai, afin de briser le masque de plâtre, et de m'échapper de dessous ; la certitude d'y réussir me causait la vive attente d'échapper au bourreau.

Le médecin m'a crié : Patience, ce ne sera pas long... un peu de complaisance. J'ai repris mon calme en me rendant compte. Le fils de M. Samson ne parle jamais au supplicé ; puis, si alerte que fût le médecin, s'il eût été l'exécuteur, il aurait bien plus vite fait !

Alors je me suis arrangé dans une autre hallucination : ma respiration était évidemment fort gênée ; avec un coup de collier, bien déterminé, de ma volonté, je pouvais m'intercepter l'air, m'étouffer... ils m'auraient cru patient et docile, j'eusse été mort ! sans autre avis ; à peine une convulsion dans les jambes qu'ils auraient prise pour une impatience nerveuse. Mort ! en ami de la science, et de la main d'un savant ! de préférence à celle du bourreau !... J'y gagnais. Mon exécution devenait originale... on en eût parlé.

Et je me suis vu mort; le moulage terminé, en dépeçait le plâtre, on me découvrait le visage, on me regardait, on m'appelait... néant! plus de Lacenaire! d'abord des cris, des hélas! comme au trépas d'un bon parent; puis une grande colère contre le pauvre médecin, qui, malgré sa profession, n'avait pas caractère pour me tuer... On reprenait les lamentations, et cela tout bonnement, parce que j'étais mort prudemment et tout entier sur un lit!

Le procès-verbal dressé, on m'emportait, la tête sur les épaules, voilà le piquant! on me portait à Clamart, au complet, comme un honnête homme.

La tentation d'éteindre moi-même le flambeau m'est venue... J'ai l'espace de cinq minutes retenu mon haleine; j'en serais venu à bout!... mais l'imagination, cette folle de la maison, m'a brusquement chassé de cette riante perspective. J'ai vu *Avril* ouvrant bien grand ses yeux de chat, puis entrant dans une rouge colère, parce que *monsieur* Lacenaire le laissait partir tout seul, et ne mêlait pas son sang au sien sur le *trimar*... Je me serais encore bien arrangé de la fureur et de la stupéfaction d'Avril, elles m'auraient même amusé un instant; mais ce bon M..., à qui je dois des soins si complaisants et qui avait facilité ma mort!... Il restait aux prises avec la justice; il perdait sa place, et il a de la famille! et encore ce pauvre médecin, harcelé par l'inquisition judiciaire, accusé presque d'assassinat avec préméditation, tout au moins accusé d'ignorance, de maladresse... c'était une réputation perdue!

Tout cela m'a désenchanté : je me suis décidé à vivre.

M. Dumoustier a tiré le fil, a fait la section du plâtre, a dépecé les contours; puis m'a découvert la face et a enlevé la contre-épreuve de moi-même, avec précaution, en deux quartiers; le bourreau n'en fera qu'un morceau.

Le bon docteur était transporté d'aise! l'opération avait réussi; il m'a serré les mains, qu'aurait-il fait s'il se fût douté de l'obligation qu'il m'avait!

Il faut en convenir, après m'être résigné à vivre, j'eus une folle joie en revoyant la petite chandelle, lustre de mon cachot, et à sa clarté tous ceux que j'avais vus avant de placer ma tête sous l'étouffoir.

En y réfléchissant, j'ai peur que cette joie n'ait été comprise.

Le médecin s'est fait barbier; il m'a déplâtré les cheveux avec du jaune d'œuf; m'a peigné, coiffé, et, tandis qu'il rassemblait toutes ses bucoliques, je me suis approché de mon lit, sur lequel les deux parts de ma face avaient été déposées. Tout à coup une pensée malveillante, mais lucide, m'est venue!

« Si leur science phrénologique ne ment pas, me suis-je dit, voilà un plâtre qui va contredire beaucoup de mes paroles, qui va ruiner mon système, qui va dénoncer mes sensations secrètes et m'accuser de mensonge. »

J'ai pris le plâtre, j'allais le briser; le médecin est venu à moi et m'a dit, en me frappant sur l'épaule : Bon M. Lacenaire! comme il y a mis de la patience!

J'ai épargné ma perfide ressemblance, pour ne pas détromper le médecin.

Soit que j'eusse trop vu de choses pendant cette séance, et que ces spectacles bizarres eussent fatigué mon cerveau, j'ai mal dormi pendant la nuit qui a suivi; mal, bien mal, car j'ai rêvassé tout éveillé.

Tellement éveillé, qu'avec une préméditation pleine de sagacité, je me suis soumis à une épreuve *d'avant-goût* de nature à tuer un homme, sans y employer le *tire-point*, ni le triangle.

Le moulage m'avait tourné l'esprit vers la guillotine. Voyons, me suis-je dit, préparons-nous; une répétition. J'ai lu, dans je ne sais quel livre que les prisonniers du Comité de salut public jouaient à l'échafaud dans leur prison; figuraient avec des tables, des bancs, le plancher, la charpente, les bras de la charrette, la lucarne, la planchette à bascule, et, tour à tour, simulaient le bourreau et le supplicié : aussi *compromis* qu'ils l'étaient alors, aussi assuré de ma mort qu'ils pouvaient l'être de la leur, plus assuré peut-être, je puis bien, sans trop de prétention, *répéter* l'acte de mon supplice. J'aurai même plus de courage à le faire que n'en avaient les prisonniers; car, eux, ils étaient plusieurs; ils s'entr'excitaient, ils s'agitaient, ils s'oubliaient... Moi, je suis seul, et, le corps dans une complète inaction, je vais agir et voir, par la pensée : procédé infiniment plus cruel, puisqu'il me permettra de sentir.

Cela dit, j'ai cherché bravement mon point de départ. La délibération a été longue : prendre le moment où l'on vient me chercher pour me transférer à Bicêtre?... Il y aura bien là une petite

sensation; mais peu de chose, car le grand air, la voiture, les cahots, la certitude d'avoir toute une nuit à soi... décidément c'est prendre la chose de trop loin.

Sans plus chercher, il est une heure du matin, je suis dans le cabanon de Bicêtre, et c'est pour huit heures. Il n'y a rien de tel que de savoir plonger tout de suite au fond de la question : c'est un avantage que la loi ne donne pas à ceux qu'elle condamne, elle s'y prend avec une afféterie, des simagrées qui font autant de délais, et chaque délai autant d'agonies. Il faudrait que le meurtrier arrêté à six heures du matin, fût jugé à huit, et qu'au moment où *l'orateur* du jury dit, la main sur son gilet :

— Sur toutes les questions, *oui*, l'accusé est coupable.

Paf! la tête tombât. Ce serait fort heureux pour l'accusé; comme l'audience serait plus dramatique, il s'y trouverait plus de dames; les avocats parleraient devant un plus séduisant auditoire; le ministère public stimulé par l'amour-propre, serait plus éloquent; tout le monde y gagnerait.

Enfin il faut savoir prendre l'univers comme il est!

Me voici dans mon cabanon.

On m'a dit que M. Victor Hugo fait monter une grosse araignée sur le pied nu de son condamné... C'est possible; mais ne perdons pas notre temps aux enjolivements, et ne plaisantons pas.

Le cabanon est bien humide... j'ai froid... l'horloge vient de frapper un coup... est-ce l'heure, ou déjà la demie?... Grave différence, j'en suis à me débattre contre les quarts d'heure!... Quel diable de cri est-ce là? une voix qui appelle? un gémissement?... Je leur conseille à ceux qui souffrent de se plaindre plus haut que moi!... Mais non, ce cri est étrange... c'est la plainte d'une *âme en peine*... Imbécile que je suis! c'est une chouette qui cause là-bas dans la campagne. Ce cri me pénètre et me fait courir un froid sur l'épiderme comme faisait un couteau frottant une assiette... au temps où je me servais de couteau et d'assiette!

Cette chouette, maudite bavarde, qui vient me faire penser à elle... il me semble qu'elle n'est pas loin de mon cabanon... et pourtant, elle est dans la campagne! elle est libre!... si peu d'espace entre elle et moi, et tant d'insurmontables obstacles... je vois d'ici où elle peut être : sur les décombres d'une vieille

carrière abandonnée, à quarante pas du chemin de ronde... En suivant la direction à l'ouest, je me trouve sur la route d'Orléans... je me jette plus à droite; je traverse en biais Sceaux, Bièvre, je vais, je vais... je me sens fatigué comme si j'eusse fait ce trajet... Cette paille neuve fait une crierie insupportable...

Quand je pense que demain à pareille heure... Avril! Avril!... l'animal! il dort!... que nenni!... il a peur. La peur intelligente veut du bruit; la peur de la brute veut le silence... Je voudrais bien savoir quelle mine ce coquin-là fera demain matin! aura-t-il ce long rire stupide et féroce qui m'a bien souvent occupé physiologiquement parlant... Ceci est une tournure de phrase de messieurs les savants!

Honnête homme, assassin, savant, ignorant, au point où j'en suis, le bourreau à part, quelle différence entre eux... je ne dis pas quant à leurs pensées intimes, mais quant à leur avenir?... L'avenir! quel mot étrange! qui en a inventé le sens? l'avenir, terme littéraire insignifiant pour ceux qui ont un lendemain, mais pour moi!...

Mon Dieu! quelle main m'a donc poussé sur ce mot, sur le seuil dont il est la porte!

Dieu!... me voici à genoux... mes yeux sont fermés!... Je descends en moi... Quels tas de sales idées, de sales choses! quel cloaque!... Comment verrais-je Dieu, au milieu de tout cela?... J'ouvre mes yeux... L'obscurité est profonde; si tout à coup une grande clarté venait à étinceler... ce serait Dieu qui me visiterait!... Quel bruit de cloches, de cris, de chants, quel bourdonnement!... Ce tapage n'a lieu que dans ma tête... Pauvre tête!... demain elle sera sourde à ces bruits... Ah! que j'ai froid!

Voilà comment ils me prouvent que la civilisation a aboli la torture!... Plus de tenailles, de chevalets, d'eau chaude... c'est vrai... Louis XVI, modeste en sa personne, supprima ce luxe; mais il dut juger la veille du 21 janvier, qu'il n'avait point aboli la plus cruelle des tortures... celle qui a ses tenailles dans le for intérieur du condamné à mort... Rêvai-je? L'horloge a sonné cinq coups... cinq heures du matin!... Miséricorde!... dans quatre heures, moi qui me sens, qui me parle, je ne serais plus de ce monde... plus de voix, plus d'yeux, plus d'oreilles!... où serais-je?...

... Si j'osais, je crierais, j'appellerais, je demanderais à vivre... je ferais des révélations... je me ferais reconduire à Paris... à la Conciergerie : je vivais là! je voyais du monde; on craignait de me chagriner, on s'intéressait à moi... quel bonheur de m'y revoir... ce serait renaître! Si je savais qu'en appelant... *Père Martin! père Martin!* lâche que je suis... j'ai peur...

Rien, père Martin, rien; je voulais m'assurer si vous aviez passé toute la nuit dans cette galerie... c'est fâcheux pour vous, il fait bien froid!...

Un mot de plus, et demain tout Paris aurait su que Lacenaire avait demandé sa grâce... Baste! je me poignarde cent fois, je me fais plus de mal que ne m'en fera le bourreau.

Comment, déjà!... est-ce que je me serais trompé d'heure? ai-je dormi, par hasard?... Toutes ces figures me semblent affreuses à la lueur de ces sales lanternes... Voyons, pas d'enfantillage, marchons droit, et sans fléchir... Ah! ce monsieur? c'est lui!... quelle épouvantable affinité s'établit entre cet être-là et moi!... je me suis souvent fait cette question qui me paraissait oiseuse : « À qui ai-je adressé ma première parole, en naissant; à qui adresserai-je mon dernier mot, en mourant? » Cette dernière partie de la question est répondue par la présence de cet homme; c'est lui qui surprendra mon dernier sentiment... Je veux le regarder bien en face, afin de me familiariser avec lui, et que sa main, lorsqu'il me touchera, ne me fasse bondir comme sous le fer rouge, ou sous la griffe du tigre... Où est donc Avril?... ah! le voici. Butor! il a le jarret souple comme l'aurait un chat; mais je ne m'y trompe pas, la peur le fouaille!... qu'il est laid! et ce fut là mon associé!... horrible liquidation!

Eh bien! cette toilette est plus expressive que je ne me l'étais imaginé. Celle du moulage m'a fait souffrir; celle-ci m'a fait vieillir; je sens que mon nez est amaigri : si la sensation eût duré deux heures, mes cheveux seraient devenus blancs et on m'aurait emporté mort.

Ces lacets aux jambes, aux bras; cette chemise déchirée, ce cou mis à nu, afin d'offrir des facilités au couteau!... Ah! ils disent que la torture est abolie!...

Est-ce fait?... oui... on lève l'écrou!... Lacenaire est libre!... il sort de prison! et me voici dans la voiture : je me sens les extrémités froides. J'ai un carillon dans la tête... Oh! mon Dieu! quel

tapage!... Ce sont les roues... Où vais-je? juste ciel, où vais-je? mais cela n'est pas possible, je ne vais pas si vite pour être tué!... Un cahot qui brise l'équipage et une pierre qui m'ouvre le crâne...

Voyons, voyons, mes idées tourbillonnent; je n'en peux retenir aucune, et j'arriverai avant que de savoir de quoi il est question : puis des étonnements, des cris de surprise et d'horreur... Fi donc! du calme... une idée, une seule qui serve de canne à mes jambes dont les os me semblent ramollis; de flambeau à mon intelligence où il fait un noir affreux... Ah!... je tiens mon idée!... oui, et j'en suis content... Eh! Dieu! qu'avais-je donc pensé?... Je me retrouve! c'est cela! je vais voir, en descendant de voiture, un échafaud, une foule, un panier, quatre hommes qui me saisiront; l'un des quatre sera le bourreau. Le moyen de conserver son énergie à l'instant de cette horrible mise en scène? Mais cet homme a tranché la tête de Louis XVI; de Marie-Antoinette, de la Gironde entière... il a tué Vergniaud, il a tué Charlotte Corday, madame Roland... Effaçons, par l'exécration et le repentir, le souvenir de mon ignoble existence et du sang que j'ai versé!... Je suis un condamné politique!... qui me démentira? je ne l'aurai dit à personne : c'est un compromis entre ce qui reste en moi d'idéaliste et la peur physique qui me tord les muscles et me presse les entrailles... je rattache le débris de mon existence à une généreuse querelle... Je meurs pour un principe... l'exaltation du martyr me gagne, la spiritualité des belles morts me pénètre... que cette idée se maintienne nette et entière de l'escalier à la lucarne... je ferai bonne contenance... je mourrai tranquille... la voiture s'arrête... Horreur! où suis-je?... voyons, du courage... qui suis-je pour ce peuple? Lacenaire, l'infâme Lacenaire... ah! le couteau!...

... Comment!... est-ce que cette planche va basculer?... ah! quel bruit sur ma tête, c'est la lucarne qui se ferme... miséricorde!... un ressort crie... oh!... mon Dieu!...

Je laisse à juger dans quel état je suis sorti de cette représentation mentale... j'étais froid des pieds aux cheveux; mon cou était engourdi par un douloureux torticolis, et une sueur glacée coulait sur mes joues. Au bruit imaginaire du ressort qui tient la corde du coutelas, je faillis crier; ma poitrine a jeté un son plaintif; le soldat, qui bâillait comme un bienheureux, a suspendu le cours

de sa satisfaction; et, la bouche ouverte, m'a regardé avec effarouchement... j'ai ri de bon cœur d'autant que je revenais vivant de la guillotine.

Décidément à quelques incidents près — et tous fort secondaires — ce sera moins effrayant que je ne le pensais. Toute la difficulté consiste à me maintenir dans une idéalité secourable : que cela soit, et je n'aurai pas menti, en leur assurant que je mourrai bravement.

J'aurai bien le teint pâle, les jambes un peu avinées; mais qu'est-ce que les jambes, en pareille affaire? la bête qui est sous l'homme!

Je me rappelle ce colonel de cavalerie en position avec son régiment, au milieu d'une lave de mitraille. L'empereur passant au galop devant le front de cette troupe, y remarqua de l'émotion et des alignements rompus :

— Eh bien! colonel, est-ce qu'on a peur ici?

— Non, Sire, ce sont les chevaux.

S'ils s'avisent d'accuser ma démarche, je leur dirai :

— Ce n'est pas moi qui fléchis; ce sont mes jambes.

Est-ce qu'il y aurait des pressentiments?... Est-ce que la seconde vue serait permise?... J'ai passé la nuit entière à regarder la mort; il me semble maintenant qu'elle est dans mon cachot... Ce matin, les physionomies n'avaient rien d'extraordinaire; ce soir, elles ont une teinte de Bicêtre, un reflet de guillotine... Mais non; M... m'aurait demandé de finir la pièce de vers que je lui adresse... et puis, je ne le veux pas encore... non, j'ai à réfléchir sur certaines questions... cela ne peut pas être pour demain, c'est que l'hallucination de cette nuit m'a fatigué le cerveau, je vois trouble. Demain je me propose d'écrire à mon père; cela me réconciliera avec moi-même... Oh! mais une lettre écrite avec le sang de ma conscience... Pauvre père, *je lui pardonne* de ne m'avoir point aimé lorsqu'enfant, j'étais encore innocent!... et, pour ce qui a suivi, je lui demanderai de me pardonner à son tour!...

Voilà une pensée qui me rafraîchit le sang!... Je dormirai bien cette nuit... Bonsoir, gardien, bonsoir, factionnaire... Je dépose ma plume, mais demain, je veux que la lettre à mon père soit l'acte de purification de ces Mémoires; je l'y transcrirai tout entière!



Il était près de neuf heures du soir lorsque Lacenaire s'est couché. À dix heures, le directeur de la Conciergerie est entré dans son cachot, l'a fait lever, en lui disant :

— Eh bien ! Lacenaire, je ne croyais pas que nous nous quitterions de sitôt ; il faut vous habiller ; on va vous transférer à Bicêtre.

— Allons, monsieur Lebel, allons ! tant mieux, que cela finisse ; je ne demande qu'une chose, c'est que ce soit pour demain... Voulez-vous me permettre d'écrire trois lignes avant de sortir d'ici ?

Il s'est approché de la table et a écrit d'une main assurée les lignes qui suivent, les dernières qu'il ait écrites :

8 janvier 1836, à la Conciergerie, 10 heures du soir

« On vient me chercher pour Bicêtre. Demain sans doute ma tête tombera. Je suis forcé, malgré moi, d'interrompre ces Mémoires, que je confie aux soins de mon éditeur. Le procès complète les révélations. Adieu à tous les êtres qui m'ont aimé, et même à ceux qui me maudissent : ils en ont le droit. Et vous qui lirez ces Mémoires, où le sang suinte à chaque page, vous qui ne les lirez que quand le bourreau aura essuyé son triangle de fer que j'aurai rougi, oh ! gardez-moi quelque place dans votre souvenir Adieu ! »